

2018_CT2_543

OBJET : Développement économique et emploi - Interventions économiques - AVIS - Délégation de Service Public Très Haut Débit du Pays d'Aix - Examen du rapport annuel du délégataire

Le 29 novembre 2018, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire au Château Saint-Hilaire à Coudoux, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 23 novembre 2018, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – AMEN Mireille – ARDHUIN Philippe - BALDO Edouard - BARRET Guy – BONTHOUX Odile – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BOUVET Jean-Pierre – BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – BURLE Christian – CALAFAT Roxane – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CORNO Jean-François – DAGORNE Robert – de BUSSCHERE Charlotte - de SAINTDO Philippe – FABRE-AUBRESPY Hervé – FERAUD Jean-Claude - GOUIRAND Daniel – GOURNES Jean-Pascal – HOUEIX Roger – JOISSAINS Sophie - JOUVE Mireille – LAFON Henri – LHEN Hélène – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MENFI Jeannot - MERCIER Arnaud – MERGER Reine – MICHEL Marie-Claude - MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – PAOLI Stéphane - POLITANO Jean-Jacques – RAMOND Bernard – SALOMON Monique – SERRUS Jean-Pierre – SUSINI Jules - TAULAN Francis – ZERKANI-RAYNAL Karima

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MORBELLI Pascale – AMAROUCHE Annie donne pouvoir à LAFON Henri – BACHI Abbassia donne pouvoir à JOISSAINS Sophie – BENKACI Moussa donne pouvoir à BONTHOUX Odile – CIOT Jean-David donne pouvoir à POLITANO Jean-Jacques - DELAVET Christian donne pouvoir à JOUVE Mireille – DEVESA Brigitte donne pouvoir à BOUVET Jean-Pierre – FILIPPI Claude donne pouvoir à BURLE Christian – FREGEAC Olivier donne pouvoir à MERCIER Arnaud – GACHON Loïc donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – GERARD Jacky donne pouvoir à RAMOND Bernard – GUINIERI Frédéric donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – LENFANT Gaëlle donne pouvoir à CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – MALAUZAT Irène donne pouvoir à de SAINTDO Philippe – MALLIÉ Richard donne pouvoir à SALOMON Monique – MEÏ Roger donne pouvoir à MENFI Jeannot – PELLENC Roger donne pouvoir à DAGORNE Robert – PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à PAOLI Stéphane – RENAUDIN Michel donne pouvoir à MICHEL Marie-Claude – ROUVIER Catherine donne pouvoir à BOYER Raoul – SLISSA Monique donne pouvoir à BUCCI Dominique

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : ALBERT Guy – AMIEL Michel – AUGÉY Dominique – BORELLI Christian – CANAL Jean-Louis – CRISTIANI Georges – DI CARO Sylvaine – GALLESE Alexandre – GARELLA Jean-Brice – LEGIER Michel – NERINI Nathalie – PEREZ Fabien – PIZOT Roger – PRIMO Yveline – PROVITINA-JABET Valérie – ROLANDO Christian – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – TALASSINOS Luc – TERME Françoise – TRAINAR Nadia – YDE Marcel

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Monsieur Philippe de SAINTDO donne lecture du rapport ci-joint.

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

**Développement économique et emploi
Interventions économiques**

■ Séance du 29 novembre 2018

05_2_01

■ **Délégation de Service Public Très Haut Débit du Pays d'Aix - Examen du rapport annuel du délégataire**

Madame le Président soumet pour information au Conseil de Territoire le rapport suivant :

RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE

Economie, Nouvelles Technologies, Enseignement Supérieur

■ Séance du 13 Décembre 2018

8633

■ Délégation de Service Public Très Haut Débit du Pays d'Aix - Examen du rapport annuel du délégataire

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

1. Rappel du cadre juridique et des réalisations

Par délibération du 26 juin 2008, la Communauté du Pays d'Aix a attribué au groupement Eiffage/LD Collectivités la Délégation de Service Public relative à l'Établissement et l'Exploitation d'un Réseau de Communications Électroniques à Très Haut Débit. D'une durée de 20 ans, ce contrat de concession a pour objet la construction et l'exploitation du premier réseau d'initiative publique à l'échelle du département. Son exécution a été confiée à la société dédiée CAPAIX CONNECTIC, issue du groupement précité. Signé en septembre 2008, le contrat a été mis en œuvre à compter du mois de novembre de la même année.

Pour la réalisation de ce projet initial, d'un montant de 16,53 M€, le délégataire a bénéficié d'une première subvention publique à hauteur de 7,85 M€. Cette somme correspond au besoin de financement nécessaire pour compenser tout ou partie des surcoûts occasionnés par l'exécution des obligations de service public mises à la charge du délégataire. Le coût pour la collectivité a été allégé grâce aux subventions de l'Europe (FEDER) et de l'État (FNADT), pour un montant total de 1 586 000 €.

Par délibération n°2015_A196 du 8 octobre 2015, un premier avenant à la DSP a été mis en œuvre. Ainsi, le Territoire du Pays d'Aix a poursuivi son engagement de déploiement des technologies du numérique qui s'est traduit notamment par :

- la mise en place de capillarité au sein de 5 zones d'activités en ciblant les TPE et PME,
- la réalisation d'une opération de « Montée en Débit ».

Cet avenant a fait l'objet d'une subvention complémentaire de 3 470 285€, soit 1 860 000€ pour les

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20181129-2018_CT2_543-
DE
Date de télétransmission : 11/12/2018
Date de réception préfecture : 11/12/2018

travaux de montée en débit et 1 610 285€ pour la réalisation de capillarité dans les zones d'activités ciblées.

Par ailleurs, en 2015 un protocole transactionnel a permis de régulariser les extensions et interventions complémentaires ayant eu lieu au cours des années 2012 et 2013.

2. L'activité 2017 de la DSP (*détails en annexes*)

2.1. Le périmètre du réseau

Au terme de 2017, un réseau de 504 km de fibre optique en liaison avec le réseau national via le Data Center Interxion de Marseille, a été mis en service et permet de raccorder 73 zones d'activités. Le Déléataire a également procédé à ce jour au dégroupage de 20 centraux téléphoniques, à la mise en capillarité du réseau au sein de 8 zones d'activités soit 3 ZA de plus fin 2017 par rapport à fin 2016 et à la réalisation d'un projet de Montée en Débit sur 10 PRM. Quatre salles techniques ont été réalisées dans le cadre de cette concession.

2.2. État de la commercialisation des services proposés par le délégataire

Au cours de l'année de 2017, la commercialisation du DSL, à travers les centraux dégroupés (desserte Grand Public), s'est maintenue au-dessus du plan d'affaires initial. En effet, au terme de l'exercice 2017, en volume, le DSL (technologie à destination au Grand public) représente un total de 9916 abonnés issus du Territoire du Pays d'Aix auprès des opérateurs clients de CAPAIX CONNECTIC (*soit 1549 abonnés de plus par rapport au Business Plan initial qui prévoyait 8367 abonnés en fin 2017*).

L'année 2017 voit également le chiffre d'affaires lié aux services « actifs » en fibre optique destinée aux entreprises poursuivre sa progression.

A fin 2017, CAPAIX CONNECTIC dispose de 237 contrats signés. Le BP initial prévoyait pour sa part un total de 233 contrats signés à fin 2017.

3. Communication

Le Déléataire et la Collectivité Délégante ont poursuivi les actions de communication et d'information auprès des entreprises afin de leur présenter les nouvelles offres ajoutées au catalogue de services de Capaix Connectic.

Une nouvelle refonte du site Internet menée par le Territoire du Pays d'Aix a été mise en ligne au dernier trimestre 2017. Ce site met en avant la mission de service public portée par le réseau Capaix Connectic. Désormais, il est possible pour les entreprises de disposer de différentes informations sur la couverture du réseau et de prendre directement contact grâce à un formulaire en ligne.

Un nouveau flyer a été réalisé et distribué auprès des entreprises éligibles à l'offre CECA dédiée au TPE/PME implantées dans les ZA capilarisées.

Enfin, au titre de la promotion du réseau auprès des professionnels, plusieurs rencontres ont été instituées.

4. Résultats financiers (*détails en annexes*)

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires est positif depuis deux exercices consécutifs. On constate un résultat net positif avec +360K€ en 2017.

Ceci est le résultat d'une très bonne commercialisation de l'offre CECA auprès des TPE et PME et d'une très bonne commercialisation des offres Lan to Lan poursuivie auprès des entreprises.

Un projet d'extension de la capillarité dans de nouvelles zones activités devrait contribuer à conforter la commercialisation de l'offre CECA auprès de TPE/PME.

Pour, l'année 2017, 237 contrats ont été signés contre 233 prévus initialement au contrat de DSP.

Néanmoins, des recettes supplémentaires pourraient être générées via la commercialisation d'IRU (location de longue durée de fibre optique noire) en direction des acteurs publics sous forme de GFU (Groupement Fermés d'Utilisateurs).

Concernant les offres ADSL, le budget initial prévoyait pour 2017 un chiffre d'affaires de 2 028 000€. Le chiffre d'affaires réalisé est de 2 469 000€, soit une augmentation correspondant à 4,8 % de plus par rapport au prévisionnel.

5. Perspectives pour l'avenir

Le délégataire structure le développement commercial de la DSP pour 2018 autour de trois axes.

- L'un des principaux enjeux porte sur la poursuite de la commercialisation de l'offre CECA dans les 8 ZA du Territoire du Pays d'Aix déjà capilarisées et de déployer la capilarisation dans de nouvelles zones ayant un attrait commercial par son nombre d'entreprises présentes et intéressées par les technologies numériques en fibre optique.
- Le principal enjeu sur le segment grand public réside dans le maintien de la commercialisation des liens DSL par SFR. Toutefois, le Délégué souligne l'augmentation des charges appliquées à compter de 2018 par l'opérateur ORANGE ce qui provoquera la baisse de ses marges. A ce titre les pertes devront être compensées par l'augmentation de la base clients de l'offre CECA et par la commercialisation de contrats IRU via les GFU.
- Enfin, il est précisé que le réseau sera en mesure de répondre aux besoins en capacité des opérateurs mobiles pour la diffusion massive d'offre 4G/4G+. Ce besoin croissant des opérateurs fera notamment l'objet d'une nouvelle offre de location de FON (Fibre Optique Noire) de la part du Délégué.

6. Commentaires sur le rapport

Globalement, le rapport annuel 2017 de Capaix Connectic est positif et fait état de résultats remarquables sur le plan commercial avec une augmentation de 14 % de contrats signés sur l'année par rapport à 2016, toutefois compte tenu de la baisse tarifaire, l'évolution du chiffre d'affaires n'est pas proportionnelle à la croissance des contrats signés.

En effet, le nombre de contrats entreprises est conforme voire supérieur au prévisionnel, mais en raison de la concurrence, le revenu moyen par lien de fibre optique a été fortement corrigé à la baisse.

Afin de compenser ces marges plus faibles, il apparaît nécessaire de poursuivre la capilarisation de nouvelles zones d'activités afin de les rendre éligibles à l'offre CECA.

Par ailleurs, la promotion de la commercialisation d'IRU auprès d'acteurs publics sous forme de GFU pourrait générer des recettes supplémentaires.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 1411-3 ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République
- Le décret n° 2005-236 du 14 mars 2005 relatif au rapport annuel du délégataire de Service Public Local;
- La délibération n° 2008_A076 du Conseil communautaire de la CPA du 26 juin 2008 relative au choix du délégataire ;
- Le contrat de concession signé entre la « Communauté du Pays d'Aix » et le groupement d'entreprises composé par SFR Collectivités et Eiffage S.A. et notifié le 19 septembre 2008 ;
- L'avis de la commission consultative des services publics locaux – CCSPL – du 27 novembre 2018.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Article unique :

Il est pris acte du rapport du délégataire 2017 et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, produits au titre de la Délégation de Service Public pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau Très Haut Débit sur le territoire du Pays d'Aix.

Pour enrôlement,
Le Vice-Président Délégué
Territoire numérique et Innovation
technologique

Gérard BRAMOULLÉ

ANNEXES

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20181129-2018_CT2_543-
DE
Date de télétransmission : 11/12/2018
Date de réception préfecture : 11/12/2018

Bilan de la délégation pour l'année 2017

- L'actif

ACTIF	Montant Brut	Amortissements
Capital souscrit non appelé		
Immobilisation incorporelles		
Immobilisations corporelles	21 077 318 €	6 689 422 €
Autres Immobilisations corporelles	17 341 437 €	6 689 422 €
Immobilisations en cours	3 735 882 €	
Immobilisations financières		
Actif immobilisé	21 077 318 €	6 689 422 €
Stocks & en-cours	2 260 €	
Avances et acomptes versés sur commandes	2 260 €	
Créances	1 970 717 €	
Créances clients & comptes rattachés	1 353 681 €	
Autres Créances	617 036 €	
Divers	863 893 €	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)		

● L'actif immobilisée

Bien de Retour / Reprise	Type d'investissement	Linéaire (m) ou Unités SIG	Valeur Brute	Amortissement 2017	VNC à Fin 2017
	Infrastructures passives		13 735 700	674 811	8 632 659
Retour	Construction GC + Tirage FO en propriété dans fourreaux tiers	188 541	10 301 676	506 103	6 474 432
Reprise	Cession de Fourreaux Régies Municipales, câblo opérateurs ou autres ...	2 746	25 335	1 245	15 923
Reprise	Location réseau FEUX, 2 premières années	8 363			
Retour	Cession de Fourreaux SFR Lambesc - Les Pennes Mirebeaux	46 731	1 116 330	54 843	701 595
Reprise	IRU Fourreaux GLOBAL CROSSING 20 ans - Peynier - Saint Paul Lez Durance	40 752	700 312	34 405	440 134
Retour	Cession de Fourreaux SFR Bassin Le Realtor - ZAC Les Milles	9 718	361 760	17 773	227 360
Reprise	IRU Fibre SFR 4 PFON 20 ans - Boucle ZAC Les Milles - Connexion POP SIRIS	6 930	131 275	6 449	82 504
Reprise	IRU Fibre COMPLETEL 20 ans - ZAC les Milles - Aix Beauvalle	7 318	285 000	14 002	179 118
Reprise	IRU Fibre VIATEL 15 ans - Bassin Le Realtor - Netcenter	33 570	39 146	1 923	24 603
Reprise	Maintenance IRU Fibre ESCOTA 15 ans - Aix Beauvalle - ZAC Venelles	10 735	15 674	770	9 851
Reprise	IRU Fibre ESCOTA 15 ans - Saint Paul Lez Durance - Meyrargues	22 308	7 410	364	4 657
Reprise	IRU Fourreaux ESCOTA 15 ans - Aix Beauvalle Trets	20 324			
Reprise	IRU Fibre ESCOTA 13 ans - Meyrargues - Venelles	8 688			
Retour	Tirage de câble optique		350 000	17 195	219 969
Reprise	Descentes de Pylônes et équipement postes TDF	1,0	1 511	74	950
Reprise	Points Hauts à construire ou à équiper (TDF) et pylonets pour URA en collecte Wimax	3,0	32 850	1 614	20 646
Retour	Armoires de rue (dégroupage, points hauts aménager, équipement ZAC) avec raccordement EDF	10,0	203 947	10 020	128 177
Reprise	Convention ASF - Venta bren		3 474	171	2 183
Retour	Locaux Techniques	2,0	160 000	7 861	100 557

Bien de Retour / Reprise	Type d'investissement	Linéaire (m) ou Unités SIG	Valeur Brute	Amortissement 2017	VNC à Fin 2017
	Réseau actif		1 411 815	69 360	887 302
Retour	Actif backbone IP (routeurs, switchs, équipement ZAC) installé, activé, mis en exploitation	112,0	457 418	22 472	287 480
Retour	Actif DSLAM installé, activé, mis en exploitation	19,0	322 785	15 858	202 865
	Fond de réserve couverture 100%				
Retour	Frais de dégroupage (cohabitation et localisation distante FT)	19,0	524 811	25 783	329 835
Retour	Actif Wimax installé, activé, mis en exploitation	4,0	106 800	5 247	67 122
	Ingénierie Proket		282 879	13 897	177 785
Retour	Ingénierie réseau passif (fibre, POP)		129 879	6 381	81 627
Retour	Ingénierie réseau actif (réseau et système)		60 000	2 948	37 709
Retour	Ingénierie déploiement		93 000	4 569	58 449
	Système d'information		800 000	39 303	502 787
Retour	Droit d'usage Système Informatique DSL		800 000	39 303	502 787
	SOUS TOTAL	406 725	16 230 395	797 371	10 200 533
	Frais de Structures & Management du Proket en Phase de 1er établissement		100 000	4 913	62 848
	Extensions & Raccordements clients		1 011 041	303 79	388 634
	Travaux en connexion avec la réalisation de l'Avenant n° 1	97 253	3 735 882		3 735 882
	Total en € HT	503 978	21 077 318		14 387 897

● **Point sur le ratios 2017**

	Délégataire	Préconisé par le cabinet conseil (référence audit financier de 2012)	
Ratio de réseau passif/total GC exploité	0,71€ HT/ml	0,86€ HT /ml	performant
Ratio maintenance des équipements actifs/total capex* actif	9,31 %	11,90%	performant
Ratio gestion des clients/nombre de lignes activées	12,02€	12,96€	performant
Ratio de gestion des clients/chiffre d'affaires	5,03%	4,37%	Moins performant <i>(mais l plus performant que pour l'année 2016 où il était à 6,64 %)</i>

(Explications de la méthode d'analyse ci dessous)

MÉTHODE D'ANALYSE PAR LA MISE EN PLACE DE RATIOS

- Pour mieux appréhender les niveaux de charges subis par le délégataire, Cap Hornier (prestataire de l'audit financier réalisé en 2012) a élaboré une grille d'analyse qui permet de comparer différentes opérations avec d'autres opérateurs sur le marché.
- Ces indicateurs de gestion mis en place par Cap Hornier permettent de comparer différentes opérations entre elles.
- L'objectif est, pour chacun des postes pour lequel cela est possible, d'établir les coûts unitaires permettant de comparer une opération à l'autre, d'une année à l'autre.
- Pour cela, Cap Hornier a cherché à rapprocher le coût du métier et les grands indicateurs caractérisant un réseau et une société délégataire.
- Cette grille permet d'analyser les coûts unitaires des 4 grands postes de charges existants :
 - ◆ Coût de la maintenance passive
 - ◆ Coût de la maintenance active
 - ◆ Coût de la gestion des clients
 - ◆ Frais généraux

Les ratios cibles du modèle de charge, utilisés par Cap Hornier ont été construits par empirisme c'est-à-dire par l'observation sur plusieurs années des structures de charges de très nombreuses opérations DSP.

Cette méthode d'analyse a été éprouvée et justifiée auprès de 3 opérateurs majeurs du marché des télécommunications et est désormais couramment utilisée pour contrôler les niveaux de charge des DSP.

Tableau retraçant les informations nécessaires à la constitution des dénominateurs des ratios :

Total linéaire Génie Civil exploité(ml)	Le linéaire est compris dans le linéaire de génie civil exploité si la maintenance/ingénierie/exploitation est réalisée par le délégataire(même en sous-traitance) car le délégataire a la possibilité d'influer sur les coûts
Total Linéaire d'infrastructures louées	Le linéaire est compris dans le linéaire d'infra louées si la maintenance/ingénierie/exploitation des équipements passifs est réalisée par un tiers imposé au délégataire par le propriétaire de l'infrastructure, et pour lequel ces charges sont imposées par le propriétaire de l'infrastructure (par exemple, sur un achat d'IRU fibre noire ou sur une infrastructure louée que les coûts soient détaillés ou pas)
Dont total linéaire infra desserte FTTH	Total du linéaire du réseau de desserte FTTH
Nombre de lignes DSL activées	Total de lignes raccordées (clients raccordés)
Nombre de DSLAM	Nombre de total de DSLAM installés
Nombre de NRA dégroupés	Nombre de NRA dégroupés
Capex actifs	Total des investissements réalisés au titre des équipements actifs
Dont capex DSL	Total des investissements réalisés au titre des équipements actifs du réseau lié au DSL
Dont capex FTTH	Total des investissements réalisés au titre des équipements actifs du réseau lié au FTTH
Capex passifs	Total des investissements réalisés au titre du réseau passif
Immatériel (administratif , juridique...)	Total des investissements immatériels (frais administratifs , juridiques, ...)
Système d'information	Total des investissements liées aux système d'information
Capex totaux	Total des investissements
Chiffre d'affaires	Chiffres d'affaires de l'exercice

- Pour chacun des 4 grands postes, un ratio cible est appliqué rapprochant le coût du métier et les grands indicateurs caractérisant un réseau et une société délégataire:

Maintenance du réseau passif : C'est le total de linéaire de génie civil exploité qui est retenu comme unité d'œuvre pertinente Ce poste comprend les coûts liés à la maintenance/ingénierie/ exploitation des équipements passifs mais également les coûts liés au dévoiement et droits de passages.

- o Pour les opérations les plus favorables, le ratio objectif peut-être fixé à environ **0,76 €/ml**.
- o Pour les opérations plus petites ou principalement urbaines, le ratio cible est de **0,86 €/ml**
- o Pour les opérations les moins favorables, un maximum de **1.01 €/ml** peut être admis.

- **Maintenance des équipements actifs du réseau:** Le dénominateur retenu pour ce poste est le montant total brut des capex actifs. En effet cet indicateur est notamment retenu par les équipementiers dans la tarification de leurs contrats de maintenance.

- Le ratio cible retenu est **11.9% du total des capex actifs.**

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20181129-2018_CT2_543-DE
Date de télétransmission : 11/12/2018
Date de réception préfecture : 11/12/2018

- **Gestion des lignes clients** : il a été retenu la logique de la ligne DSL activée parce qu'il est plus pertinent de ramener le coût d'un service aux nombres de bénéficiaires effectifs du service plutôt que les bénéficiaires potentiels.
 - o Le ratio cible retenu est de **12.96 € par ligne activée**.
- **Frais généraux** : La simulation de ce poste fait référence à un modèle propre établi par Cap Hornier. Ainsi, il est considéré que :
 - o Pour les petites opérations passives, la part fixe des frais généraux à **un plancher autour de 200 K€ et la part variable représente de l'ordre de 10% de son CA annuel**.
 - o Pour les grosses opérations actives un plafond de frais généraux raisonnable nous semble se situer autour de **700 K€**.

*** Définitions :**

CAPEX : dépenses d'investissement de capital

OPEX : dépenses d'exploitation d'un produit

Capaix Connectic

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2017)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

Aux Associés
Capaix Connectic
420 rue Georges Claude
Pôle d'activités d'Aix Les milles
13100 AIX EN PROVENCE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Capaix Connectic relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France.
Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine.
672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Accusé de réception en préfecture
013-20005400720183129-2018-76-CT2_543-
DE
Date de télétransmission : 11/12/2018
Date de réception préfecture : 11/12/2018

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



2018.06.14

13:51:07

+02'00'

Jean-Romain Bardoz

CAPAIX CONNECTIC

**420 Rue Georges Claude
Pôle d'activités Aix Les Milles
13100 Aix en Provence**

Annexe aux comptes au 31/12/2017

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20181129-2018_CT2_543-
DE
Date de télétransmission : 11/12/2018
Date de réception préfecture : 11/12/2018

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes

Informations générales et description de l'activité	8
Faits caractéristiques de l'exercice	9
Règles et méthodes comptables	10
INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	12
Immobilisations	13
Amortissements	14
Provisions et dépréciations	15
Créances et dettes	16
Charges à payer	17
Charges et produits constatés d'avance	18
Produits à recevoir	19
Composition du capital social	20
Ventilation du chiffre d'affaires	21
Variation des capitaux propres	22
Charges et produits exceptionnels	23
ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	24
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	25
Autres informations	26

Etats financiers, de gestion et autres

Résultat des 5 derniers exercices	28
-----------------------------------	----

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2017	31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	17 341 437	6 689 422	10 652 015	11 484 678
Immobilisations en cours	3 735 882		3 735 882	3 941 832
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	21 077 318	6 689 422	14 387 897	15 426 510
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 260		2 260	2 368
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 353 681		1 353 681	1 902 262
Autres créances	617 036		617 036	3 219 367
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	863 893		863 893	1 700 175
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	835 470		835 470	942 750
ACTIF CIRCULANT	3 672 340		3 672 340	7 766 921
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	24 749 659	6 689 422	18 060 237	23 193 431

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20181129-2018_CT2_543-
DE
Date de télétransmission : 11/12/2018
Date de réception préfecture : 11/12/2018

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel (dont versé : 442 000)	442 000	442 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-2 958 670	-3 154 003
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	359 571	195 333
Acomptes sur dividendes		
Subventions d'investissement	9 426 220	9 986 914
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	7 269 122	7 470 244
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	19 845	
Provisions pour charges		
PROVISIONS	19 845	
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	8 548 201	9 748 201
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 008 688	4 776 174
Dettes fiscales et sociales	149 987	249 803
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 064 394	949 009
DETTES	10 771 271	15 723 187
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	18 060 237	23 193 431

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20181129-2018_CT2_543-
DE
Date de télétransmission : 11/12/2018
Date de réception préfecture : 11/12/2018

Rubriques	France	Exportation	31/12/2017	31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3 777 701		3 777 701	3 388 109
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	3 777 701		3 777 701	3 388 109
Production stockée				
Production immobilisée			-33 910	3 941 832
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			2	1
PRODUITS D'EXPLOITATION			3 743 793	7 329 942
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 793 233	6 696 634
Impôts, taxes et versements assimilés			1 936	-8 028
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 004 703	989 957
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			19 845	
Dotations aux provisions				
Autres charges			123 265	8 123
CHARGES D'EXPLOITATION			3 942 982	7 686 686
RESULTAT D'EXPLOITATION			-199 188	-356 744
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 934	8 616
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			1 934	8 616
RESULTAT FINANCIER			-1 934	-8 616
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-201 122	-365 361

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20181129-2018_CT2_543-DE
Date de télétransmission : 11/12/2018
Date de réception préfecture : 11/12/2018

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	560 693	560 693
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	560 693	560 693
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	560 693	560 693
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	4 304 487	7 890 636
TOTAL DES CHARGES	3 944 915	7 695 303
BENEFICE OU PERTE	359 571	195 333

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20181129-2018_CT2_543-
DE
Date de télétransmission : 11/12/2018
Date de réception préfecture : 11/12/2018

Annexes

La société CAPAIX CONNECTIC est une SAS au capital de 442.000 euros.

Elle a pour objet le financement, la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation de l'ensemble du réseau haut débit pour la communauté d'agglomération du Pays d'Aix dans le cadre de la convention de Délégation de Service Public.

La société a un exercice de 12 mois se clôturant le 31 décembre.

Elle fait partie du périmètre consolidé du Groupe EIFFAGE ; elle est consolidée par intégration globale.

Sauf indication contraire, tous les chiffres cités dans l'annexe aux comptes sont exprimés en euro.

1. Evènements significatifs de l'exercice

Néant.

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes annuels sont établis suivant les principes résultant du plan comptable général adopté par l'Autorité des normes comptables dans son règlement 2014-03 du 5 juin 2014 (publication au JO le 15 octobre 2014).

Les conventions comptables d'établissement et de préparation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

Seules sont détaillées dans l'annexe les informations obligatoires et ou significatives.

Immobilisations

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

En cas de création de l'immobilisation, les intérêts intercalaires et certaines charges directement affectées à la conception, à la construction et au financement de l'immobilisation pendant la période de création jusqu'à sa mise en service sont incorporés au coût.

Les immobilisations sont amorties de manière linéaire jusqu'en 2028 soit à l'échéance du contrat.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et éventuellement dépréciées en fonction de leurs perspectives de recouvrement.

Subvention d'équipement

Les subventions sont amorties au fur et à mesure via un compte de quote-part de subventions d'investissement inscrites au compte de résultat, de nature exceptionnelle sur une durée s'étalant de la date de mise en service jusqu'à la fin du contrat.

Provisions

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées dès lors qu'il existe un risque probable de sortie de ressources sans contrepartie attendue. Elles sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date.

Les provisions ont été constituées, utilisées ou reprises conformément à leur objet et à la législation en vigueur.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires repris dans les rapports et éléments de gestion de la société, notamment pour commenter l'activité des différentes entreprises du Groupe, correspond aux redevances de mises à disposition et de maintenance du réseau haut-débit envers les opérateurs internet.

Informations sur Bilan et Compte de Résultat

Rubriques	Début d'exercice	Apports	Acquisitions
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.	17 169 396		172 041
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	3 941 832		-33 910
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 111 228		138 131
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
TOTAL GENERAL	21 111 228		138 131

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers			17 341 437	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	172 041		3 735 882	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	172 041		21 077 318	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL GENERAL	172 041		21 077 318	

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20181129-2018_CT2_543-
DE
Date de télétransmission : 11/12/2018
Date de réception préfecture : 11/12/2018

Rubriques	Début d'exercice	Apports	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations générales, agenc., aménag.					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agenc. et aménag. divers	5 684 718		1 004 703		6 689 422
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier					
Emballages récupérables, divers					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 684 718		1 004 703		6 689 422
TOTAL GENERAL	5 684 718		1 004 703		6 689 422

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20181129-2018_CT2_543-
DE
Date de télétransmission : 11/12/2018
Date de réception préfecture : 11/12/2018

Rubriques	Début d'exercice	Apports	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées						
PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour gros entretiens, grandes révis. Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges						
				19 845		19 845
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES			19 845			19 845
Dépréciations immobilisations incorporelles Dépréciations immobilisations corporelles Dépréciations titres mis en équivalence Dépréciations titres de participation Dépréciations autres immobilis. financières Dépréciations stocks et en cours Dépréciations comptes clients Autres dépréciations						
DEPRECIATIONS						
TOTAL GENERAL			19 845			19 845
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles			19 845			
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice						

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20181129-2018_CT2_543-DE
Date de télétransmission : 11/12/2018
Date de réception préfecture : 11/12/2018

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	23 734	23 734	
Autres créances clients	1 329 947	1 329 947	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	198 536	198 536	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	418 500	204 600	213 900
Charges constatées d'avance	835 470	125 525	709 945
TOTAL GENERAL	2 806 187	1 882 342	923 845

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	8 548 201	500 000	2 000 000	6 048 201
Fournisseurs et comptes rattachés	1 008 688	1 008 688		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	149 987	149 987		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 064 394	42 894	454 000	567 500
TOTAL GENERAL	10 771 271	1 701 570	2 454 000	6 615 701
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 200 000			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20181129-2018_CT2_543-
DE
Date de télétransmission : 11/12/2018
Date de réception préfecture : 11/12/2018

Libellé	31/12/2017
CHARGES A PAYER	
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	889 939,94
TOTAL CHARGES A PAYER	889 939,94

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20181129-2018_CT2_543-
DE
Date de télétransmission : 11/12/2018
Date de réception préfecture : 11/12/2018

Libellé	31/12/2017
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION	
TOTAL CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION	835 470,00
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	835 470,00
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
TOTAL	-1 064 394,36
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-1 064 394,36

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20181129-2018_CT2_543-
DE
Date de télétransmission : 11/12/2018
Date de réception préfecture : 11/12/2018

Libellé	31/12/2017
TOTAL	477 384,06
TOTAL	477 384,06
PRODUITS A RECEVOIR	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	58 884,06
AUTRES CREANCES	
TOTAL AUTRES CREANCES	418 500,00
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	477 384,06

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20181129-2018_CT2_543-
DE
Date de télétransmission : 11/12/2018
Date de réception préfecture : 11/12/2018

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	44 200			10

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2017	Total 31/12/2016
Travaux				
Prestations de services				
Produits accessoires	3 777 701		3 777 701	3 388 109
Total	3 777 701		3 777 701	3 388 109

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20181129-2018_CT2_543-
DE
Date de télétransmission : 11/12/2018
Date de réception préfecture : 11/12/2018

	Capital	Primes liées au capital	Ecart de réévaluation	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Provisions réglementées	Total
Situation ouverture de l'exercice	442 000				-3 154 003	195 333	9 986 914	7 470 244
Affectation de l'exercice					195 333	-195 333		
Distribution de l'exercice								
Augmentation de capital								
Réduction de capital								
Autres variations						359 571	-560 694	-201 123
Situation clôture de l'exercice	442 000				-2 958 670	359 571	9 426 220	7 269 121

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20181129-2018_CT2_543-
DE
Date de télétransmission : 11/12/2018
Date de réception préfecture : 11/12/2018

Nature des charges	Montant
--------------------	---------

TOTAL

Nature des produits	Montant
---------------------	---------

Q/Part de subvention versée au résultat	560 693
---	---------

TOTAL	560 693
-------	---------

Engagements financiers et autres informations

Identité des sociétés mères
consolidant les comptes de la
société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
EIFPAGE 3 PLACE DE L'EUROPE - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY	SA	392 329 060	81,00 %

Evènements post-clôture

Aucun évènement marquant post clôture n'est à signaler.

CAC : honoraires

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de services entrant dans les diligences directement liées à cette mission sont mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés du Groupe EIFFAGE.

Etats financiers, de gestion et autres

Date d'arrêté	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	0
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	442 000	442 000	442 000	442 000	442 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	44 200	44 200	44 200	44 200	44 200
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	3 777 701	3 388 109	3 475 980	2 891 178	2 604 514
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	1 384 119	1 185 290	988 079	552 099	712 472
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	1 024 548	989 957	977 301	965 508	939 914
Résultat net	359 571	195 333	10 777	-413 409	-227 442
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	31,31	26,82	22,35	12,49	16,12
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	8,14	4,42	0,24	-9,35	-5,15
Dividende attribué	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés					
Masse salariale					
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)					



RAPPORT DU DELEGATAIRE 2017

**Délégation de service public pour
l'établissement et l'exploitation d'un
réseau de communications électroniques
à très haut débit sur le territoire de la
Communauté du Pays d'Aix.**

1) Rapport d'activité administratif & financier (Données Comptables) :	5
a) Organisation	5
b) Etats Financiers : Etats à fin 2017 et budget prévisionnel 2018.....	6
c) Etat des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat : 18	
d) Présentation des méthodes et éléments de calcul économique annuel et pluriannuels retenus :	22
2) Rapport d'activité de la construction du réseau.....	23
a) Cartographie du réseau	23
b) Rappel du projet.....	23
c) Avancement des études et des travaux de la partie passive :	24
d) Etat du suivi du programme d'investissements :	25
e) Analyse de la qualité du service rendu et les mesures proposées par le Déléataire pour une meilleure satisfaction des usagers.....	26
3) Rapport d'activité de l'exploitation du réseau	27
a) Présentation générale :	27
b) Compte rendu technique :	28
4) Rapport d'activité de la commercialisation du réseau :	31
a) Préambule et contexte marketing :	31
b) Commercialisation :	34
c) Communication	43
d) Enjeux et Perspectives 2018	46
5) ANNEXE 1 : ETATS FINANCIERS 2017 DE CAPAIX CONNECTIC.....	48
6) ANNEXE 2 : ETAT DES EFFECTIFS.....	49
7) ANNEXE 3 : RAPPORT D'EXPLOITATION DU RESEAU PASSIF	50

PREAMBULE

Le territoire du Pays d'Aix est un des 6 territoires qui constitue la Métropole Aix-Marseille. Des 6 territoires, il s'agit du territoire le plus étendu puisqu'il réunit 36 communes sur 133.000 hectares et compte plus de 415.000 habitants. C'est également le territoire le plus dynamique. Son économie a été caractérisée sur les deux décennies écoulées par une vive croissance et le développement marqué de filières de haute-technologie, en microélectronique et photonique tout particulièrement. Par ailleurs, le Pays d'Aix enregistre une importante surreprésentation statistique des TPE et PME de faible taille.

L'activité économique du Pays d'Aix se concentre sur des pôles géographiques situés essentiellement en zone sud : Vitrolles, Plan de Campagne, Aix en Provence et Rousset. Une importante zone nord, plus rurale, dispose d'un niveau d'équipement économique significativement moins développé, à l'exception du Centre d'Etudes Nucléaires de Saint-Paul lez Durance, où sera installé le réacteur de recherche ITER.

Après de nombreuses études, le Pays d'Aix a conclu que, face à la nécessité et aux enjeux majeurs en matière d'aménagement numérique, la seule dynamique du marché trouve ses limites. Fort de sa compétence d'opérateurs de réseaux de communications électroniques reconnue par les dispositions de l'article L. 1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, tirées de la loi du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique la Communauté du Pays d'Aix par délibération en date du 26 juin 2008 a choisi de confier, dans le cadre d'un contrat de concession, la conception, la réalisation, l'exploitation technique et commerciale du projet à un délégataire de service public. Au terme de la procédure, la délégation de service public a été notifiée le 22 septembre 2008 au groupement d'entreprise EIFFAGE et SFR Collectivités pour une durée de 20 ans. Ce groupement a donné naissance à la société CAPAIX CONNECTIC en novembre 2008.

CAPAIX CONNECTIC, aménageur numérique du territoire, a donc pour mission :

- De favoriser le développement durable d'une concurrence accrue entre des offres moyen et haut débit à des tarifs réellement attractifs, sur l'ensemble du territoire du Pays d'Aix et en particulier les Zones d'Activité pour les opérateurs et les utilisateurs de réseaux indépendants, ainsi que, ce faisant, pour les clients des opérateurs usagers du réseau ;
- D'assurer la gestion à long terme du sous-sol et la cohérence du déploiement des réseaux de communications électroniques.

Le réseau de communications à très haut débit du Pays d'Aix représente un investissement cumulé à fin 2017 de 21,1 M€ et constitue un véritable projet d'aménagement numérique du territoire, dans la mesure où il visait à améliorer :

- *La cohésion territoriale* en offrant sur l'ensemble du territoire une couverture minimale de 2 Mbps, toute technologie confondue et des offres du marché dans des conditions attractives ;
- *La compétitivité des acteurs économiques*, avec une nouvelle infrastructure de télécommunication en fibre optique (technologie inégalée à ce jour) au service de l'innovation et de la performance
- *L'attractivité économique durable du territoire* en améliorant pour ses entreprises et ses habitants l'accessibilité aux services Haut et Très Haut-Débit.
- *La cohésion sociale*, en permettant à tout usager implanté sur le territoire du Pays d'Aix de disposer d'un accès facilité à de nouveaux services (ADSL, Wifimax, Satellite) qui permettront de compenser l'isolement des populations dans tous les domaines ;

Les principaux quantitatifs lors de la notification du projet étaient les suivants :

- La création d'un réseau de fibre optique de 290 km sur l'ensemble du territoire,
- Le dégroupage de 18 NRA,
- L'adduction de 51 ZA,

- L'implantation de 3 antennes hertziennes de technologie Wimax permettant la couverture des zones blanches,
- La mise à disposition d'un catalogue de service public et d'une grille tarifaire adaptée aux besoins des opérateurs locaux et nationaux, garants de la pérennité de la dynamique initiée.

Le territoire du Pays d'Aix, par délibération datée du 8 octobre 2015 et CAPAIX CONNECTIC ont signé en date du 16 novembre 2015, un avenant n°1 à la convention de DSP. Cet avenant n°1, vise à la mise en capillarité de 5 Z.A. du territoire du Pays d'Aix et à la réalisation de 10 projets de montée en débit.

3 autres ZA ont été mises en capillarité au cours de l'exercice 2017 et quelques autres sont en études pour le début 2018 afin d'élargir le potentiel du nouveau service CECA auprès des TPE-PME. Compte tenu que cette réalisation s'effectue sur fonds propres de CAPAIX CONNECTIC, un tarif différencié pour ces zones a été appliqué par CAPAIX CONNECTIC.

Au terme de l'année 2017, les principaux quantitatifs du projet sont les suivants :

- La création d'un réseau de fibre optique de 504 km sur l'ensemble du territoire dont 89,8 km d'IRU FO,
- Le dégroupage de 20 NRA,
- Le projet de montée en débit sur 10 PRM et la mise en commercialisation de huit projets,
- La mise en capillarité de 5 Z.A., la ZAC Saint Martin à Pertuis, le Parc d'activités de la Duranne, le Pôle d'activités d'Aix en Provence, la ZA de Fuveau,-Peynier-Rousset, la Za Anjoly – Les Estroublans à Vitrolles.
- S'est ajoutée la réalisation en fin 2017 de trois zones d'activité complémentaires en capillarité : ZA Venelles, Vitrolles – Couperigne et Vitrolles – Bastide Blanche sur lesquelles les mises en service de clients se sont réalisées en début 2018.
- De même, Capaix a commencé fin 2017 les travaux de liaison et de connexion de la pépinière de Meyreuil ainsi que du Pôle d'activité Yvon Morandat à Gardanne sur lesquels le territoire d'Aix a participé au montant des travaux à hauteur de 20 k€ TTC.
- L'adduction de 73 ZA.
- La mise à disposition d'un catalogue de service public et d'une grille tarifaire adaptée aux besoins des opérateurs locaux et nationaux, garants de la pérennité de la dynamique initiée.

1) RAPPORT D'ACTIVITE ADMINISTRATIF & FINANCIER (DONNEES COMPTABLES) :

a) Organisation

i) Description de la société de concessionnaire et de son actionariat

CAPAIX CONNECTIC est une Société par Action Simplifiée au capital de 442.000 euros, dont le siège social se situe au Pôle d'Activités des Milles, 420 rue Georges Claude – Pôle d'Activités Les Milles – 13100 Aix en Provence. Le siège social sera transféré au cours de l'exercice 2018 à l'adresse suivante : ZAC de Saumaty Séon – Avenue de la Gare - 13016 Marseille chez Eiffage Energie Méditerranée. Elle a été immatriculée au registre du commerce des sociétés d'Aix le 15 novembre 2008.

CAPAIX CONNECTIC est une filiale du groupe EIFFAGE (81%) et de SFR Collectivités (19%).

Le groupe EIFFAGE est un acteur majeur dans le domaine des Concessions et des Partenariat Public-Privé en France et en Europe. A ce titre, EIFFAGE déploie et gère des réseaux de haut et très haut débit dans trois DSP et un PPP pour le compte de collectivités locales réparties sur l'ensemble du territoire français.

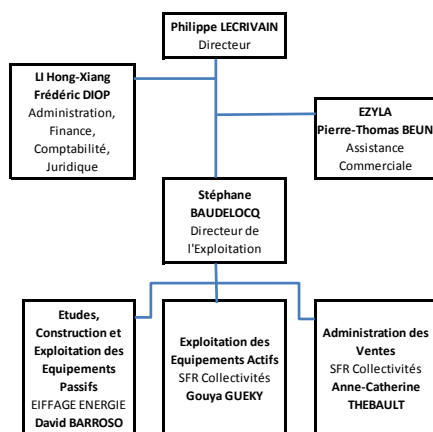
SFR Collectivités filiale de Numéricable-SFR, est le leader français des concessions de réseaux de communications à très haut débit.

Le mandat de Président de CAPAIX CONNECTIC est attribué à EIFFAGE, représenté par Monsieur Max Roche. Le commissaire aux comptes titulaire est le cabinet PriceWaterhouseCoopers, 63 avenue de Villiers – 92208 NEUILLY SUR SEINE.

ii) Organigramme de la société concessionnaire

Le délégataire ne dispose pas de personnel propre et s'appuie, pour l'ensemble de ses missions (études, construction, exploitation, commercialisation et administration des ventes, financières et juridiques) sur les ressources propres des Groupes EIFFAGE et ALTICE (SFR). De plus, CAPAIX CONNECTIC s'appuie sur la société EZYLA au travers de Pierre Thomas Beun, pour la promotion des usages et des services en fibre optique auprès des entreprises. Ceci permet à CAPAIX CONNECTIC de disposer de moyens humains locaux afin d'animer la commercialisation du réseau auprès des opérateurs locaux notamment.

Organigramme schématique de l'organisation du concessionnaire.



b) Etats Financiers : Etats à fin 2017 et budget prévisionnel 2018

Préambule

Le présent rapport est la partie financière du rapport annuel dû par CAPAIX CONNECTIC au titre la convention de concession pour la création et l'exploitation d'une infrastructure à haut débit et très haut débit sur le territoire du Pays d'Aix.

i) Compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation 2017 :

(1) Produits d'Exploitation

Chiffres d'Affaires	2017 en K€ (Réel)	2017 en K€ (BP initial)
Activité DSL	2 469	2 028
Activité LAN TO LAN	1 109	1 735
Activité Hertzienne (Wimax / Wifimax)	-	204
Activité IRU	186	85
Recettes Diverses	14	44
Activité Sociale	3 778	4 095

L'exercice 2017 a été consacré à la finalisation des travaux liés à l'avenant n°1 et à la promotion de notre nouvelle offre à destination des TPE-PME du territoire, ainsi qu'à la poursuite de commercialisation du DSL et des services « actifs » en fibre optique.

Au terme de l'exercice 2017, on comptait en exploitation, les 20 NRA dégroupés les années passées, mais aussi huit projets de montée en débit ainsi que 5 ZA mises en capillarité.

Pour la partie Grand Public en DSL, cela représente une moyenne sur l'exercice 2017 de 9.985 abonnés issus du territoire de la CPA auprès des opérateurs clients de CAPAIX CONNECTIC.

Pour rappel, le Business Plan initial (ci-après « BP initial ») faisait état de 2.028 K€ de chiffre d'affaires et 8.367 abonnés à fin 2017.

Au final, comme indiqué ci-dessus le chiffre d'affaires pour l'exercice 2017 a été de 3.778 k€ (3.388 K€ en 2016) dont 2.469 K€ pour le DSL, soit 73 % des recettes.

Le fait que CAPAIX CONNECTIC fasse plus de chiffre d'affaires que prévu au BP initial, est lié au dégroupage supplémentaire de 2 NRA qu'initialement prévu (Trets et Venelles) et la réalisation de 8 NRA MED.

2017 conforte le bon démarrage constaté en 2016 de notre offre de service en fibre optique à destination des TPE PME, qui a été lancé dans le cadre de la réalisation de l'Avenant N°1.

A fin 2017, CAPAIX CONNECTIC dispose d'un nombre équivalent de contrats livrés que ceux initialement prévus dans le Business Plan. Ceci montre bien que notre stratégie et sa mise en œuvre sont bien en adéquation avec les besoins des TPE et PME du territoire du Pays d'Aix.

Nous disposons à fin 2017 de 237 contrats livrés auprès de 9 clients opérateurs, contre 233 contrats prévus dans BP initial.

Cependant, en terme financier, il est à noter que le chiffre d'affaires (hors FAS) n'est que de 886 K€, contre 1.597 K€ (hors FAS) de chiffre d'affaires lié à cette activité dans le BP initial.

En effet l'ARPU (Revenu moyen par client), du fait du grand nombre de contrats CECA en faveur des TPE et PME, est en nette diminution par rapport à celui envisagé au plan d'affaires d'origine qui ne comptabilisait que des liens en Lan to lan à des tarifs bien plus élevés que ceux proposés au TPE-PME.

Les autres faits expliquant cet écart restent similaires à ceux énoncés dans nos rapports annuels précédents, à savoir :

- Un nombre de commandes liées aux entités publiques liées à l'Autorité Délégante très inférieur à la norme. Force est de constater que la majorité des collectivités membres du territoire du Pays d'Aix préfère confier les services compétitifs que propose CAPAIX CONNECTIC à des opérateurs historiques (SFR, Comptel, Orange) qui ne s'appuient pas sur le réseau du territoire du Pays d'Aix. Ceci génère un préjudice pour CAPAIX CONNECTIC qui ne trouve pas les ressources « naturelles » à son développement et en plus, voit les positions des opérateurs présents antérieurement au lancement du réseau d'initiative public se renforcer.
- Depuis la crise financière de 2008, les PME et TPE ciblées par CAPAIX CONNECTIC effectuent leurs arbitrages en termes de frais généraux ce qui ne se traduit pas en faveur d'un passage de leurs télécommunications vers des services en fibre optique. L'Avenant N°1 signé par le territoire du Pays d'Aix et CAPAIX CONNECTIC vise précisément à ce que les PME et TPE pratiquent cette bascule vers des services en fibre optique. A fin 2017, nous pouvons constater que cela a été le cas pour plus d'une centaine d'entre elles.
- Les opérateurs clients de CAPAIX CONNECTIC qui devaient transformer une partie importante de leurs clients SDSL en clients Lan to Lan, ne le font pas, par crainte de perdre ces clients lors des phases de renouvellement de ces marchés. Aussi, ont-ils parfois un discours à contre-courant du nôtre afin de conserver ces derniers. Nous notons même des résiliations d'opérateurs nationaux au profit de leurs réseaux depuis le déploiement des zones AMII sur le territoire du Pays d'Aix.
- La concurrence exercée par Orange qui a effectué des baisses successives très importantes depuis 2009 concernant les services en F.O et en DSL. A plusieurs reprises, de nouvelles baisses sont venues déclasser les offres de CAPAIX CONNECTIC et le Déléataire a été de nouveau contraint de baisser sa grille tarifaire. En effet, ne rien faire aurait conduit inévitablement les clients de CAPAIX CONNECTIC à commander auprès d'Orange les services en question, ce qui aurait précipité le bouleversement économique de la Concession que le territoire du Pays d'Aix lui a confié.

Par ailleurs, CAPAIX CONNECTIC rencontre un problème structurel lié à la Délégation qui nous a été confiée. En effet, le réseau commandé par la CPA ne prévoit pas la desserte des entreprises jusqu'à leur bâtiment en Z.A. et ceci représente un frein important à la commercialisation. Il convient tout de même de noter que l'Avenant N°1 vise à traiter cette problématique pour les 5 principales zones d'activités du territoire du Pays d'Aix. Ce maillage nécessaire des autres zones d'activités du territoire pourra être fait dans le cadre d'autres avenants à signer dans l'avenir.

Concernant les autres services proposés par CAPAIX CONNECTIC tels que les IRU FON et l'hébergement ceux-ci sont en net recul pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, pour ce qui concerne l'hébergement, les stratégies développées par les opérateurs (concentration des équipements actifs dans des Pops internationaux) depuis le lancement de la Délégation font que ce service n'est pas utilisé par nos clients. De plus, le fait que CAPAIX CONNECTIC propose une livraison à Interxion – Marseille en plus des livraisons à ces Pops d'origine et ceux-ci à iso-coût n'est pas en faveur du développement de ce service. Comme indiqué par le passé, la livraison à Interxion est dans l'ensemble positive en termes de chiffre d'affaires, puisqu'elle a permis à Capaix Connectic d'accéder à certains clients opérateurs qui autrement ne seraient pas venus sur la DSP.

Enfin concernant l'activité IRU et location FON, celles-ci sont en progression par rapport aux prévisions initiales, mais il convient de signaler que les cibles concernant cette activité tels qu'ITER, RENATER et l'interconnexion des principaux sites du territoire du Pays d'Aix ne font toujours pas l'objet de commande à ce jour. Plusieurs IRU pourraient être réalisés au sein des collectivités du Pays d'Aix sous forme d'un groupement fermé d'utilisateurs permettant à ces collectivités de relier numériquement leurs différents établissements. Une réflexion à ce sujet est en cours au sein du territoire d'Aix.

(2) Charges d'Exploitation

Bien que disposant d'un chiffre d'affaires d'exploitation en ligne par rapport au BP initial, CAPAIX CONNECTIC affiche des charges d'exploitation en hausse. Cette augmentation s'explique de la façon suivante :

- Au niveau des charges directes -> 795 K€ d'augmentation dont :
 - o L'augmentation du nombre d'abonnés DSL (9.985 abonnés moyens en 2017 contre 8.364 initialement prévus au BP initial) qui surenchérit directement nos coûts auprès d'Orange de 541 K€.
 - o La méthode de comptabilisation des raccordements clients en charges d'exploitation jusqu'à concurrence du produit lié à cette activité (méthode approuvée par nos commissaires aux comptes) surenchérit de 175 K€ les charges directes liées à la maintenance et l'exploitation du réseau passif. L'effet positif de cette méthode se retrouve dans une diminution des montants investis et donc une diminution des amortissements.
- Au niveau des charges indirectes -> 52 K€ d'augmentation liée à la charge de la promotion et la commercialisation du réseau (EZYLA).

Charges d'exploitation	2017 en K€ (Réel)	2017 en K€ (BP initial)
Maintenance exploit passif (Eiffage Energie))	442	212
Maintenance exploit actif (SFR Coll)	125	175
Maintenance du SI (SFR)	32	32
Pop et énergies	20	118
Location Pylônes	3	12
Location Réseaux + Infrastructures tierces + Droit de Passage	342	60
LOCATION LIEN FIBRE OPTIQUE - LFO France Telecom - GC ZAC	17	61
GC RCA		
Charges de dégroupage NRA France Telecom	107	75
Location Boucle Locale Cuivre France Telecom (DSL)	1 305	796
Charges Variables DSL (SFR Coll)	120	106
Charges Variables LAN TO LAN (SFR Coll)	70	73
Charges Variables Hertzien (SFR Coll)	-	67
Total Charges directes	2 582	1 787

Contrat Laborde	135	160
Contrat SFR Coll	70	121
Impôts	2	47
Frais Administratifs de la SPV	185	12
Total Charges Indirectes	392	340

(3) Résultat

	2017 en K€ (Réel)	2017 en K€ (BP initial)
EBITDA	804	1 968
Amortissements	- 931	- 893
Q/P Subv. affectée au résultat	561	424
Dotations aux provisions	- 74	- 146
Résultat d'exploitation	360	1 353
Ecart finance	-	- 482
Autres écart financiers	-	19
Résultat courant	360	890
Impôt sur les sociétés	-	-
Résultat net	360	890

On constate au terme de l'exercice 2017 un résultat net de 360 K€ contre 890 K€ prévu initialement au BP, alors qu'en EBITDA l'écart est bien plus important (- 1,16 M€). La réduction de cet écart entre l'EBITDA et le Résultat Net s'explique par le bénéfice de la baisse des taux de frais financiers, négatifs en 2017 (463 K€ économisés).

ii) Bilan de la délégation 2017

(1) Actif

ACTIF	Montant Brut	Amortissements	2 017	2 016
Capital souscrit non appelé				
Immobilisation incorporelles				
Immobilisations corporelles	21 077 318 €	6 689 422 €	14 387 897 €	15 392 601 €
Autres immobilisations corporelles	17 341 437 €	6 689 422 €	10 652 015 €	11 484 678 €
Immobilisations en cours	3 735 882 €		3 735 882 €	3 941 832 €
Immobilisations financières				
Actif Immobilisé	21 077 318 €	6 689 422 €	14 387 897 €	15 392 601 €
Stocks & en-cours	2 260 €		2 260 €	2 368 €
Avances et acomptes versés sur commandes	2 260 €		2 260 €	2 368 €
Créances	1 970 717 €		1 970 717 €	5 121 629 €
Créances clients & comptes rattachés	1 353 681 €		1 353 681 €	1 902 262 €
Autres Créances	617 036 €		617 036 €	3 219 367 €
Divers	863 893 €		863 893 €	1 700 174 €
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)				
Disponibilités	863 893 €		863 893 €	1 700 174 €
Compte de Régularisation	835 470 €		835 470 €	942 750 €
Charges constatées d'avances	835 470 €		835 470 €	942 750 €
Actif Circulant				
TOTAL GENERAL ACTIF	24 749 659 €	6 689 422 €	18 060 237 €	23 159 522 €

(a) Actif immobilisé

Le montant de l'actif immobilisé brut atteint 21,077 M€, équivalent à 2016.
Le détail de ce montant est conforme à celui de la production immobilisée comme suit :

Bien de Retour / Reprise	Type d'investissement	Linéaire (m) ou Unités SIG	Valeur Brute	Amortissement 2017	VNC à Fin 2017
	Infrastructures passives		13 735 700	674 811	8 632 659
Retour	Construction GC + Tirage FO en propriété dans fourreaux tiers	188 541	10 301 676	506 103	6 474 432
Reprise	Cession de Fourreaux Régies Municipales, câble opérateurs ou autres ...	2 746	25 335	1 245	15 923
Reprise	Location réseau FEUX, 2 premières années	8 363			
Retour	Cession de Fourreaux SFR Lambesc - Les Pennes Mirebeaux	46 731	1 116 330	54 843	701 595
Reprise	IRU Fourreaux GLOBAL CROSSING 20 ans - Peynier - Saint Paul Lez Durance	40 752	700 312	34 405	440 134
Retour	Cession de Fourreaux SFR Bassin Le Realor - ZAC Les Milles	9 718	361 760	17 773	227 360
Reprise	IRU Fibre SFR 4 PFON 20 ans - Boucle ZAC Les Milles - Connexion POP SIRIS	6 930	131 275	6 449	82 504
Reprise	IRU Fibre COMPLETEL 20 ans - ZAC les Milles - Aix Beauvalle	7 318	285 000	14 002	179 118
Reprise	IRU Fibre VIATEL 15 ans - Bassin Le Realor - Netcenter	33 570	39 146	1 923	24 603
Reprise	Maintenance IRU Fibre ESCOTA 15 ans - Aix Beauvalle - ZAC Venelles	10 735	15 674	770	9 851
Reprise	IRU Fibre ESCOTA 15 ans - Saint Paul Lez Durance - Meyrargues	22 308	7 410	364	4 657
Reprise	IRU Fourreaux ESCOTA 15 ans - Aix Beauvalle Trets	20 324			
Reprise	IRU Fibre ESCOTA 13 ans - Meyrargues - Venelles	8 688			
Retour	Tirage de câble optique		350 000	17 195	219 969
Reprise	Descentes de Pylônes et équipement postes TDF	1,0	1 511	74	950
Reprise	Points Hauts à construire ou à équiper (TDF) et pylonnets pour URA en collecte Wimax	3,0	32 850	1 614	20 646
Retour	Armoires de rue (dégrouper, points hauts aménager, équipement ZAC) avec raccordement EDF	10,0	203 947	10 020	128 177
Reprise	Convention ASF - Ventabren		3 474	171	2 183
Retour	Locaux Techniques	2,0	160 000	7 861	100 557

Bien de Retour / Reprise	Type d'investissement	Linéaire (m) ou Unités SIG	Valeur Brute	Amortissement 2017	VNC à Fin 2017
	Réseau actif		1 411 815	69 360	887 302
Retour	Actif backbone IP (routeurs, switchs, équipement ZAC) installé, activé, mis en exploitation	112,0	457 418	22 472	287 480
Retour	Actif DSLAM installé, activé, mis en exploitation	19,0	322 785	15 858	202 865
	Fond de réserve couverture 100%				
Retour	Frais de dégroupage (cohabitation et localisation distante FT)	19,0	524 811	25 783	329 835
Retour	Actif Wimax installé, activé, mis en exploitation	4,0	106 800	5 247	67 122
	Ingénierie Proket		282 879	13 897	177 785
Retour	Ingénierie réseau passif (fibre, POP)		129 879	6 381	81 627
Retour	Ingénierie réseau actif (réseau et système)		60 000	2 948	37 709
Retour	Ingénierie déploiement		93 000	4 569	58 449
	Système d'information		800 000	39 303	502 787
Retour	Droit d'usage Système Informatique DSL		800 000	39 303	502 787
	SOUS TOTAL	406 725	16 230 395	797 371	10 200 533
	Frais de Structures & Management du Proket en Phase de 1er établissement		100 000	4 913	62 848
	Extensions & Raccordements clients		1 011 041	30 379	388 634
	Travaux en connexion avec la réalisation de l'Avenant n°1	97 253	3 735 882		3 735 882
	Total en € HT	503 978	21 077 318		14 387 897

(b) Actif circulant

Le montant de l'actif net circulant s'élève à 2,8 M€.

Les principales composantes sont :

- Les créances clients (1.354 K€) correspondent à la commercialisation de nos services auprès de nos opérateurs clients.
- Les autres créances (617 K€) correspondant principalement à des créances de T.V.A et le solde de la subvention correspondant à l'avenant 1.
- Les disponibilités et valeurs mobilières de placement sont à 864 K€.
- Des charges constatées d'avance correspondant à des infrastructures mise à disposition de Capaix (835 k€).

(2) Passif

Passif	2 017	2 016
Capital social ou individuel	442 000 €	442 000 €
Report à nouveau	-2 958 670 €	-3 154 003 €
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	359 571 €	195 333 €
Subventions d'investissement	9 426 220 €	9 986 914 €
Capitaux propres	7 269 122 €	7 470 244 €
Autres fonds propres		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	19 845 €	
Provisions	19 845 €	
<u>Dettes financières</u>		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. Participatifs)	8 548 201 €	9 748 201 €
<u>Dettes d'exploitation</u>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 008 688 €	4 776 174 €
Dettes fiscales et sociales	149 987 €	249 803 €
<u>Dettes diverses</u>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<u>Compte de régularisation</u>		
Produits constatés d'avance	1 064 394 €	949 009 €
Dettes	10 771 271 €	15 723 187 €
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL PASSIF	18 060 237 €	23 193 431 €

(a) Capitaux propres

Au 31 décembre 2017, les capitaux propres de la société s'élèvent à 7,3 M€.

Les principales composantes à date sont :

- Le Capital Social pour 442 K€, inchangé par rapport à l'exercice précédent,
- Le Résultat Net de 360 K€ et le report à nouveau pour – 3,0 M€,
- Le montant des subventions d'équipement de 9,4 M€, en diminution du fait de son amortissement sur l'exercice.

(b) Provisions

Une provision pour risques et charges a été comptabilisée dans les livres de CAPAIX CONNECTIC pour un montant non significatif de 20 k€.

(c) Dettes

Les dettes représentent 10,8 M€ et comprennent :

- Les dettes d'exploitation pour un montant de 1.159 k€ (fournisseurs et TVA),

- Les produits constatés par avance : produit des IRU vendus restant à amortir,
- Les dettes d'associés pour un montant de 8.548 k€.

iii) Budget prévisionnel 2018 :

(1) Données économiques :

Comme indiqué plus haut, le 16 novembre 2015, CAPAIX CONNECTIC et le territoire du Pays d'Aix ont signé :

- Un protocole d'accord transactionnel permettant de remettre à niveau le montant de subvention d'équipement ainsi que le montant des investissements relatifs aux travaux complémentaires demandés par le territoire du Pays d'Aix à CAPAIX CONNECTIC afin d'établir un réseau structurellement différent de celui initialement prévu lors de la signature de la Concession.
- Un avenant technique N°1 ayant pour objet le déploiement et la commercialisation de 10 PRM sur le territoire du Pays d'Aix, ainsi que le déploiement d'un réseau de F.O et la commercialisation de services Lan to Lan à des tarifs très compétitifs à destination des TPE-PME des 5 principales ZA du territoire du Pays d'Aix.

(2) Comptes de résultats prévisionnels pour 2018:

Chiffres d'Affaires	Prévisionnel 2018 en K€	2018 en K€ (BP initial)
Activité DSL	2 382	2 043
Activité LAN TO LAN	940	1 893
Activité Hertzienne (Wimax / Wifimax)	-	204
Activité IRU	210	113
Recettes Diverses		48
Activité Sociale	3 532	4 302
Charges d'exploitation		
Maintenance exploit passif (Eiffage Energ	- 360	- 213
Maintenance exploit actif (SFR Coll)	- 160	- 175
Maintenance du SI (SFR)	- 32	- 32
Pop et énergies	- 20	- 118
Location Pylônes	- 3	- 12
Location Réseaux + Infrastructures tierces	- 321	- 60
LOCATION LIEN FIBRE OPTIQUE - LFO F	- 20	- 61
Charges de dégroupage NRA France Télé	- 126	- 75
Location Boucle Locale Cuivre France	- 1 304	- 803
Telecom (DSL)	- 115	- 108
Charges Variables DSL (SFR Coll)	- 80	- 85
Charges Variables LAN TO LAN (SFR Coll)	-	- 67
Charges Variables Hertzien (SFR Coll)	-	-
Total Charges directes	- 2 541	- 1 809
Contrat Laborde	- 135	- 160
Contrat SFR Coll	- 70	- 121
Impôts	- 1	- 51
Frais Administratifs de la SPV	- 185	- 12
Total Charges Indirectes	- 390	- 343
EBITDA	601	2 149
Amortissements	- 1 362	- 893
Q/P Subv. affectée au résultat	886	424
Dotations aux provisions		- 166
Résultat d'exploitation	125	1 514
Ecart finance	- 30	- 397
Autres écart financiers	-	25
Résultat courant	95	1 142
Impôt sur les sociétés	-	-
Résultat net	95	1 142

(3) Commentaires :

Bien que présentant un chiffre d'affaires et un résultat en recul par rapport au Business Plan initial (BP initial), le compte de résultat prévisionnel pour l'exercice 2018 est prudent et légèrement au-dessus de l'équilibre.

(a) Activités DSL

Le chiffre d'affaires tient compte d'un nombre d'abonnés DSL en légère baisse par rapport à 2017 qui reste réaliste et ce malgré la mise en services des projets de montée en débit liés à l'Avenant n°1. Pour information le BP initial prévoyait, pour l'exercice 2017, 8.367 abonnés.

(b) Activités LAN TO LAN

Nous prévoyons une légère baisse des contrats Lan to Lan due à plusieurs résiliations déjà intervenues en 2017 et se confirmant sur 2018 compensée par de nouveaux contrats auprès des TPE et PME mais à une recette bien moindre par contrat. (850 k€ de recettes hors FAS en 2018 contre 886 k€ en 2017).

L'écart important entre le BP initial et notre budget prévisionnel s'explique par les facteurs suivants :

- La concurrence exercée par Orange qui a effectué des baisses successives très importantes depuis 2009 concernant les services en F.O et en DSL. Les baisses tarifaires intervenues depuis le lancement de la commercialisation des services Lan to Lan représentent en moyenne une baisse de l'ordre de 40%. Ceci vient directement impacter le chiffre d'affaires et par rebond le résultat de la DSP.
- Le déficit de commandes du territoire du Pays d'Aix et des membres de la Métropole Aix Marseille. Ces collectivités s'appuient pour leurs besoins en fibre optique sur les opérateurs préexistants au lancement de la DSP. Ce qui amène à s'interroger sur l'intérêt du service public à apporter, lorsque ces derniers n'y font pas appel. De plus, cette pratique génère un préjudice pour CAPAIX CONNECTIC qui ne trouve pas les ressources « naturelles » à son développement et en plus voit les positions des opérateurs présents antérieurement au lancement du réseau d'initiative public se renforcer.

De plus, il convient de rappeler que cette prévision ne se fait pas à iso-cout et donc avec un résultat en forte diminution par rapport au BP initial.

En effet, afin de permettre aux usagers de pouvoir bénéficier de services actifs en Très Haut Débit, CAPAIX CONNECTIC a dû réaliser :

- des investissements afin d'offrir de nouvelles fonctionnalités au réseau au travers de l'installation d'un nouveau Pop à Marseille,
- des dépenses de structures supplémentaires, en contractualisant avec la société EZYLA qui a pour mission la promotion du réseau, des usages du Très Haut Débit auprès des entreprises et collectivités. Ces dépenses se sont avérées nécessaires et essentielles par rapport aux prévisions initiales afin d'avoir une présence bien plus accrue, proche du terrain et des clients potentiels (entreprises et opérateurs).

(c) Charges d'Exploitation

Les charges d'exploitation sont présentées en deux catégories : les charges directes et les charges indirectes.

Commenté [PA0832095R4]: Comme pour le paragraphe précédent, cela reste bien inférieur aux standards de ce type de DSP.

(d) Les charges directes

Concernant les charges directes, il convient de considérer deux catégories :

- Les charges variables : elles concernent les charges liées au chiffre d'affaires généré par chacun des services proposés par CAPAIX CONNECTIC et de ce fait sont en ligne avec nos prévisions de chiffre d'affaires.
- Les charges fixes : elles concernent plus particulièrement la gestion et la vie du réseau (contrat d'exploitation et de maintenance des infrastructures, location des NRA à France Télécom, redevance de droit d'occupation aux collectivités etc.)

(e) Les charges indirectes

Les charges indirectes correspondent aux contrats de gestion que CAPAIX CONNECTIC a signés avec ses associés pour la mise à disposition des compétences, moyens techniques et humains nécessaires à sa bonne gestion et son développement.

Les contrats industriels (vis-à-vis des associés et affiliés de CAPAIX CONNECTIC) sont en diminution significative par rapport au Business Plan initial. En revanche comme indiqué ci-dessus, elles sont au global en augmentation du fait l'intégration des charges de la société EZYLA (P.T. Beun) qui assiste CAPAIX CONNECTIC dans la commercialisation des services auprès des PME du territoire du Pays d'Aix

Le mécanisme de détermination des charges d'amortissement, de reprises de subvention, de charges et produits financiers, étant défini de la même manière qu'indiqué supra dans le rapport d'activité financier, il en résulte les informations indiquées plus haut dans le compte de résultat prévisionnel.

(4) Ratio de suivi de la DSP :

A la fin de l'exercice 2010, le territoire du Pays d'Aix et CAPAIX CONNECTIC ont convenu de mettre en place cinq ratios afin de suivre le déroulement de la DSP. Vous trouverez ci-dessous leurs actualisations à fin 2017.

(5) Ratio de réseau passif / Total ml de gc exploité :

Désignation	ml	Contrat de Maintenance
IRU Fourreaux	72 186	26 262 €
Génie civil + raccordements	188 541	267 280 €
Cession Fourreaux	56 450	28 605 €
Total G.C.	317 176	322 148 €
Ratio Contrat de Mtce / ml GC	1,02 €	
IRU Fibres	186 802	34 762 €
Total Réseau Capaix Connectic	503 978	356 909 €
Ratio Contrat de Mtce / ml réseau Capaix Conne	0,71 €	

Au titre de l'exercice 2017 le ratio retenu de réseau passif exploité par rapport à la totalité du réseau est de 0,71 € HT / ml de réseau soit mieux que la cible à 0,86 € indiqué par le cabinet conseil de l'époque.

(6) Ratio de Maintenance des équipements actifs / Total capex actif :

Ratio de Maintenance des équipements actifs / Total des Capex Actif	Invest. Equip. Actif	Contrat de Maintenance
Montant des Contrats en Euros HT	1 341 740 €	124 907 €
Ratio Contrat de Maintenance Actif / Invest Equ	9,31%	

Au titre de l'exercice 2017, le ratio retenu de maintenance des équipements actifs est de 9,31 % contre 11,9 % préconisé par le cabinet conseil de l'époque.

(7) Ratio de Gestion des clients / nombre de lignes DSL activé :

Ratio de Gestion des clients / nombre de lignes DSL activé 2017	Nombre de Ligne	Partie variable DSL SFR Coll.
Montant des Contrats en Euros HT	9 985	120 000,00 €
Ratio de Gestion des clients / nombre de lignes D	12,02 €	

Au titre de l'exercice 2017, le ratio retenu de gestion des clients DSL est de 12,02 € par ligne DSL activée. Ce ratio est au-dessous de la cible à 12,96 € préconisée par le cabinet conseil de l'époque.

(8) Ratio de Gestion des clients / Chiffre d'Affaires :

Ratio Gestion des clients / Chiffre d'affaires 2017	Chiffre d'Affaires associé	Partie variable SFR Coll.
Charges Variables DSL (SFR Coll)	2 468 877 €	120 000 €
Charges Variables LAN TO LAN (SFR Coll) & autres	1 308 824 €	70 000 €
Charges Variables Hertzien (SFR Coll)		
TOTAL	3 777 701 €	190 000 €
Ratio Gestion des clients / Chiffre d'affaires	5,03%	

Au titre de l'exercice 2017, le ratio retenu de gestion des clients par rapport au chiffre d'affaires apparait à 5,03% contre 4,37% préconisé par le cabinet conseil de l'époque. Ce ratio ne tient pas compte du coût d'acquisition des clients Lan To Lan & DSL et du coup est d'autant moins pertinent.

Ratio Gestion des clients / Chiffre d'affaires 2018	Chiffre d'Affaires associé	Partie variable SFR Coll.
Charges Variables DSL (SFR Coll)	2 382 000 €	115 000 €
Charges Variables LAN TO LAN (SFR Coll) & autres Services F.O	1 150 000 €	80 000 €
Charges Variables Hertzien (SFR Coll)		
TOTAL	3 532 000 €	195 000 €
Ratio Gestion des clients / Chiffre d'affaires	5,52%	

Pour 2017, CAPAIX CONNECTIC prévoit un ratio qui s'écarte encore de la cible préconisée par le cabinet conseil de l'époque, mais il convient de souligner que ce ratio n'apporte aucune pertinence par rapport à l'investissement que CAPAIX CONNECTIC réalise pour acquérir de nouveaux clients.

En effet ce ratio, ne tient pas compte des sommes engagées auprès de la société Ezyla pour développer l'activité de services actifs en fibre optique, ni de la stratégie déployée par CAPAIX CONNECTIC pour réduire au maximum l'empreinte des coûts de raccordement, qui sont le principal frein au développement de ce service.

(9) Ratio Frais Généraux (hors impôts) / Chiffre d'Affaires :

Comme indiqué par le cabinet conseil, dans le cas d'opération de la taille de CAPAIX CONNECTIC, il convient de prendre en compte comme seuil de frais généraux une part fixe de 200 K€ auxquels on additionne une part variable de l'ordre de 10% du chiffre d'affaires annuel.

Pour 2017, le résultat de ce calcul représente 578 K€ de frais généraux en cible, et CAPAIX CONNECTIC affiche des frais généraux 392 K€.

Ratio Frais Généraux (hors impôts) / Chiffre d'Affaires 2017	Chiffre d'affaires	Frais Généraux
Montant en Euros HT	3 777 701 €	391 881 €
Ratio Frais Généraux (hors impôts) / Chiffre d'Affaires	10,37%	
Ratio cible recherché	17,68%	

Ratio Frais Généraux (hors impôts) / Chiffre d'Affaires 2018	Chiffre d'affaires	Frais Généraux
Montant en Euros HT	3 532 000 €	390 448 €
Ratio Frais Généraux (hors impôts) / Chiffre d'Affaires	11,05%	
Ratio cible recherché	17,68%	

Pour 2018, la cible de frais généraux représenterait 553 K€, soit une économie avec notre budget de frais généraux de l'ordre de 162 K€. Ce nouvel écart prouve combien les ratios développés par le Cabinet Cap Hornier ne sont pas pertinents dans le suivi de Capaix.

c) Etat des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat :

Vous trouverez l'explication des variations de patrimoine intervenues dans le cadre du contrat plus haut dans le présent rapport, ainsi que dans le rapport des Etats financiers en annexe 1 du présent rapport.

i) Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué :

Vous trouverez supra dans le présent rapport les explications relatives aux éléments comptables et financiers de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué. De même, ces éléments sont à nouveau détaillés dans le rapport des Etats financiers en Annexe 1 du rapport.

(1) Présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation :

Vous trouverez plus haut dans le présent rapport les explications concernant cette méthode de calcul ainsi que dans le rapport des Etats financiers (Annexe 1).

ii) Etat des autres dépenses de renouvellement réalisées :

Le réseau ayant fait l'objet de la recette générale sans réserve majeure à fin 2011, il n'a pas fait l'objet de dépenses de renouvellement.

Pour information, les dépenses de renouvellement sont de deux sortes :

- Le renouvellement d'équipements actifs (ces derniers ayant atteint leur durée de vie limite ou devant être changés dans le cas de la maintenance curative),
- Le renouvellement de location d'infrastructures passives ou d'IRU d'infrastructures passives (fourreaux ou fibre).

iii) Inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et bien de reprises du service délégué :

(1) Inventaire des biens de retour :

100% du réseau en génie civil a été réalisé à fin 2016 : 285.794 ml qui se ventilent comme suit :

Tronçon	Génie civil construit en M.L.
Meyrargues - Lambesc	58 064
Lambesc - Ventabren	15 262
Ventabren - Plan de Campagne	2 208
Plan de Campagne - Vitrolles	19 727
Plan de Campagne - Gardanne	12 814
Bassin le Realtor - Aix - Venelles	11 633
Aix - Meyreuil	4 053
Meyreuil - Trets	7 515
Peynier - Saint Paul Les Durance	2 411
Saint Paul les Durance - Meyrargues	5 624
Divers raccordements clients	49 230
Travaux en connexion avec la réalisation de l'Avenant n°1	97 253
Total Projet	285 794

Cession du fourreau Neuf-Cegetel : 56.450 ml qui se ventilent comme suit :

Tronçon	Génie civil construit en M.L.
Lambesc - Plan de Campagne	46 731
Bassin le Realtor - Z.A. Les Milles	9 718
Total Rachat d'infrastructures	56 450

Les équipements actifs installés sont les suivants :

NOM	TYPE	RESEAU	POP	CODE G2R	ETAT
AIX2-CO-1	7606	DSP_CAPAIX_CONNECTIC	POP AIX EN PROVENCE	134033	En Service
AIX2-CO-2	7606	DSP_CAPAIX_CONNECTIC	POP AIX EN PROVENCE	134033	En Service
AIX2-SW-1	5624F	DSP_CAPAIX_CONNECTIC	POP AIX EN PROVENCE	134033	En Service
AIX2-SW-2	5624F	DSP_CAPAIX_CONNECTIC	POP AIX EN PROVENCE	134033	En Service
AIX2-SW-3	S9303	DSP_CAPAIX_CONNECTIC	POP AIX EN PROVENCE	134033	En Service
ARB2-SWS-1	S9303	DSP_CAPAIX_CONNECTIC	POP CALABRIES	131000092	En Service
MRS1-SW-1	S9303	DSP_CAPAIX_CONNECTIC	NETCENTER MARSEILLE	133963	En Service
PUY1-CO-1	7606	DSP_CAPAIX_CONNECTIC	POP LE PUY STE REPARADE	134035	En Service
PUY1-CO-2	7606	DSP_CAPAIX_CONNECTIC	POP LE PUY STE REPARADE	134035	En Service
PUY1-SW-1	5624F	DSP_CAPAIX_CONNECTIC	POP LE PUY STE REPARADE	134035	En Service
PUY1-SW-2	5624F	DSP_CAPAIX_CONNECTIC	POP LE PUY STE REPARADE	134035	En Service

NOM	TYPE	RESEAU	POP	CODE G2R	ETAT
SE100-AIX2-1	SE100	DSP_CAPAIX_CONNECTIC	AIX	134033	En Service
SE100-PUY1-1	SE100	DSP_CAPAIX_CONNECTIC	PUY DSP	134035	En Service

CODE_SITE	NOM_DSLAM	Alias Nom DSLAM	compatibilité MPLS	NRA
U6RA0	LAMBESC-U6RA0.DSLAM-IP.TM-2.B1.D1	13lam1-i1-1	Non MPLS	U6RA0
U6RA0	LAMBESC-U6RA0.DSLAM-IP.TM-2.B1.D2	13lam1-i1-2	Non MPLS	U6RA0
UA000	LE PUY.DSLAM-IP.T3-5.B1.D1	13lpu1-i1-1	Non MPLS	UA000
UA000	LE PUY.DSLAM-IP.T3-5.B1.D2	13lpu1-i1-2	Non MPLS	UA000
UAAE2	EUROPOLE-UAAE2.DSLAM-IP.T4-1.B1.D1	13arb1-i1-1	Non MPLS	UAAE2
UABR0	ROUSSET-UABR0.DSLAM-IP.TM-2.B1.D1	13rou1-i1-1	Non MPLS	UABR0
UABR0	ROUSSET-UABR0.DSLAM-IP.TM-2.B1.D2	13rou1-i1-2	Non MPLS	UABR0
UAC00	ST CANNAT.DSLAM-IP.T3-1.B1.D1	13sca1-i1-1	Non MPLS	UAC00
UAC00	ST CANNAT.DSLAM-IP.T3-1.B1.D2	13sca1-i1-2	Non MPLS	UAC00
UAGM0	TRETS-UAGM0.DSLAM-IP.T1-1.B1.D2	13tre1-i1-2	Non MPLS	UAGM0
UAGM0	TRETS-UAGM0.DSLAM-IP.T4-1.B1.D1	13tre1-i1-1	Non MPLS	UAGM0
UBRA5	LA ROQUE.DSLAM-IP.T3-2.B1.D1	13lro1-i1-1	Non MPLS	UBRA5
UELS4	LUYNES-UELS4.DSLAM-IP.TOUT.B1.D1	13luy1-i1-1	Non MPLS	UELS4
UELS4	LUYNES-UELS4.DSLAM-IP.TOUT.B1.D2	13luy1-i1-2	Non MPLS	UELS4
UEPR1	PUYLOUBIER-UEPR1.DSLAM-IP.TMUR-1.B1.D1	13pul1-i1-1	Non MPLS	UEPR1
UGCX2	COUDOUX-UGCX2.DSLAM-IP.T2-1.B1.D1	13cox1-i1-1	Non MPLS	UGCX2
ULSE5	ST PAUL LEZ DURANCE.DSLAM-IP.T3-1.B1.D1	13spa1-i1-1	Non MPLS	ULSE5
UMMS1	MEYRARGUES.DSLAM-IP.T2-1.B1.D1	13mey1-i1-1	Non MPLS	UMMS1
UPVN3	VENTABREN-UPVN3.DSLAM-IP.TM-2.B1.D1	13vet1-i1-1	Non MPLS	UPVN3
USAB3	SIMIANE-USAB3.DSLAM-IP.TOUT.B1.D1	13sim1-i1-1	Non MPLS	USAB3
USAB3	SIMIANE-USAB3.DSLAM-IP.TOUT.B1.D2	13sim1-i1-2	Non MPLS	USAB3
USMM1	VENELLES.DSLAM-IP.TOUT.B1.D1	13ven1-i1-1	Non MPLS	USMM1
USMM1	VENELLES.DSLAM-IP.TOUT.B1.D2	13ven1-i1-2	Non MPLS	USMM1
UTCS1	CABRIHS CALAS.DSLAM-IP.TOUT.B1.D1	13cas1-i1-1	Non MPLS	UTCS1
UWPE1	PEYROLLES.DSLAM-IP.TM-1.B1.D1	13pyr1-i1-1	Non MPLS	UWPE1
UWPE1	PEYROLLES.DSLAM-IP.TMUR-1.B1.D2	13pyr1-i1-2	Non MPLS	UWPE1
UYTA1	LE THOLONET-UYTA1.DSLAM-IP.T1-4.B1.D1	13tho1-i1-1	Non MPLS	UYTA1
UZRS1	ROGNES.DSLAM-IP.T2-3.B1.D1	13rog1-i1-1	Non MPLS	UZRS1

SWAG	Type SWAG	CO	PE	G2R	Ports Connectés/Réservés/Autres	Ports Libres	Ports Installés
AIX2-SW-1	5624F	AIX2-CO-1	AIX1-PESMS-1 / AIX1-PEL2VPN-1	134033	23	1	24
AIX2-SW-2	5624F	AIX2-CO-2		134033	22	2	24
AIX2-SW-3	S9303	AIX2-CO-2		134033	78	18	96
ARB2-SWS-1	S9303	AIX2-SW-2		1310000092	25	20	48
MRS1-SW-1	S9303	AIX2-CO-1		133963	27	25	52
PUY1-SW-1	5624F	PUY1-CO-1	MRS1-PEHMS-1	134035	16	8	24
PUY1-SW-2	5624F	PUY1-CO-2		134035	17	6	23

Semaine	Date ouverture chronos	CODE FT	IDLDCOM	CODE G2R	Nom du site	MOIS	Programme
1704	26/01/2017	13080Y2S	UGBZ4	1310006800	LE PUY-STE-REPARADE	JANVIER	MED
1704	27/01/2017	13093EMI	UGBZ5	1310006801	SAINT-ESTEVE-JANSON	JANVIER	MED
1706	08/02/2017	130123BO	UGBY9	1310006803	BEAURECUEIL	FEVRIER	MED
1706	09/02/2017	13059X2M	UGBZ1	1310006804	MEYRARGUES MED	FEVRIER	MED
1706	10/02/2017	130721PE	UGBZ3	1310006802	PEYNIER	FEVRIER	MED
1716	20/04/2017	13001X1P	UGBY6	1310006816	AIX EN PROVENCE MED1	AVRIL	MED
1717	25/04/2017	13060X1M	UGBZ2	1310006831	MEYREUIL	AVRIL	MED

(2) Inventaire des biens de reprises :

La totalité des IRU nécessaires à l'exploitation de la totalité du réseau ont été contractualisés à fin 2016 et l'inventaire des biens de reprises s'établit comme suit :

Type d'investissement	Linéaire (m) ou Unités
Cession de Fourreaux Régies Municipales, câble opérateurs ou autres ...	2 746
Location réseau FEUX, 2 premières années	8 363
IRU Fourreaux GLOBAL CROSSING 20 ans - Peynier - Saint Paul Lez Durance	40 752
IRU Fibre SFR 4 PFON 20 ans -Boucle ZAC Les Milles - Connexion POP SIRIS	6 930
IRU Fibre COMPLETEL 20 ans - ZAC les Milles - Aix Beauvalle	7 318
IRU Fibre VIATEL 15 ans - Bassin Le Realtor – Netcenter	33 570
Descentes de Pylônes et équipement postes TDF de Meyrargues	
IRU Fourreaux ESCOTA 15 ans - Aix Beauvalle Trets	20 324
IRU Fibre ESCOTA 15 ans - Aix Beauvalle - ZAC Venelles	10 735
IRU Fibre ESCOTA 15 ans - Saint Paul Lez Durance – Meyrargues	22 308
IRU Fibre ESCOTA 13 ans - Meyrargues - Venelles	8 688
Total infrastructures en IRU	161 734

iv) Engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaire à la continuité du service public :

Le réseau ne disposant de la recette générale sans réserve majeure que depuis fin décembre 2011, il n'a pas fait l'objet d'engagements à incidences financières.

d) Présentation des méthodes et éléments de calcul économique annuel et pluriannuels retenus :

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

Les comptes annuels sont établis selon les principes et méthodes édictés par le plan comptable et dans le respect des grands principes suivants :

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices
- Règles de prudence et permanence des méthodes

i) *Méthode d'évaluation :*

Les IMMOBILISATIONS sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Éléments constitutifs de l'infrastructure : Le mode d'amortissement utilisé pour l'ensemble des biens immobilisés est le mode linéaire.

Pour les équipements dits « passifs », la licence système d'information et les frais d'accès aux services, la durée d'amortissement retenue est la période allant de la date de mise en service jusqu'au terme de la concession.

Il en va de même pour les biens dits « actifs ».

Éléments non constitutifs de l'infrastructure : Le mode d'amortissement pratiqué pour ces immobilisations est le mode linéaire de la date de mise en service jusqu'au terme de la concession.

Les AMORTISSEMENTS pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire exclusivement jusqu'au terme de la convention de concession.

Les CREANCES ont été valorisées à leur valeur nominale, une dépréciation étant pratiquée chaque fois que la valeur d'inventaire se trouve inférieure à la valeur comptable.

Les DEPRECIATIONS traduisent la constatation, en fin d'exercice, de la baisse de l'évaluation des éléments d'actifs par rapport à la valeur comptable nette (y compris les valeurs mobilières de placement).

Les PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES sont constatées dès lors qu'il existe un risque probable de sorties de ressources sans contrepartie attendue.

Les SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS font l'objet d'une reprise correspondant à un montant proportionnel à la dotation aux amortissements affectés du rapport : Subventions/Immobilisations afin de tenir compte du caractère partiel de la subvention.

Vous trouverez dans le rapport des Etats financiers en Annexe 1 du présent rapport la méthode de calcul retenue.

2) RAPPORT D'ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION DU RESEAU

a) Cartographie du réseau



Cette carte correspond au réseau tel que constitué à fin 2017.

b) Rappel du projet

Le réseau backbone et de collecte de communications à très haut débit de la CPA est un réseau de plus de 504 km.

Ce réseau permet de raccorder 73 Z.A. réparties sur l'ensemble du territoire de la CPA dans le but d'améliorer l'attractivité du territoire et favoriser le développement des entreprises déjà implantées.

Autre objectif du réseau : la desserte à terme de 20 NRA dans le but de réaliser des opérations de dégroupage (18 lors du premier établissement du réseau, 1 au cours de l'exercice 2012, 1 dernier fin 2013).

Les 20 NRA dégroupés dans le cadre du 1^{er} établissement sont les suivants :

Cabriès	Coudoux	La Roque d'Anthéron
Lambesc	Le Puy Ste Réparate	Le Tholonet
Luynes	Meyrargues	Peyrolles
Plan de Campagne	Puylobier	Rognes
Rousset	Simiane	St Cannat
Saint Paul lez Durance	Trets	Ventabren
Venelles	Europole de l'Arbois	

Commenté [PA0832097R6]: fait

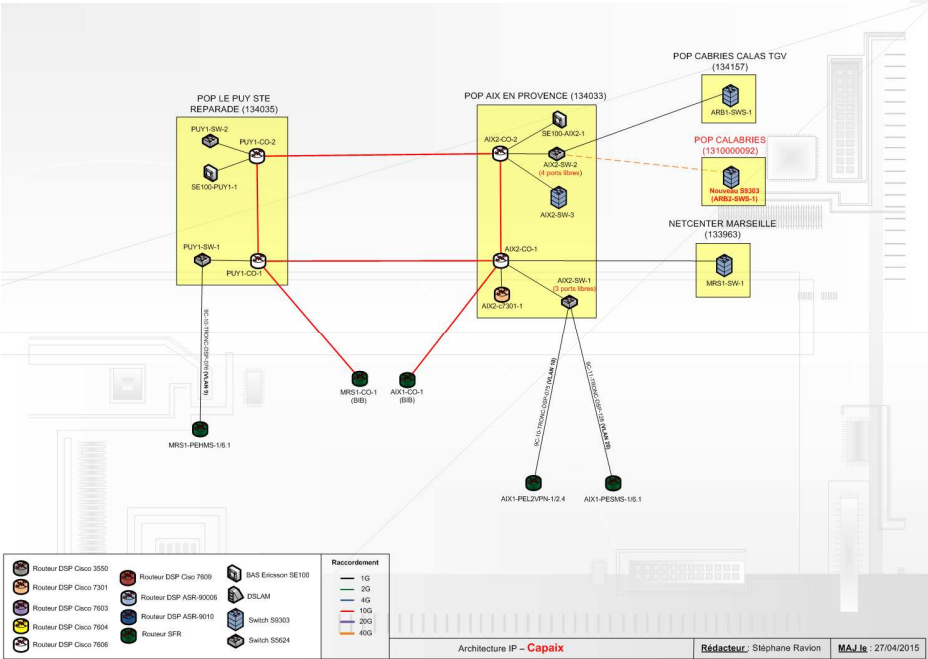
c) Avancement des études et des travaux de la partie passive :

La recette générale sans réserve majeure du réseau a été prononcée le 23 décembre 2011 par le territoire du Pays d'Aix. A fin 2017, les travaux liés à la réalisation de l'Avenant n°1 disposaient de l'avancement suivant :

- Travaux relatifs à la mise en capillarité de 5 Z.A. : Recette définitive des travaux de la part du territoire du Pays d'Aix.
- Travaux relatifs à la réalisation de 10 projets de montée en débit :
 - 8 PRM en commercialisation
 - 1 PRM en attente de finalisation car en lien avec des travaux de voirie de la collectivité
 - 1 PRM en attente de validation d'implantation sur une parcelle de l'opérateur ORANGE

i) Avancement des études et des travaux de la partie active :

L'architecture du réseau actif a été finalisée en décembre 2009, permettant la commande des équipements du Réseau. Vous trouverez ci-dessous un schéma de l'architecture déployée :



d) Etat du suivi du programme d'investissements :

i) Etat du suivi du programme :

(1) Réseau Passif

Ainsi, à fin 2017 le réseau passif s'établit comme suit :

- 407 Chambres de raccordement ou d'assistance à la pose de câbles (Type L3T, L3C, L2T, L1T, K2C, K1C).
- 222 Boîtiers pour épissures : de type Fist GCO2 série Flat permettant jusqu'à 192 épissures.
- 4 Baies optiques pour tête de câbles (aux shelters, de fourniture Tyco, grande modularité et capacités de raccordement).
- Tiroirs optiques : 1 * 144 FO, 8 * 72 FO, 1 * 24 FO pour Netcenter, 22 * 12 FO pour NRA, 12 FO pour lien client, connectique SC/APC uniquement avec jarretières de renvoi vers les équipements actifs en LC-PC.
- 2 Shelters : points de présence opérateurs, hébergeant notamment les cœurs de réseau, les équipements actifs de la DSP et des opérateurs tiers POP Aix & POP Meyrargues
- NRA-ZO : armoire Outdoor actives permettant le dégroupage des sous-répartiteurs FT distants en « Zone d'Ombre ».
- 16 Armoires de rue : hébergement des équipements actifs DSP en extérieur des NRA FT en « volume indoor saturé ». (ces armoires sont soit en liaison directe avec le réseau fibre DSP soit en déport pendulaire via une location de fibre chez FT).
- 1 armoire dans un site de l'Europole de l'Arbois : il s'agit d'un nouveau mini-pop qui vient remplacer celui dont nous disposions chez IP énergie.

Commenté [PA0832099R8]: fait

(2) Réseau Actif

A la fin de l'exercice 2017, 20 NRA et 8 PRM sont ouverts à la commercialisation. Vous trouverez supra dans la partie consacrée aux biens de retour (1-g-2) le détail des équipements actifs implantés de façon à pouvoir commercialiser les services sur les NRA et SR.

Les NRA ouverts à la commercialisation sont les suivants :

Cabriès	Coudoux	La Roque d'Anthéron
Lambesc	Le Puy Ste Réparate	Le Tholonet
Luynes	Meyrargues	Peyrolles
Plan de Campagne	Puyloubier	Rognes
Rousset	Simiane	St Cannat
Saint Paul lez Durance	Trets	Ventabren
Europole de l'Arbois	Venelles	

Les PRM ouverts à la commercialisation sont les suivants :

Meyrargues MED	Beaurecueil	Le Puy Ste Réparate
St Esteve Janson	Aix Molière	Meyreuil
Peynier	Pertuis	

Il reste à finaliser, en attente d'Orange, le PRM Guy de La Lauzière et Coutheron

e) Analyse de la qualité du service rendu et les mesures proposées par le Déléataire pour une meilleure satisfaction des usagers

Concernant les services en fibre optique, l'analyse de la qualité du service rendu aux usagers pour l'exercice 2017 n'a pas pu être menée compte tenu du peu de recul sur la commercialisation desdits services.

Concernant les services DSL, la qualité du service rendu aux usagers ne peut être mesurée en tant que tel, CAPAIX CONNECTIC disposant de prêt de 10.000 usagers à fin 2017.

Le bon indice concernant la qualité du service rendu est à trouver dans le rapport d'exploitation actif. Dans la mesure où le réseau de CAPAIX CONNECTIC n'a pas subi de pannes sur ses éléments actifs en 2017 et que le taux de disponibilité au trafic est de 100%, on peut penser que la qualité de service rendu aux usagers est optimum.

3) RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EXPLOITATION DU RESEAU

a) Présentation générale :

L'exploitation du réseau concerne l'ensemble des activités nécessaires à la livraison des services, la gestion de leur qualité et de leurs évolutions et les interventions de maintenance préventive et curative.

Le premier établissement du réseau s'échelonnant entre septembre 2008 et Juin 2011, les premières activations du réseau avec prise en exploitation ont eu lieu en aout 2010.

ij) Un centre d'exploitation 24/24 7/7

Afin de garantir la bonne exploitation du réseau, CAPAIX CONNECTIC s'appuie sur les centres d'exploitation de Forclum Numérique et SFR Collectivités qui lui apportent des ressources techniques et humaines nécessaires à sa mission de service public : experts réseau, ingénieurs et techniciens, plateformes et outils de supervision...

Le centre d'exploitation (ou NOC) assure les opérations suivantes qui restent néanmoins placées sous la responsabilité et le contrôle de CAPAIX CONNECTIC :

Un service dit « Service Technique Client » est à disposition des Opérateurs pour la notification des incidents. Ce service est accessible 24h/24 et 7j/7. Chaque notification fait l'objet d'un Ticket d'Incident. Ce Ticket d'Incident est géré par le NOC qui, après identification du problème, décide de la procédure à appliquer : reconfiguration du Réseau, appel du mainteneur pour intervention sur site.

Le NOC exploite et supervise en temps réel les équipements du réseau. La plateforme de supervision surveille le bon fonctionnement des équipements techniques et le respect de la qualité du service demandé. Les équipements sont interrogés fréquemment (notion de polling) pour vérifier leur état et remontent des alertes en cas d'incidents (traps ou syslog) au système de supervision.

La supervision du Réseau est effective 24h/24, 365 jours par an sur l'ensemble des systèmes actifs installés. Elle concerne les activités suivantes :

- Surveillance en temps réel des systèmes (Equipements de communications électroniques et produits d'environnements associés),
- Pré-diagnostic des incidents intervenus sur les équipements actifs,
- Résolution des incidents et rétablissement du fonctionnement du Réseau via une intervention locale sous la responsabilité et le contrôle de CAPAIX CONNECTIC
- Gestion du contrôle d'accès aux sites,
- Organisation des opérations de maintenance curative des équipements actifs et des infrastructures passives sous la responsabilité et le contrôle de CAPAIX CONNECTIC,
- Organisation des opérations de maintenance des équipements actifs, des infrastructures passives, des boucles locales et liaisons dégroupées sous la responsabilité et le contrôle de CAPAIX CONNECTIC.

ii) Les principales fonctions d'exploitation

- Recette des liaisons et prise en charge des infrastructures,
- Mise en exploitation des équipements,
- Raccordements (gestion et suivi des délais),
- Assurance de la disponibilité des services,
- Gestion des documentations et des supports pour maintenance des réseaux,
- Suivi des contrats de maintenance et des équipements de remplacement,

- Gestion de l'intégrité des réseaux.

b) Compte rendu technique :

i) Tableau de bord de disponibilité du réseau actif :

Les indicateurs donnés ci-dessous, correspondent au taux de disponibilité constaté sur le réseau actif pendant l'année 2017. Ce taux de disponibilité se mesure par service réseau.

Cœur de Réseau

Taux de disponibilité  100 %

Nra

Taux de disponibilité  100 %

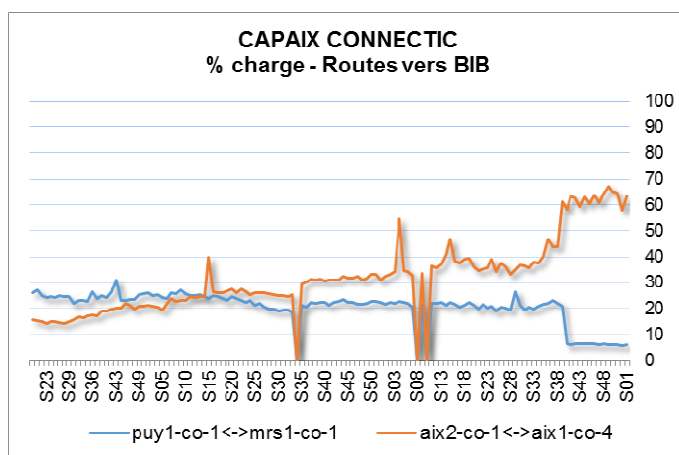
ii) Evolution générale de l'état des matériels et équipements exploités :

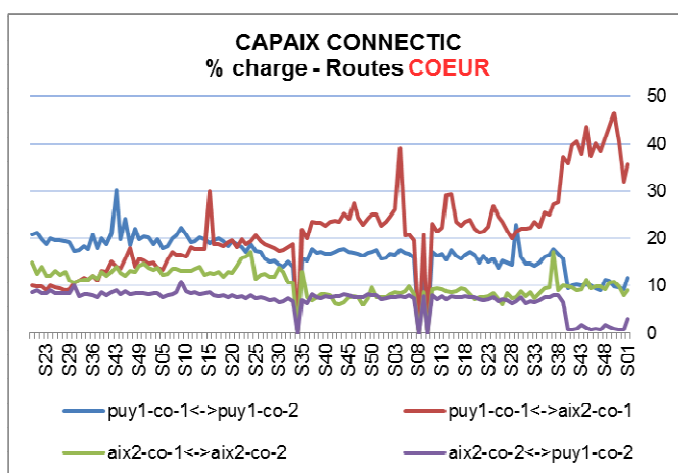
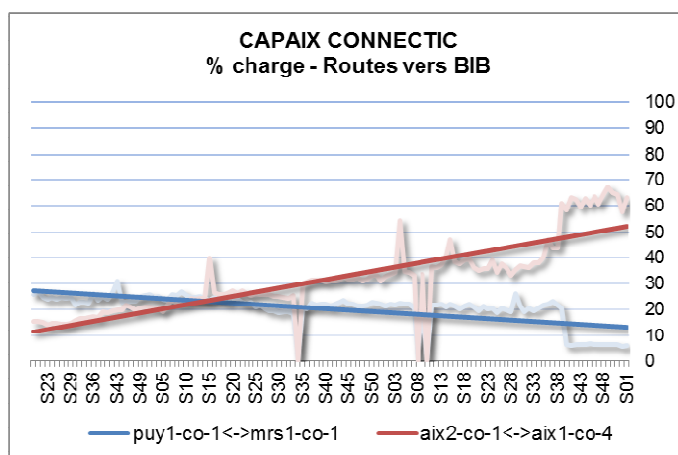
Les équipements installés sont en bon état de fonctionnement. En cas de défaut, l'équipement actif est immédiatement remplacé par les équipes techniques.

iii) Evolution de l'activité :

(1) Cœur de réseau actif

Le diagramme ci-dessous rend compte de la charge de trafic sur l'ensemble du cœur de réseau CAPAIX CONNECTIC. La lecture de ce diagramme permet de conclure que le taux de charge du cœur de réseau est maîtrisé.





iv) Modification technique éventuelle de l'organisation des Services :

Aucune modification technique venant impacter l'organisation des services n'est intervenue en 2017.

v) Travaux d'entretien et de renouvellement :

Les équipements déployés sont relativement récents, l'ensemble des équipements font l'objet d'un contrôle visuel au titre de la maintenance préventive et d'un changement des filtres d'aération une fois par an.

vi) Inventaire annuel et consolidé des biens constituant le Réseau :

100% du linéaire a été construit sur le territoire du Pays d'Aix au 31 décembre 2017. L'inventaire des biens constituant est indiqué dans le rapport d'activité financier dans les parties concernant l'inventaire des biens de retours et des biens de reprises.

vii) Evénements intervenus sur le réseau actif :

Aucun incident nécessitant une opération de maintenance curative sur les équipements actifs n'est intervenu en 2017.

viii) Etudes des capacités :

Les études menées à ce jour indiquent que le réseau ne fait pas état de sous-capacité à fin 2017.

ix) Enquête de satisfaction des usagers :

Nos différentes réunions avec nos clients opérateurs, traduisent de leur confiance et de leur satisfaction. Cependant, elles n'ont pas été traduites sous la forme d'un formulaire d'enquête dédié.

x) Veille technologique :

Aucune technologie de rupture n'a encore fait jour et sollicite l'intérêt de CAPAIX CONNECTIC pour une éventuelle mise en œuvre sur le projet.

4) RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMERCIALISATION DU RESEAU :

a) Préambule et contexte marketing :

i) Notes sur les évolutions du marché

(1) Etat du marché et stratégie des opérateurs

(a) L'ampleur du marché en chiffres

en millions	T4 2016	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017*
Nombre d'abonnements haut débit et très haut débit sur réseaux fixes	27,679	27,920	28,056	28,231	28,445
Nombre d'abonnements haut débit	22,231	22,077	21,910	21,723	21,460
Abonnements DSL	21,705	21,553	21,376	21,201	20,920
Autres abonnements haut débit	0,526	0,524	0,533	0,523	0,540
Nombre d'abonnements très haut débit	5,448	5,843	6,146	6,508	6,985
Abonnements >=100 Mbit/s	3,448	3,716	3,972	4,259	4,610
dont fibre optique de bout en bout	2,164	2,437	2,653	2,914	3,270
dont avec terminaison en câble coaxial	1,284	1,279	1,320	1,345	1,340
Abonnements ≥ 30 et <100Mbit/s (VDSL2, terminaison coaxiale, 4G fixe)	2,001	2,127	2,174	2,250	2,375
	0,721	0,834	0,889	0,987	1,106
	20%	21%	22%	23%	25%
Evolution du nombre d'abonnements					
en millions	T4 2016	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017*
Accroissements annuels					
Accroissements net total	0,811	0,836	0,828	0,782	0,765
Accroissement net total en %	3,0%	3,1%	3,0%	2,8%	2,8%
Accroissement net du haut débit	-0,426	-0,497	-0,537	-0,668	-0,770
Accroissement net du très haut débit	1,237	1,333	1,365	1,450	1,535

Source ARCEP

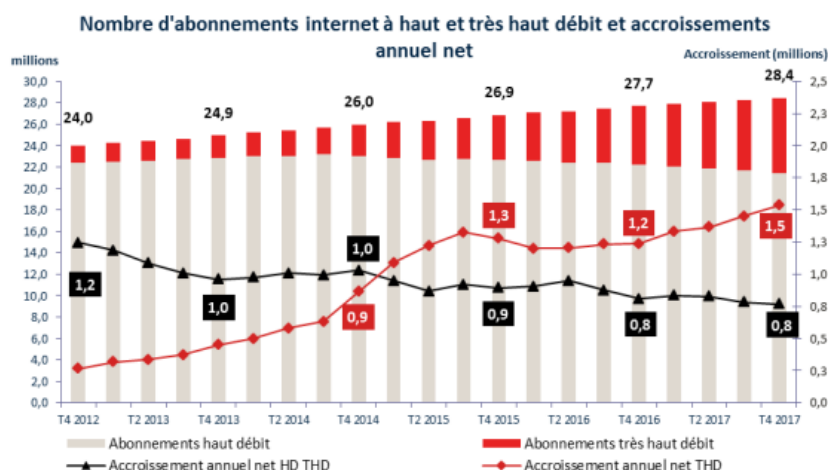
Au 31 décembre 2017, le nombre d'abonnements internet à haut et très haut débit sur réseaux fixes atteint 28,4 millions, soit sur un an, un accroissement de 765 000 abonnements (+ 2,8 %).

Parmi ceux-ci, le nombre d'abonnements à très haut débit s'établit à 7 millions d'accès à la fin du quatrième trimestre 2017 (+ 1,5 million en un an), dont :

- 3,270 millions d'abonnements internet à très haut débit en fibre optique de bout en bout ; leur nombre a augmenté de 51% en un an ;
- 1,340 millions d'abonnements avec terminaison en câble coaxial dont le débit est supérieur ou égal à 100 Mbit/s ; leur nombre s'accroît de 4,4 % en un an ;
- 2,375 millions d'abonnements à très haut débit dont le débit est compris entre 30 et 100 Mbit/s, dont les accès avec terminaison en câble coaxial et ceux en VDSL2 lorsque l'abonné est situé suffisamment près de l'équipement actif de l'opérateur pour bénéficier d'un tel débit ; leur nombre progresse de 19 % en un an.

Le nombre d'abonnements à très haut débit représente désormais 40 % du nombre total de logements éligibles au très haut débit, en croissance de 7 points en un an.

Le nombre d'abonnements à haut débit est en recul à 21,5 millions fin décembre 2017, soit - 3,5 %. La baisse provient entièrement de celle du nombre d'abonnements DSL dont le débit est inférieur à 30 Mbit/s, qui s'élève à 20,9 millions. Le nombre des autres abonnements haut débit (abonnements par le câble, en wifi, par le satellite ou la boucle locale radio) atteint 0,540 millions fin décembre 2017, et reste stable sur un an.

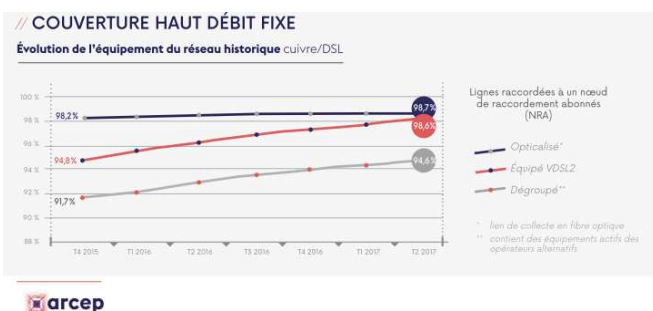


(b) Le jeu des opérateurs internet en haut et très haut débit

Initié en 2016, le renforcement des opérateurs télécoms dans les contenus pourrait bien être l'un des thèmes forts de développement pour les années futures afin d'attirer le client à transférer son abonnement à haut débit en abonnement à très haut débit, répondant ainsi à la vitesse nécessaire à ces nouveaux contenus. Les opérateurs télécoms n'ont pas vocation à être de simples tuyaux qui vendent un abonnement à Internet, au téléphone et à la télévision. Certains réfléchissent déjà à vendre d'autres services. C'est le cas d'Orange, qui lance Orange Bank, une banque mobile, après avoir racheté 65 % de Groupama Banque. C'est le projet le plus structurant de l'opérateur cette année et un vrai défi, car ce type d'initiative de la part d'un opérateur télécoms n'a jamais connu de succès à grande échelle dans un pays développé.

L'ARCEP a entrouvert la porte très récemment à une concentration des opérateurs à trois au lieu de quatre actuellement à condition que le rapprochement soit « créateur de valeur pour le pays ». Les rumeurs d'acquisition n'ont pas cessé. Après un rapprochement Bouygues Telecom et Orange en 2016 qui a échoué, la plus récente indiquait que Bouygues Telecom s'intéresserait à SFR.

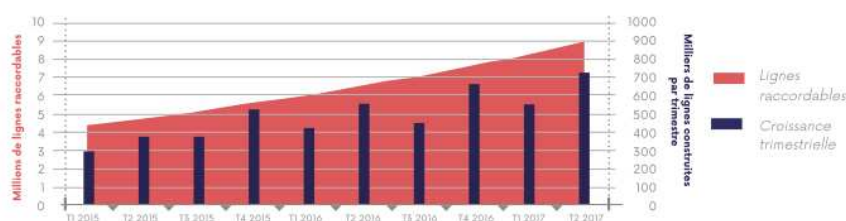
Par ailleurs, le rythme du déploiement des réseaux FttH augmente fortement. Au 31 décembre 2017, 10,2 millions de logements étaient éligibles aux offres FttH, soit une hausse de 34 % en un an. Au total, à la fin du 4^{ème} trimestre 2017, 17,7 millions de logements étaient éligibles à des services de très haut débit, toutes technologies confondues, dont 11,8 millions en dehors des zones très denses.



// DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE jusqu'à l'abonné (FttH)

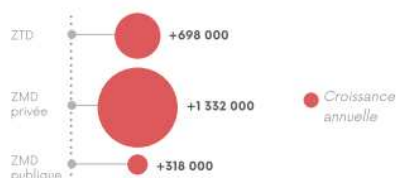


Sur l'ensemble du territoire



Par zone :
zone très dense (ZTD),
zone moins dense (ZMD) d'initiative privée,
zone moins dense d'initiative publique

Déploiements FttH
de juillet 2016 à juillet 2017



(2) Etat des réseaux d'initiative publique

A fin 2017, le GRACO (Groupe d'Echanges entre l'Arcep, les Collectivités et les Opérateurs) comptabilise 475 RIP déclarés auprès de l'Arcep, dont 368 qui ont été engagés avant 2013, et 95 après 2013 et 12 engagés entre juillet 2016 et juillet 2017.

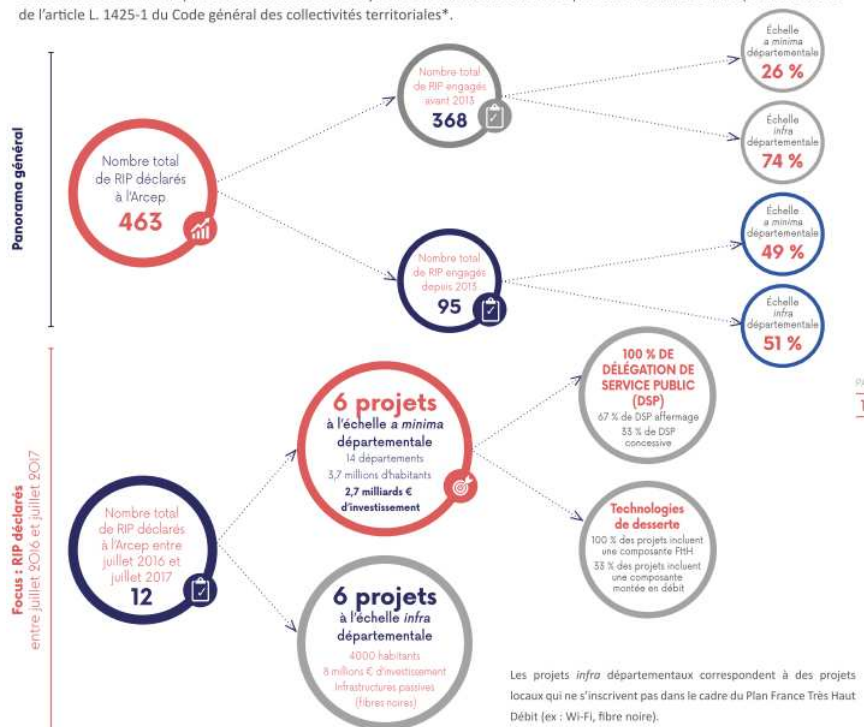
L'ensemble des chiffres présentés sont issus de l'analyse des déclarations des réseaux d'initiative publique (RIP) transmises par les collectivités à l'Arcep dans le cadre de l'article L. 1425-1 du code général des collectivités territoriales. Pour rappel, la déclaration du projet de RIP prévue dans cet article est une obligation légale. Elle s'impose aux « collectivités et à leurs groupements ». En pratique, elle s'impose donc à tout porteur de projet RIP, sans distinction d'échelle géographique ou de technologie.

Vous trouverez ci-dessous un schéma expliquant leur répartition :



Panorama des réseaux d'initiative publique (RIP)

L'ensemble des chiffres représentés sont issus de l'analyse des déclarations transmises par les collectivités à l'Arcep dans le cadre de l'article L. 1425-1 du Code général des collectivités territoriales*.



(source : ARCEP – compte rendu du GRACO 2018)

b) Commercialisation :

L'une des missions de CAPAIX CONNECTIC est de permettre aux collectivités de renforcer l'attractivité de leurs territoires en développant l'usage des services numériques, sur les marchés entreprises, collectivités et résidentiels :

- Dynamiser le libre jeu du marché en accueillant plus d'opérateurs sur le territoire
- Favoriser le développement de services innovants, à moindre coût pour plus de compétitivité des entreprises ou une meilleure satisfaction des citoyens

L'enjeu est donc multiple :

- créer les conditions technico-économiques de la venue d'opérateurs,
- les accompagner dans le développement d'offres pertinentes sur le territoire.

Nous devons donc répondre aux enjeux des usagers opérateurs de service et de leurs clients utilisateurs finaux. La présence locale de CAPAIX CONNECTIC est particulièrement déterminante pour comprendre les enjeux locaux et y apporter des réponses adaptées au contexte local.

L'activité commerciale est organisée en 4 pôles :

- Un pôle technico-commercial (dirigé depuis 2011) par P.T. Beun dont les missions sont les suivantes :
 - o Apporter un soutien aux équipes commerciales des opérateurs en avant-vente dans la définition des solutions techniques.
 - o Garantir le bon déploiement des projets en support des équipes d'exploitation.
- Un pôle Administration des Ventes pilotées par notre partenaire SFR Collectivités dont les missions sont les suivantes :
 - o Réception et saisie des commandes, suivi des commandes
 - o Suivi des commandes spécifiques, coordination des entités opérationnelles.
 - o Facturation et gestion des contrats clients.
- Un pôle vente aux acteurs grands publics nationaux sur le marché résidentiel dirigé par par SFR :
 - o Commercialisation des offres lignes d'accès ADSL et des offres d'infrastructure type FON (location de Fibre Optique Noire) auprès des opérateurs nationaux.
 - o Lancement des nouveaux opérateurs de service : définition des procédures, des interconnexions, montée en compétence des équipes techniques de ces opérateurs.
- Un pôle vente « Pro » dont les missions sont les suivantes (également dirigé par P.T. Beun) :
 - o Promouvoir directement les usages auprès des clients finaux à travers des rendez-vous clients
 - o Animer un réseau de partenaires, opérateurs locaux et nationaux présents localement et rechercher de nouveaux opérateurs.

Vous trouverez ci-dessous un tableau de suivi des principaux services proposés par CAPAIX CONNECTIC :

Tableau de suivi du cumul des Abonnés ADSL et du nombre de NRA en Production par rapport aux prévisions Plan d'Affaires initial :

NRA	janv.-17	févr.-17	mars-17	avr.-17	mai-17	juin-17	juil.-17	août-17	sept.-17	oct.-17	nov.-17	déc.-17
EUROPOLE ARBOIS	310	321	347	341	341	328	320	333	320	320	326	315
PRM AIX MED 1												
PRM LES MILLES AIX MED 2												
PRM COUTERON AIX MED 3												
CABRIES	402	402	401	408	407	412	419	429	423	436	443	440
LAMBESC	950	948	951	956	960	962	962	983	962	947	957	936
MEYRARGUES	320	318	322	327	319	328	329	333	327	327	330	329
PRM MEYRARGUES					9	6	8	9	9	9	9	8
PRM MEYREUIL												
PLAN DE CAMPAGNE	294	294	300	293	295	295	295	294	291	291	286	288
PEYROLLES	551	549	549	543	542	546	554	561	554	545	553	544
PUYLOUBIER	233	228	231	229	230	228	228	227	225	221	221	213
LE PUY STE REPARADE	545	544	544	546	471	480	483	490	480	472	474	471
PRM LE PUY STE REPARADE					46	48	49	50	49	50	50	50
ROGNES	533	525	522	517	514	517	521	528	520	518	515	511
LA ROQUE D'ANTHERON	472	466	464	464	464	467	466	482	478	474	480	474
ROUSSET	607	605	604	596	594	608	610	623	611	601	606	585
SAINT CANNAT	548	552	551	549	545	552	556	567	554	551	541	543
PRM ST ESTEVE JANSON					28	29	31	30	30	30	31	31
SAINT PAUL LEZ DURANCE	150	158	159	156	156	159	158	157	157	156	157	149
SIMIANE	493	493	492	480	482	483	477	486	475	478	489	489
LE THOLONET	362	360	308	311	314	315	313	320	315	311	317	316
TRETS	954	952	959	962	956	963	967	1003	980	981	990	988
VENELLES	884	883	874	870	870	875	880	908	881	869	881	868
VENTABREN	436	438	436	440	433	437	443	453	444	443	441	428
COUDOUX	395	397	400	392	392	391	387	384	379	376	379	377
LUVNES	468	474	479	479	485	493	500	521	509	506	503	497
PRM BEAURECEUIL			52	55	55	56	56	58	57	60	57	57
PRM PEYNIER				4	5	8	9	9	9	9	9	9
PRM PERTUIS												
Total des abonnés	9907	9907	9945	9918	9913	9986	10021	10238	10039	9981	10045	9916
Nouveaux Abonnés	-63	0	38	-27	-5	73	35	217	-199	-58	64	-129
Total NRA ou SR dégroupés	20	20	21	22	25	25	25	25	25	25	25	25
Total abonnés BP initial	8304	8310	8316	8321	8327	8333	8338	8344	8350	8356	8361	8367
Total NRA BP initial	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18

Graphique de suivi du cumul des Abonnés ADSL et du nombre de NRA en Production par rapport aux prévisions
Plan d'Affaires initial :

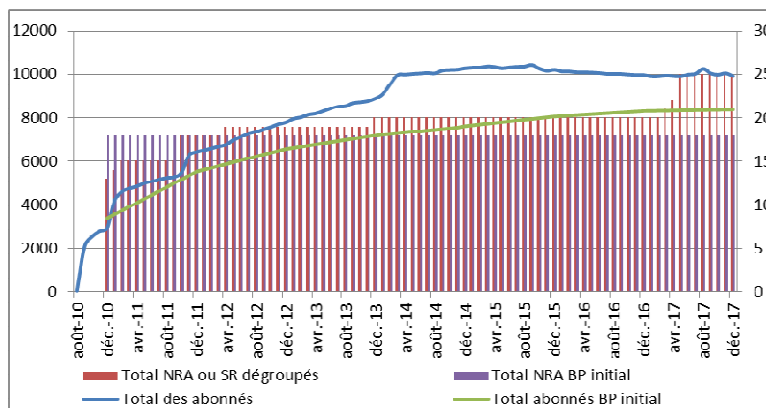


Tableau de suivi des contrats Lan To Lan, Loc FON, IRU FON et Hébergement signés :

Opérateur	Type de services	Site	Année de Contractualisation	Quantité
COMPLETEL	L2L 20 Mbps	AUTOESCAPE	2011	1
COMPLETEL	L2L 10 Mbps	SII Provence Med	2011	1
COMPLETEL	L2L 40 Mbps	EXTELIA	2011	1
COMPLETEL	L2L 10 Mbps	SCB	2012	1
COMPLETEL	L2L 50 Mbps	UP GRADE PELLENC	2015	1
COMPLETEL	L2L 20 Mbps	SII 2ième VLAN	2012	1
COMPLETEL	L2L 10 Mbps	ACTINDUS	2013	1
COMPLETEL	L2L 100 Mbps	INSIDE	2014	1
COMPLETEL	L2L 6 Mbps	PROVENCE MOTO	2014	1
COMPLETEL	L2L 10 Mbps	LAPHAL INDUSTRIE	2014	1
COMPLETEL	L2L 100 Mbps	INTEL MEYREUIL	2014	1
COMPLETEL	L2L 20 Mbps	MACARTNEY	2014	1
COMPLETEL	L2L 10 Mbps	FARAMIA	2015	1
COMPLETEL	L2L 20 Mbps	TURF EDITION	2015	1
COMPLETEL	L2L 20 Mbps	CITE GESTION	2015	1
COMPLETEL	L2L 20 Mbps	Logistique DUCORNAU	2016	1
JAGUAR	L2L 40 Mbps	Antidot	UPGRADE	1
JAGUAR	L2L 10 Mbps	Flexatrans	2015	1
JAGUAR	L2L 10 Mbps	CSTI	2015	1
JAGUAR	L2L 100 Mbps	Advenis	2016	1
JAGUAR	L2L 30 Mbps	Centrale des marchés privée	2016	1
JAGUAR	L2L 100 Mbps	IGA Voyages	2016	1
JAGUAR	L2L 10 Mbps	Sabatier	2016	1
JAGUAR	L2L 100 Mbps	Aéroport MRS	2016	1
JAGUAR	L2L 40 Mbps	Provence Huile	2016	1
JAGUAR	L2L 30 Mbps	My Intership Abroad	2016	1
JAGUAR	L2L 100 Mbps	Darwin	2016	1
JAGUAR	L2L 100 Mbps	Stade Maurice David	2017	1
JAGUAR	L2L 40 Mbps	GRIFFI	2017	1
JAGUAR	L2L 20 Mbps	MOTO STORE	2017	1
NERIM	L2L 200 Mbps	VANEXPERT	2015	1
NERIM	L2L 20 Mbps	GEODIS	2015	1
NERIM	L2L 30 Mbps	IMMUP	2016	1
PACWAN	L2L 10 Mbps	HIGH CO	2014	1
PACWAN	L2L 500 Mbps	Netcenter Parc du Golf	2014	1
PACWAN	L2L 200 Mbps	SMA ARBOIS	2014	1
PACWAN	L2L 20 Mbps	AGCESCM	2014	1
PACWAN	L2L 20 Mbps	TELEVITAL	2014	1
PACWAN	L2L 10 Mbps	POWERSYS	2014	1
PACWAN	L2L 20 Mbps	SMART PACKAGING	2014	1
PACWAN	L2L 6 Mbps	UPN	2014	1
PACWAN	L2L 200 Mbps	SII	2014	1
PACWAN	L2L 200 Mbps	ACSA	2015	1
PACWAN	L2L 30 Mbps	T ENERGIE MEYREUIL	2015	1
PACWAN	L2L 10 Mbps	SOCOMELU	2015	1
PACWAN	L2L 100 Mbps	INTERWAY	2015	1
PACWAN	L2L 500 Mbps	YNOV	2015	1
PACWAN	L2L 20 Mbps	TREEPTIK	2015	1
PACWAN	L2L 30 Mbps	NETAFIM	2015	1
PACWAN	L2L 200 Mbps	EPC	2016	1
PACWAN	L2L 10 Mbps	ICADEMIE	2016	1
PACWAN	L2L 50 Mbps	PRIXTEL	2016	1
PACWAN	L2L 10 Mbps	EPD LOUIS PHILIBERT	2016	1
PACWAN	L2L 20 Mbps	SIGMA	2016	1

Opérateur	Type de services	Site	Année de Contractualisation	Quantité
PACWAN	L2L 10 Mbps	STUDIA	2016	1
PACWAN	L2L 10 Mbps	France Arrosage	2017	1
PACWAN	L2L 30 Mbps	HIGHCO	2017	1
PACWAN	L2L 200 Mbps	APAEP	2017	1
PACWAN	L2L 200 Mbps	BMTI	2017	1
SFR	L2L 20 Mbps	Office Notarial Venelles	2011	1
SFR	L2L 10 Mbps	CLIP INDUSTRIE	2011	1
SFR	L2L 6 Mbps	SPIE	2011	1
SFR	L2L 20 Mbps	SAFEGE	2011	1
SFR	L2L 10 Mbps	LAFARGE Bétons	2011	1
SFR	L2L 10 Mbps	TOMMY HILFIGER	2012	1
SFR	L2L 10 Mbps	Ausy	2012	1
SFR	L2L 10 Mbps	Médica	2012	1
SFR	L2L 10 Mbps	Office du Tourisme Aix	2012	1
SFR	L2L 20 Mbps	CESI	2012	1
SFR	L2L 20 Mbps	ERDF	2012	1
SFR	L2L 10 Mbps	ERDF	2012	1
SFR	L2L 10 Mbps	Lycée P. Mendès France	2012	1
SFR	L2L 6 Mbps	ADF Les Estroublans	2012	1
SFR	L2L 100 Mbps	REAL Venelles	2013	1
SFR	L2L 20Mbps	EIFFAGE TP Vitrolles	2013	1
SFR	L2L 20 Mbps	APSYS	2013	1
SFR	L2L 10 Mbps	VINCI Energies	2013	1
SFR	L2L 40 Mbps	FDJ	2013	1
SFR	L2L 30 Mbps	FACILITY	2013	1
SFR	L2L 30 Mbps	CA AIX EN PROVENCE	2013	1
SFR	L2L 100 Mbps	Novotel Beaumanoir	2014	1
SFR	L2L 100 Mbps	Novotel Arc Meyran	2014	1
SFR	L2L 100 Mbps	Novotel Roy René	2014	1
SFR	L2L 100 Mbps	Novotel Marignane	2014	1
SFR	L2L 30 Mbps	Xeonys	2015	1
SFR	L2L 10 Mbps	KSB Aix	2014	1
SFR	L2L 10 Mbps	KSB T9	2014	1
SFR	L2L 20 Mbps	LIDL	2014	1
SFR	L2L 20 Mbps	CLIP Industrie	2014	1
SFR	L2L 20 Mbps	RAIN BIRD	2014	1
SFR	L2L 2 Mbps	AIC PROVENCE	2014	1
SFR	L2L 10 Mbps	IGIENAIR	2014	1
SFR	L2L 20 Mbps	ITGA	2014	1
SFR	L2L 4 Mbps	SCI LA CAPELETTE	2014	1
SFR	L2L 10 Mbps	KEEP COOL AIX	2014	1
SFR	L2L 10 Mbps	Martin Brower	2015	1
SFR	L2L 20 Mbps	CWI - La Duranne	2015	1
SFR	L2L 4 Mbps	Maison d'Arrêt Luynes	2015	1
SFR	L2L 20 Mbps	Leon Grosse	2015	1
SFR	L2L 20 Mbps	Inextenso II	2015	1
SFR	L2L 10 Mbps	REAL Eguilles	2015	1
SFR	L2L 6 Mbps	DGFIP Aix 1	2015	1
SFR	L2L 6 Mbps	DGFIP Aix 2 (Nord)	2015	1
SFR	L2L 30 Mbps	GMC Vitrolles	2015	1
SFR	L2L 20 Mbps	Bosh Packaging	2015	1
SFR	L2L 10 Mbps	ADSN VENELLES	2016	1
SFR	L2L 20 Mbps	AUSY	2016	1
SFR	L2L 10 Mbps	LIDL ROUSSET 2	2016	1
SFR	L2L 10 Mbps	ANDRIEU	2017	1
SFR	L2L 20 Mbps	CITY CARE	2017	1
SFR	L2L 500 Mbps	SCI LES BORNES	2017	1

Opérateur	Type de services	Site	Année de Contractualisation	Quantité
ADISTA	L2L 30 Mbps	EUROFINS	2016	1
ADISTA	L2L 40 Mbps	GROUPE GAILLARD	2016	1
ALTITUDE INFRA	Bande Passante	Escota – St Paul les Durance	2016	1
COMPLETEL	Loc PFON + maintenance	FDJ	2010	1
COMPLETEL	Loc PFON + maintenance	FDJ	2010	1
COMPLETEL	Loc PFON + maintenance	FDJ	2010	1
COMPLETEL	Loc PFON	SOFTWAY	2011	1
COMPLETEL	Loc PFON	SOFTWAY	2011	1
SFR	IRU FON	FTTS	2012	4
SFR	Loc PFON	SFR	2013	1
ALTITUDE	loc PFON	Escota – POP Capaix	2017	1
ALTITUDE	Hébergement	POP	2017	1
VITROLLES	Loc PFON	VITROLLES	2013	1
VITROLLES	Loc PFON	VITROLLES	2015	1
PACWAN	Loc PFON	DataCenter TDF	2014	1
CPA	Loc PFON	Réseau signalisation	2013	1
CPA	IRU PFON	Liaisons 15 sites	2016	1
CPA	IRU PFON	Synd mixte de l'Arbois	2017	1
CPA	IRU PFON	Gd Site Ste Victoire	2017	1
CPA	IRU PFON	Valo Centre de Déchets	2017	1
ESCOTA	Loc 3 PFON	Echanges PFON	2013	1
ESCOTA	Maintenance 3 PFON	Echanges PFON	2013	1

114 contrats L2L et bande Passante
21 contrats en IRU ou Location de FON

Tableau de suivi des contrats CECA Mis en service au 31/12/2017 :

123 contrats mis en service sur 5 zones d'activité à fin 2017.

Client	ZA	Operateur	MES
PAINDOR	ZAVIT	PACWAN	22/07/2016
PAINDOR	ZAVIT	PACWAN	22/07/2016
VEOLIA VALSUD	ZAVIT	PACWAN	22/07/2016
COMPAGNIE PATISSIERE	ZAROU	PACWAN	22/07/2016
FRANCE POLYMERES SAS	ZAROU	PACWAN	22/07/2016
OKO SOLUTION	ZAROU	PACWAN	22/07/2016
NBS TECHNOLOGIE	ZAROU	PACWAN	22/07/2016
RBM	ZAROU	PACWAN	22/07/2016
WEB RIVAGE	ZAROU	PACWAN	22/07/2016
SUNPARTNER	ZAROU	PACWAN	22/07/2016
ORSAY PHYSICS	ZAROU	PACWAN	22/07/2016
KLA TENCOR	ZAROU	PACWAN	22/07/2016
Mini Auto Vitroles	ZAVIT	PACWAN	05/08/2016
CABINET ABP	ZAVIT	PACWAN	11/08/2016
ELVITEC	ZAPER	PACWAN	27/08/2016
PEPINIERE DE PERTUIS	ZAPER	PACWAN	27/08/2016
PERTUIS FROID	ZAPER	PACWAN	27/08/2016
INTERHOTEL Le Village Provençal	ZAPER	PACWAN	27/08/2016
BETIS	ZAVIT	PACWAN	03/09/2016
L'ATELIER DES REMPARTS	ZAPER	PACWAN	03/09/2016
CBE	ZAPER	PACWAN	06/09/2016
HIGH CO	ZAVIT	PACWAN	14/09/2016
PMB ALCEM	ZAROU	PACWAN	15/09/2016
DELKO DEVELOPPEMENT	ZAROU	PACWAN	20/09/2016
BEST WESTERN Hôtel Aix Sainte Victoire	ZAROU	PACWAN	20/09/2016
COURSES U	ZAPER	PACWAN	23/09/2016
CARMINE ASSURANCE	ZAMIL	PACWAN	11/10/2016
CBM	ZAMIL	PACWAN	15/10/2016
APPRO	ZAMIL	PACWAN	15/10/2016
GERWIN	ZADUR	PACWAN	15/10/2016
VIAL TELECOM	ZAPER	PACWAN	18/10/2016
AIXEA	ZAMIL	PACWAN	18/10/2016
URAPEDA	ZAMIL	PACWAN	21/10/2016
THESAURUS	ZADUR	PACWAN	21/10/2016
SPHINX SOLUTIONS 13	ZAMIL	PACWAN	27/10/2016
SARL PAPALINO BOVIS	ZAVIT	PACWAN	26/11/2016
GROUPE HIGHCO	ZADUR	PACWAN	26/11/2016
CLEARSY	ZADUR	PACWAN	26/11/2016
GENES'INK	ZAROU	PACWAN	02/12/2016
BIOPHY RESEARCH	ZAROU	PACWAN	15/12/2016
SIMAGEC	ZAROU	PACWAN	15/12/2016

Client	ZA	Operateur	MES
INGENIA CONSULTING	ZAMIL	PACWAN	15/12/2016
SYARTEC	ZAMIL	PACWAN	16/12/2016
EFIDIA	ZADUR	PACWAN	21/12/2016
DSD DEMOLITION	ZAVIT	PACWAN	23/12/2016
FRIPACK	ZAVIT	PACWAN	23/12/2016
FRAMATEQ	ZAVIT	PACWAN	23/12/2016
PROVENCE OLIVES	ZAVIT	PACWAN	23/12/2016
SCI PICHAURY / ISEI	ZAMIL	PACWAN	27/12/2016
EUROVIA 640	ZAMIL	PACWAN	05/01/2017
CORALIS	ZAMIL	PACWAN	09/01/2017
CABINET DENTAIRE TURCAN	ZAPER	PACWAN	10/01/2017
COGISYS	ZAPER	PACWAN	10/01/2017
MARLEX	ZAPER	PACWAN	11/01/2017
SOPROTEC	ZAPER	PACWAN	12/01/2017
MEDIACO VRAC	ZAVIT	PACWAN	13/01/2017
GROUPE EDMOND BINHAS	ZAVIT	PACWAN	18/01/2017
ICONE INFORMATIQUE	ZAVIT	PACWAN	18/01/2017
NORCA	ZAVIT	PACWAN	20/01/2017
KART UP	ZAVIT	PACWAN	20/01/2017
MB RECYCLAGE	ZAVIT	PACWAN	20/01/2017
CIACAM	ZAVIT	PACWAN	25/01/2017
SCI MLP	ZAPER	PACWAN	01/02/2017
CABINET EXELIO	ZAPER	PACWAN	02/02/2017
VERMILLON	ZAMIL	PACWAN	03/02/2017
EUROVIA 140	ZAMIL	PACWAN	03/02/2017
TRANSCARGO	ZAVIT	PACWAN	04/02/2017
WATT&WELL	ZAPER	PACWAN	15/03/2017
CHANTIERS MODERNES SUD	ZAVIT	PACWAN	23/03/2017
YOGAN DEVELOPPEMENT	ZAPER	PACWAN	23/03/2017
SERN BALL VALVES	ZAVIT	PACWAN	31/03/2017
POP UP FACTORY	ZAROU	PACWAN	03/04/2017
ACTEO INTERIM	ZAVIT	PACWAN	14/04/2017
OKO SOLUTION SITE2	ZAROU	PACWAN	03/07/2017
EURODIA	ZAPER	PACWAN	02/08/2017
CASINCAISE	ZAVIT	PACWAN	21/08/2017
PROVIRIDIS	ZAROU	PACWAN	28/08/2017
AGROSEMENS	ZAROU	PACWAN	28/09/2017
CALL PACT France	ZAPER	PACWAN	01/11/2017
METAL LASER	ZAROU	PACWAN	13/12/2017
BUSINESS COMMUNICATION SOLUTIONS	ZAMIL	PACWAN	13/12/2017
COPPERNIC	ZADUR	PACWAN	15/12/2017

Client	ZA	Operateur	MES
MCII PROVENCE	ZAPER	GRIDTELECOM	19/09/2016
CEISS	ZAMIL	GRIDTELECOM	17/10/2016
Best Western Hôtel de l'Arbois	ZADUR	GRIDTELECOM	17/10/2016
MEDIANE	ZAMIL	GRIDTELECOM	04/11/2016
CERCLE OPTIMA	ZAROU	GRIDTELECOM	25/11/2016
GLOBAL TECHNOLOGIES	ZAROU	GRIDTELECOM	25/11/2016
DUSHOW	ZAVIT	GRIDTELECOM	26/11/2016
Librairie E.M.L.S.	ZAVIT	GRIDTELECOM	26/11/2016
Doosan Babcock	ZADUR	GRIDTELECOM	29/11/2016
GESTAR	ZADUR	GRIDTELECOM	16/12/2016
CTM	ZAVIT	GRIDTELECOM	18/01/2017
Alpha service 33 SAS	ZAMIL	GRIDTELECOM	28/01/2017
Imasud	ZAMIL	GRIDTELECOM	08/02/2017
CNAM	ZAMIL	GRIDTELECOM	01/03/2017
ABAUQUE FINANCE	ZADUR	GRIDTELECOM	06/03/2017
CTM LISBONNE	ZAVIT	GRIDTELECOM	10/04/2017
PREPA SPORT	ZADUR	GRIDTELECOM	11/04/2017
MMI FORMATION	ZAMIL	GRIDTELECOM	15/04/2017
MIND FRUITS	ZADUR	GRIDTELECOM	15/04/2017
Air Liquide Santé France	ZADUR	GRIDTELECOM	15/04/2017
Logiq Systemes	ZAPER	GRIDTELECOM	17/04/2017
SGC CONSTRUCTION	ZAMIL	GRIDTELECOM	15/05/2017
Schenck process	ZADUR	GRIDTELECOM	05/06/2017
Groupe ASAP	ZAMIL	GRIDTELECOM	15/06/2017
CITIC	ZAMIL	GRIDTELECOM	15/06/2017
SEL LES JARDINS	ZADUR	GRIDTELECOM	01/07/2017
MOUNTAIN LEGACY	ZADUR	GRIDTELECOM	01/07/2017
Nutrisaveurs	ZAPER	GRIDTELECOM	01/08/2017
ALVEEN	ZADUR	GRIDTELECOM	15/08/2017
Heliopure	ZAPER	GRIDTELECOM	01/09/2017
MINTAIX	ZAMIL	GRIDTELECOM	01/09/2017
AQUILA	ZAMIL	GRIDTELECOM	01/09/2017
TBC France SAS	ZADUR	GRIDTELECOM	01/09/2017
GRIFFI	ZAROU	GRIDTELECOM	15/10/2017
BATYCOM PERTUIS	ZAPER	GRIDTELECOM	15/10/2017
SERPIKOM	ZADUR	GRIDTELECOM	15/11/2017
WORLD SAT	ZAMIL	GRIDTELECOM	01/12/2017

Client	ZA	Operateur	MES
GACHES CHIMIE	ZAVIT	ADISTA	09/02/2017
GROUPE SEDEL	ZAVIT	ADISTA	01/08/2017
CROSSLUX	ZAROU	ADISTA	22/07/2016

Client	ZA	Operateur	MES
AIR FLOW France SAS	ZAROU	CLEVER NETWORK	23/12/2016

i) Modification éventuelle de l'organisation des Services :

Le déploiement en produit CECA s'accompagne d'une nouvelle offre tarifaire très compétitive qui s'appuie sur un tissu d'opérateurs locaux.

De nouvelles zones d'activité, en plus des cinq zones de l'avenant n°1, ont été ouvertes au service CECA et ont amené Capaix à modifier, au cours de l'exercice 2017, la grille tarifaire de la gamme service CECA en fonction des zones d'activité où sont souscrits les contrats.

Vous trouverez ci-dessous la grille tarifaire en question :

ANNEXE GAMME SERVICE CECA					
Conditions particulières applicables : CORE ETHERNET CAPAIX ACCES TABIF 2017-10					
TARIFICATION DU SITE DISTANT EN FONCTION DE LA ZONE ELIGIBLE					
Débit Souscrit	INTERFACE	Débit délivré	Redevance Mensuelle Capaix	Frais d'accès au service	Zones éligibles
100Mbps	100BaseBx-D variation Bi-Di monomode 1550 nm RX / 1310 nm TX	100Mbps garanti symétrique	75 € HT	750 € HT *	Parc d'Activités Aix la Duranne Pôle d'Activité Aix en Provence ZA Fuveau Peynier Rousset Vitrolles Anjoly Vitrolles Estroublanca Pertuis ZAC St Martin
100Mbps	100BaseBx-D variation Bi-Di monomode 1550 nm RX / 1310 nm TX	100Mbps garanti symétrique	175 € HT	750 € HT	ZA Venelles Vitrolles Couperigne Vitrolles Bastide Blanche
*Les frais d'accès au service sont offerts jusqu'en février 2018					
DELAI DE LIVRAISON PREVISIONNEL					
TD +25 jours					
QUALITE DE SERVICE					
Taux de disponibilité sur circuit Site à POP : 99,9% GTR : 11h Moins Quatre / jours ouvrés					

c) Communication

Le territoire du Pays d'Aix et CAPAIX CONNECTIC se sont rapidement coordonnés sur la stratégie de communication à développer autour de l'Avenant N°1

Il a été convenu que:

CAPAIX CONNECTIC communique avec les opérateurs.

Le territoire du Pays d'Aix communique avec les élus en collaboration avec CAPAIX CONNECTIC.

Le territoire du Pays d'Aix et CAPAIX CONNECTIC communiquent en concertation avec le grand public et les entreprises.

Il s'agit d'un partenariat, où chaque partie doit informer l'autre, pour que le dialogue et les prises de paroles de l'un comme de l'autre soit cohérents.

i) Les outils de communications mis en œuvre :

(1) Le site internet :

Le site met en avant la mission de service public portée par CAPAIX CONNECTIC et les bénéfices qui vont être apportés par le projet.

Il est également possible, grâce à ce site, de consulter le planning travaux, les différentes technologies mises en œuvre, les images du projet.

Ce site permet de disposer une information concernant :

- Les Opérateurs présents,
- La couverture disponible pour chacune des 36 communes du Pays d'Aix.

Ce site a fait l'objet d'une nouvelle refonte au cours de l'exercice et mis en ligne au dernier trimestre 2017, menée notamment par le CT du Territoire d'Aix en Provence intégrant une carte d'éligibilité développée par le service du développement économique du Territoire d'Aix. Il permet également la mise en contact grâce à un formulaire en ligne.

(2) Le flyer :

Un flyer a été réalisé en concertation avec le Délégué et distribué auprès des entreprises concernées par la nouvelle offre CECA.



Plusieurs rencontres ont été instituées dans les zones d'activité par la société EZYLA, au titre de la promotion auprès des professionnels notamment dans la ZA de Lambesc.

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES ENTREPRISES DU PAYS D'AIX

Des coûts de raccordement un peu moins élevés mais peut mieux faire

Explosion des usages vidéo, multiplication des terminaux connectés, espaces de travail partagés, sauvegarde en réseau, hébergement des applications de l'entreprise dans le cloud : les entreprises ont besoin de réseaux toujours plus performants et évolués pour répondre à ces besoins en perpétuelle évolution. L'ex-communauté du Pays d'Aix (CPA) a mis en œuvre le déploiement de la fibre optique sur son territoire. Par la délibération du 26 juin 2008, la délégation de service public relative à l'établissement et l'extension de la fibre optique a été confiée à la société Capaix Connectic (filiale à 100% du groupe Eiffage SA) pour une durée de vingt ans. Ainsi, un réseau de 426 km de fibre optique a été mis en service et a permis de raccorder 74 zones d'activités. Vingt centraux téléphoniques ont été dégroupés afin de favoriser la hausse des abonnés ADSL.

Le délégataire avait été confronté à l'absence de capillarité (comprenez absence de desserte en fibre optique des entreprises jusqu'à leur bâtiment), entraînant un frein important à la commercialisation. En effet, les entreprises qui avaient besoin de se connecter au réseau fibre ont dû faire face à des frais de raccordement parfois importants (entre 4 et 5000 euros pour certains, parfois plus). Cette problématique a été en grande par-



Pour Philippe Razeire, président de l'association de la zone d'activités de Lambesc (Entreprendre ensemble (Azalee)), "les choses vont dans le bon sens." / PHOTO C.S.

tie résolue par l'avenant à la convention de DSP, voté lors du conseil communautaire du 8 octobre 2015, permettant à Capaix de réaliser les travaux nécessaires à la mise en capillarité (amener la fibre optique jusqu'au bâtiment des entreprises) de cinq zones d'activités : Les Estroubians-Anjoly à Vitrolles, le parc d'activités de Rousset, La Duranne 1 et 2, le parc

d'activités d'Aix-en-Provence (Les Milles, Plan d'Aillane, l'aérodrome, la Zac de l'Enfant et la zone d'activités Saint-Martin à Pertuis).

Deux ans plus tard, la situation a bien évolué. "Les choses ont bien avancé, relate Philippe Razeire, président de l'association de la zone d'activités de Lambesc. Entreprendre ensemble (Azalee). Des tra-

vaux ont été opérés et la concurrence a joué. Nous sommes 7 à 8 entrepreneurs et nous avons contacté Pacwan, un opérateur marseillais qui nous propose des coûts de raccordement autour de 750 € et non plus 4 000 et des abonnements de 200 à 350 euros. Cela va dans le bon sens et c'est nettement plus abordable."

"Nous avons ouvert les tuyaux, constate Pierre-Thomas Beun, responsable commercial Ezyia pour Capaix Connectic. On ne fait plus de segmentation de débit. Ce sont les opérateurs qui proposent des offres et des forfaits différents. Cent cinquante entreprises se sont raccordées. Désormais, six à sept fournisseurs d'accès à internet proposent leurs services aux entreprises. De notre côté, nous poursuivons notre déploiement. Nous sommes en discussion sur Lambesc, en fait nous allons là où il y a une concentration d'activités."

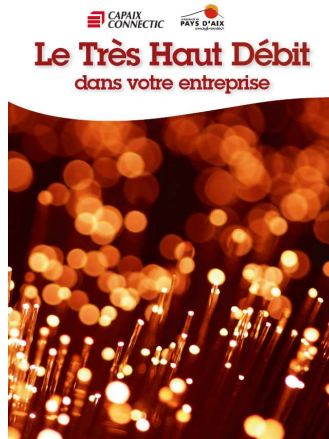
"Les besoins des entreprises sont bien différents de ceux des particuliers, rappelle Ludovic Gaillet, directeur général de Grid Telecom, fournisseur d'accès internet à très haut débit. Des zones d'activités ne sont pas encore couvertes comme Gardanne et Meyreuil. Les sociétés n'ont pas le temps d'attendre. Nous essayons de trouver des solutions pour permettre aux PME de sauter le pas mais on en laisse 60 % sur le carreau." G.V.A.

Article du 1er décembre 2017 de la Provence

(3) Les plaquettes :

Deux plaquettes avaient déjà été diffusées au cours des exercices 2010 et 2011 à l'ensemble des acteurs de la CPA et dans les mairies notamment.

La première plaquette est une plaquette à destination du grand public de façon à l'informer du projet, de qui fait quoi et de l'apport du projet pour les habitants du territoire de la CPA.



Le seconde plaquette à destination des entreprises, est plus axée sur les usages et avantages de la fibre optique et dispose de témoignages de premières entreprises qui disposent d'offres à très haut débit grâce au réseau mis en œuvre par CAPAIX CONNECTIC.

Cette dernière plaquette a été réactualisée au cours de l'année 2011 afin d'actualiser la liste des opérateurs clients de CAPAIX CONNECTIC, mais également afin d'intégrer une « check-list » dédiée au projet du passage à

la fibre optique (ce qu'il faut faire pour bien tout budgéter, ce qu'il ne faut pas oublier, quelles questions à se poser etc.).

Une nouvelle plaquette a été réalisée en 2015 afin de promouvoir notre offre à destination des TPE-PME, ainsi qu'une série de Kakémono :



Cette plaquette a été distribuée par courrier électronique et par voie postale à plus de 2200 entreprises implantées dans les ZA visées par l'Avenant n°1 à la Convention de DSP.

L'objectif de cette plaquette est d'indiquer de façon claire et simple le principe de notre offre :

- un raccordement gratuit en 2016 qui s'est prorogé jusqu'en fin 2017.
- une offre tarifaire compétitive
- un contact client

d) Enjeux et Perspectives 2018

Les principaux enjeux relatifs au développement de l'activité CAPAIX CONNECTIC pour 2018 sont structurés autour de trois axes :

i) Sur le segment grand public :

Le principal enjeu en 2018 réside dans le maintien, tout en espérant une reprise, de la commercialisation du DSL par SFR, notre seul opérateur sur Capaix, après deux années de relative tendance à la baisse du fait de l'opérateur.

Il convient de souligner en parallèle l'augmentation des charges de 0,1 € H.T./mois/usager final appliquée par Orange et ce, chaque année de 2018 à 2020. Ces augmentations ont été adoptées par décision de l'ARCEP le 22 décembre 2017.

ii) Sur le segment « Pro » :

Le principal enjeu en 2018 réside dans la commercialisation de notre offre CECA dans les 8 ZA du territoire déjà capillarisées et d'y ajouter de nouvelles zones ayant un attrait commercial par son nombre d'entreprises présentes et intéressées par le numérique en fibre optique.

Dans le cadre de l'expérimentation de la capillarité des cinq zones d'activité, il a été convenu avec la CPA, au terme de trois ans, soit fin 2019, un objectif de souscription à l'offre CECA, au travers de nos opérateurs clients, de plus de trois cent entreprises.

Comme indiqué supra, cette offre doit offrir aux usagers finaux TPE – PME (- de 19 salariés) une franchise sur les frais de raccordement et pour les PMI (- de 50 salariés) une offre permettant leur prise en charge (quasi-totale voir totale) par le délégataire et leurs opérateurs durant ces travaux de mise en capillarité. Cette offre temporaire devait initialement s'arrêter vers septembre 2016. CAPAIX CONNECTIC a prolongé cette offre jusqu'à fin 2017.

En parallèle CAPAIX CONNECTIC a mis en œuvre une grille tarifaire très compétitive qui doit permettre de soutenir cette commercialisation par les opérateurs locaux.

iii) Sur le segment infrastructure :

L'augmentation du trafic sur les réseaux mobiles portés par la diffusion massive des offres 3G/3G+ et des nouveaux terminaux mobiles tels que l'iPhone se traduit par un accroissement des besoins en capacité des opérateurs mobiles au niveau des réseaux capillaires, de collecte et de transport. Le réseau de la DSP est en mesure de répondre aux besoins des opérateurs mobiles et de faciliter ainsi à l'extension de la couverture 4G/4G+ sur le territoire de la DSP.

Ceci doit faire l'objet d'une nouvelle offre de location en fibre optique noire auprès des opérateurs mobile et ce sans distinction de distance parcourue jusqu'au point de livraison.

Par ailleurs, des besoins apparaissent dans le transit de données entre Paris, Marseille et Nice, de même sur ce marché qui s'adresse essentiellement aux opérateurs de transit, CAPAIX CONNECTIC doit réfléchir à la mise en œuvre d'une solution pour du trafic de transit uniquement et sans « cabotage » au sein du territoire du Pays d'Aix.

Commenté [PA08320911R10]: intégré

Commenté [PA08320913R12]: Désolé il s'agissait d'une erreur

5) ANNEXE 1 : ETATS FINANCIERS 2017 DE CAPAIX CONNECTIC

6) ANNEXE 2 : ETAT DES EFFECTIFS

Nombre d'agents : Non applicable.

Qualification des agents : Non applicable.

Evolution des rémunérations : Non applicable.

Taux de rotation : Non applicable.

Absentéisme : Non applicable.

Le Déléataire ne dispose pas de salariés propres dans la structure.

En revanche le Déléataire dispose de personnel au travers des contrats de gestion conclus avec ses actionnaires EIFFAGE et SFR Collectivités notamment.

De même au travers du contrat de conception construction conclus avec le groupement concepteur constructeur constitué de Forclum Numérique et de SFR Collectivités, le Déléataire dispose de moyens techniques et humains mis en œuvre de façon à réaliser les études et la construction du réseau qui a été confié par l'Autorité Déléante.

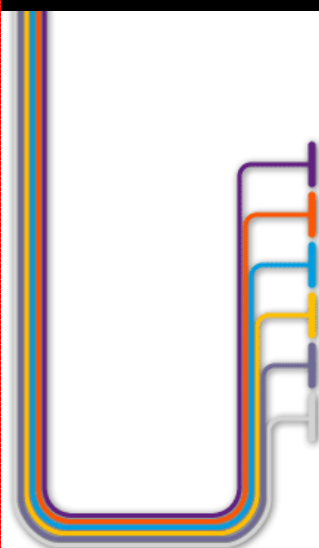
Cet effectif s'appuie également sur les ressources propres des sociétés du Groupe EIFFAGE et du Groupe ALTICE (SFR), à la fois dans le domaine de la construction, mais également dans le domaine de l'exploitation des réseaux et de leur commercialisation.

7) ANNEXE 3 : RAPPORT D'EXPLOITATION DU RESEAU PASSIF



2017

RAPPORT ANNUEL



**Exploitation – Maintenance
passive du réseau très haut
débit de la communauté du
Pays d'Aix.**



Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20181129-2018_CT2_543-
DE
Date de télétransmission : 11/12/2018
Date de réception préfecture : 11/12/2018

SOMMAIRE

1	Présentation du réseau	2
1.1	Equipements réseau	3
1.1.1	Infrastructures de génie civil	3
1.1.2	Infrastructures de câblage optique	3
1.1.3	Locaux techniques	3
1.1.4	Divers	3
1.1.5	Tableaux récapitulatifs des équipements – Quantités	4
2	Maintenance du réseau	25
2.1	Rapport d'état des chambres	25
2.2	Rapport d'état des locaux techniques	25
2.2.1	Les shelters.....	25
2.2.2	Les armoires outdoor ET POP ZA	25
2.3	les interventions de maintenance corrective	26
3	Travaux réalisés sur le réseau en 2017.....	27
3.1	Travaux d'extension réalisés en 2017	27
3.2	Travaux de dévoiement réalisés en 2017	27
3.3	Travaux de raccordements réalisés en 2017	27
3.4	Travaux en cours.....	30
3.5	Travaux en projet pour 2018	30
3.6	DEVOIEMENT EN PROJET pour 2018.....	31
4	Réponses au DT/DICT	32

1 PRESENTATION DU RESEAU

1.1 EQUIPEMENTS RESEAU

1.1.1 INFRASTRUCTURES DE GENIE CIVIL

- **414,2 kms** d'infrastructures en Fibre Optique (hors IRU FO de 89,8 km) (encore quelques linéaires ZA et 2 PRM en cours d'intégration)
- **407 Chambres CAPAIX** de raccordement ou d'assistance à la pose de câbles (Type L3T, L3C, L2T, L1T, K2C, K1C).

1.1.2 INFRASTRUCTURES DE CABLAGE OPTIQUE

- **504 km Câbles Optiques** : de plusieurs capacités 144, 48, 36, 24, 12 de type G652D ou G657A2 en structure μ -modules.
- **222 Boîtier pour épissures** : de type Fist GCO2 série Flat permettant jusqu'à 192 épissures.
- **4 Baies optiques** pour tête de câbles (aux shelters, de fourniture Tyco, grande modularité et capacités de raccordement).
- **Tiroirs optiques** : 1 * 144 FO, 8 * 72 FO, 1 * 24 FO pour Netcenter, 22 * 12 FO pour NRA, 12 FO pour lien client, connectique SC/APC uniquement avec jarretières de renvoi vers les équipements actifs en LC-PC.

1.1.3 LOCAUX TECHNIQUES

- **2 Shelters** : points de présence opérateurs, hébergeant notamment les cœurs de réseau, les équipements actifs de la DSP et des opérateurs tiers POP Aix & POP Meyrargues
- **NRA-ZO** : armoire Outdoor actives permettant le dégroupage des sous-répartiteurs FT distants en « Zone d'Ombre ».
- **16 Armoires de rue** : hébergement des équipements actifs DSP en extérieur des NRA FT en « volume indoor saturé ». (ces armoires sont soit en liaison directe avec le réseau fibre DSP soit en déport pendulaire via une location de fibre chez FT).

1.1.4 DIVERS

- **2 Point de présence** passif DSP en locaux techniques tiers : Netcenter SFR à Marseille, POP Europole à Aix-en-Provence (Zone de l'Europole de l'Arbois).

1.1.5 TABLEAUX RECAPITULATIFS DES EQUIPEMENTS – QUANTITES

SIG GLOBAL RESEAU CAPAIX

TRONCON	SECTION	Total
R01	S01	278
	S02	4582
	S03	2092
	S04	2703
	SXX	1440
R02	S00	23791
R03	S00	20617
	SXX	1661
R04	S00	3742
	SXX	2454
R05	S00	2384
	S01	2371
	S02	5440
R06	S00	8863
	S01	16268
	S02	8084
	S04	10754
	S05	7541
	S06	718
	S07	1682
	S08	2910
	SXX	21041
R07	S01	4302
R09	S00	40835
	S01	4122
R10	S00	22383
	SXX	432
R11	S00	11090
	S01	10378

	SXX	1351
T01	S01	3992
	S02	865
	S03	3083
	S03A	1729
	S04	707
	S05	1774
	S06	11500
	S08	203
	S09	7213
	S12	357
	SXX	5049
T01A	S00	2849
T01B	S00	26019
T02	S01	1495
	S02	3498
	S03	3462
	S03A	1366
T03	S01	2350
	SXX	1363
T04	S00	11823
	S01	4514
	S02	4545
	S02A	1130
	S02B	577
	S03	27
	S07	333
	SXX	19944
T05	S00	4630
	S01	1224
	S02	2246
	S03	972
	S05	356
	S06	657
	S08	1254

	S09	498
	SXX	1189
T06	S01	4633
	S01A	2033
	S01B	1174
	S01C	5153
	S02	6722
	S03	3442
	S04	644
	S05	1556
	SXX	27244
T07	S02	1058
	S03	1767
	S04	585
	S05	438
	S07	924
	SXX	941
T08	S01	1157
	S04	532
	S05	2099
	S12	1315
	S13	2767
	S14	560
	SXX	12553
T08C	S12	84
T10	S01	744
	S02	877
	S03	60
	S04	1931
	S05	1386
	S06	613
	SXX	15
SXX	SXX	37873
Total général		503978

Résumé

Type d'INFRA	Linéaire
CESSION	56587
CESSION ABANDONNEE	178
GC	134987
GC PRIVE	32
IRU FO	89813
IRU FX	87194
LOC FX	127598
MISE A DISPOSITION	7114
POSE SUR OUVRAGE	475
Total général	503978

ROP GLOBALE RESEAU CAPAIX

N° Tronçon	Origine	Extrémité	Longueur ROP
Backbone EST	POP LE PUY	POP AIX	59392
Backbone OUEST	pop Aix	POP LE PUY	80212
Aix port 1	pop Aix	supervision antennes EST	59683
Aix port 2	pop Aix	supervision backbone EST	68659
Le Puy Port 1	POP LE PUY	supervision antennes OUEST	79742
Le Puy Port 2	POP LE PUY	supervision backbone OUEST	86612
Aix port 3	pop Aix	supervision antenne Sud Est	70215
Aix port 4	pop Aix	supervision antenne Sud-Ouest	46896
	TOTAL		551411
AIX-LD-B01-01	POP AIX	NRA VENELLES	14747
AIX-LD-B01-02	NRA VENELLES	NRA LUYNES	18520
AIX-LD-B01-03	NRA VENTABREN	NRA LUYNES	33961
AIX-LD-B01-04	NRA VENTABREN	NRA ST CANNAT	34225
AIX-LD-B01-05	POP LE PUY	NRA ST CANNAT	33263
AIX-LD-B01-06	POP LE PUY	NRA PUY STE REPARADE	6366
AIX-LD-B01-07	NRA PUY STE REPARADE	NRA ROGNES	12738
AIX-LD-B01-08	NRA LA ROQUE D'ANTHERON	NRA ROGNES	18374
AIX-LD-B01-09	NRA LA ROQUE D'ANTHERON	NRA COUDOUX	32136
AIX-LD-B01-10	Nra Coudoux	NRA Europôle l'Arbois	25726
AIX-LD-B01-11	NRA Europôle l'Arbois	POP AIX	12478
AIX-LD-B02-01	POP LE PUY	NRA MEYRARGUES	4058
AIX-LD-B02-02	NRA MEYRARGUES	NRA PEYROLLES	14765
AIX-LD-B02-03	NRA PEYROLLES	NRA ST PAUL LEZ DURANCE	19356
AIX-LD-B02-04	NRA ST PAUL LEZ DURANCE	NRA PUYLOUBIER	30665
AIX-LD-B02-05	NRA TRETS	NRA PUYLOUBIER	11089
AIX-LD-B02-06	NRA TRETS	NRA ROUSSET	8715
AIX-LD-B02-07	NRA ROUSSET	NRA LE THOLONET	14651
AIX-LD-B02-08	NRA LE THOLONET	POP AIX	9873
AIX-LD-B03-01	POP AIX	NRA PLAN DE CAMPAGNE	22555
AIX-LD-B03-02-03	NRA PLAN DE CAMPAGNE	NRA SIMIANE	8528
AIX-LD-B03-04	NRA SIMIANE	NRA CABRIES-CALAS	17165
AIX-LD-B03-05	NRA CABRIES-CALAS	NRA LAMBESC	43622
AIX-LD-B03-06	NRA LAMBESC	POP LE PUY	28441
	TOTAL		476017

AIX-LD-B04-02	Netcenter	POP LE PUY	97837
AIX-LD-B04-02	Netcenter	POP LE PUY	97837
AIX-LD-B03-07	POP AIX	POP Le Puy (via Lambesc)	81116
AIX-LD-B02-09	POP Le Puy (via St Paul)	POP AIX	85539
AIX-LD-B05-02	wifi Rousset	POP AIX	25275
AIX-LD-B05-01	wifi Meyrargues	POP AIX	90056
AIX-LD-B04-01	pfon SFR SIRIS 1	POP AIX	10856
AIX-LD-B04-03	pfon SFR SIRIS 2	POP AIX	10856
AIX-LD-B04-04	pfon SFR 33PT	POP AIX	14306
AIX-LD-B04-05	pfon SFR 26PT.2	POP AIX	14306
AIX-LD-B04-06	Pop IP NRJ	POP Aix	11078
AIX-LD-B04-07	Pop IP NRJ	POP Aix	11078
AIX-LD-B04-08	Pop IP NRJ	POP Le Puy	72474
AIX-LD-B04-09	POP Aix	POP EUROPOLE	10984
AIX-LD-B04-10	POP Aix	POP EUROPOLE	10984
AIX-LD-B04-11	POP Aix	POP EUROPOLE	10984
AIX-LD-B04-12	POP Aix	POP EUROPOLE	10984
AIX-LD-B04-13	POP Aix	POP EUROPOLE	10984
AIX-LD-B04-14	POP Aix	POP EUROPOLE	10984
	TOTAL		633598
AIX-LD-C01-01	POP AIX	SGF Venelles	16818
AIX-LD-C02-01	POP LE PUY	AUTO ESCAPE Pertuis	3758
AIX-LD-C02-02	POP LE PUY	Pépinière d'Entreprise Pertuis	3552
AIX-LD-C02-03	POP LE PUY	CLIP Industrie St Cannat	36375
AIX-LD-C02-04	POP AIX	SPIE Aix les Milles	6076
AIX-LD-C02-05	POP LE PUY	Marina Plage Vitrolles	93025
AIX-LD-C02-06	POP LE PUY	PELLENC ST Pertuis	4011
AIX-LD-C02-07	POP LE PUY	SII La Palette	78266
AIX-LD-C02-08	POP LE PUY	MRS Vitrolles	93166
AIX-LD-C02-09	POP LE PUY	SCB Eguilles	59678
AIX-LD-C02-10	POP LE PUY	RM Sécurité	58923
AIX-LD-C02-11	POP LE PUY	EURODIA	4314
AIX-LD-C02-12	POP AIX	CITE GESTION	12411
AIX-LD-C02-13	POP AIX	EXTELIA Vitrolles	38346
AIX-LD-C02-14	POP AIX	G2C Venelles	16798
AIX-LD-C02-15	POP LE PUY	Lafarge La Duranne	73425
AIX-LD-C02-16	POP IP NRJ L'ARBOIS (pop Aix)	AUSY	1987
AIX-LD-C02-17	POP IP NRJ L'ARBOIS (pop Aix)	MEDICA	1952
AIX-LD-C02-18	POP AIX	HILFIGER	5521
AIX-LD-C02-19	POP AIX	OFFICE TOURISME	5735
AIX-LD-C02-20	POP LE PUY	EDF Duranne	75009
AIX-LD-C02-21	POP AIX	EDF SECU Duranne	8092
AIX-LD-C02-22	POP IP NRJ L'ARBOIS (pop Aix)	CESI	720

AIX-LD-C02-23	POP AIX	ADF Formation Vitrolles	28962
AIX-LD-C02-24	POP AIX	SAFEGE av Malacrida	6608
AIX-LD-C02-25	POP AIX	Lycée PMF Vitrolles	31811
AIX-LD-C02-26	POP AIX	AGCESM	17641
AIX-LD-C02-27	POP IP NRJ L'ARBOIS (pop Aix)	ORBITE (Crossroad)	6129
AIX-LD-C02-28	POP AIX	CENTRIMEX	32580
AIX-LD-C02-29	POP LE PUY	ANTIDOT	31051
AIX-LD-C02-30	POP IP NRJ L'ARBOIS (pop Aix)	MATANAH	1987
AIX-LD-C02-31	POP AIX	ADF 2 Vitrolles	33280
AIX-LD-C02-32	POP AIX	Eiffage TP Vitrolles	33780
AIX-LD-C02-33	POP AIX	Apsys Vitrolles	38346
AIX-LD-C02-34	POP IP NRJ L'ARBOIS (pop Aix)	ORTEC	6189
AIX-LD-C02-35	POP IP NRJ L'ARBOIS (pop Aix)	ACTINDUS	7615
AIX-LD-C02-36	POP IP NRJ L'ARBOIS (pop Aix)	MEDIANE	8094
AIX-LD-C02-37	Office du Tourisme Aix	CFA Jas de Bouffan	3700
AIX-LD-C02-38	POP AIX	INSIDE Meyreuil	12664
AIX-LD-C02-39	POP AIX	Facility Vitrolles	29463
AIX-LD-C02-40	POP AIX	Invia Meyreuil	13032
AIX-LD-C02-41	POP LE PUY	Keep Cool Eguilles	58923
AIX-LD-C02-42	POP AIX	Graniou Vitrolles	32780
AIX-LD-C02-43	POP AIX	HighCo Vitrolles	33080
AIX-LD-C02-44	MSC SFR L'Anjoly	FDJvilla Vitrolles	6720
AIX-LD-C02-45	POP AIX	FDJ Vitrolles	28734
AIX-LD-C02-46	POP AIX	ccvmm Rians	45616
AIX-LD-C02-47	POP AIX	MOBILIS	4962
AIX-LD-C02-48	POP IP NRJ L'ARBOIS (pop Aix)	B-PACK	1920
AIX-LD-C02-49	POP AIX	VOLVO Trucks	36022
AIX-LD-C02-50	POP Aix	Novotel Meyran	6168
AIX-LD-C02-51	POP AIX	Novotel Beaumanoir	7258
AIX-LD-C02-52	POP AIX	Cour d'Appel d'Aix en Provence	6936
AIX-LD-C02-53	POP AIX	Hôtel Roi René	6386
AIX-LD-C02-54	POP AIX	VESI (Vitrolles)	28822
AIX-LD-C02-55	POP AIX	Santerne Graniou (Vitrolles)	34280
AIX-LD-C02-56.1	POP IP NRJ L'ARBOIS (pop Aix)	KSB Equinix	7535
AIX-LD-C02-56.2	POP IP NRJ L'ARBOIS (pop Aix)	KSB Provence Paris T9	7535
AIX-LD-C02-57	POP IP NRJ L'ARBOIS (pop Aix)	Green Flex (parc golf)	4668
AIX-LD-C02-58	POP IP NRJ L'ARBOIS (pop Aix)	centrale des marchés	4548
AIX-LD-C02-58	POP IP NRJ L'ARBOIS (pop Aix)	123DEVIS	2129
AIX-LD-C02-59	POP AIX	Televitale (venelles)	13794
AIX-LD-C02-60	POP LE PUY	CLIP Industrie 2 St Cannat	36375
AIX-LD-C02-61	POP IP NRJ L'ARBOIS (pop Aix)	RainBird	8044
AIX-LD-C02-62	POP AIX	Xeonys	37896
AIX-LD-C02-63	POP AIX	ITGA	13032
AIX-LD-C02-64	POP IP NRJ L'ARBOIS (pop Aix)	AIC	4668
AIX-LD-C02-65	POP IP NRJ L'ARBOIS (pop Aix)	Igiénair	7185
AIX-LD-C02-66	POP AIX	LIDL Rousset	23720

AIX-LD-C02-67	POP AIX	LAPHAL Rousset	23465
AIX-LD-C02-68	POP AIX	SmartPackaging	23555
AIX-LD-C02-69	POP AIX	PMC	34843
AIX-LD-C02-70	POP AIX	UPN	7658
AIX-LD-C02-71	POP AIX	Mac Artney	23870
AIX-LD-C02-72	POP AIX	INTEL Meyreuil garderine	12654
AIX-LD-C02-73	POP AIX	BOSCH Ste Victoire Meyreuil	12794
AIX-LD-C02-74	POP AIX	ACSA Ste Victoire Meyreuil	12774
AIX-LD-C02-75	POP AIX	InExtenso Meyreuil garderine	13004
AIX-LD-C02-76	POP AIX	IBIS Marignane	39796
AIX-LD-C02-77	POP AIX	Keep Cool Aix	16789
AIX-LD-C02-78	POP AIX	CWI Papin	12018
AIX-LD-C02-79	POP LE PUY	POWERSYS	11293
AIX-LD-C02-80	POP AIX	Ténergie	13082
AIX-LD-C02-81	POP AIX	TURF EDITION	12165
AIX-LD-C02-82	POP AIX	Flow Control	27263
AIX-LD-C02-83	POP AIX	Martin Brower	17887
AIX-LD-C02-84	POP LE PUY	ELVITEC	3908
AIX-LD-C02-85	POP AIX	EQUALIANCE	38196
AIX-LD-C02-86	POP AIX	INTERWAY Vitrolles	34214
AIX-LD-C02-87	POP LE PUY	SOCOMELU	2485
AIX-LD-C02-88	POP AIX	LEON GROSSE	15871
AIX-LD-C02-89	POP LE PUY	REAL Eguilles	58780
AIX-LD-C02-90	POP LE PUY	VanExpert Eguilles	60528
AIX-LD-C02-91	POP LE PUY	CSTI Peyrolles	11151
AIX-LD-C02-92	POP LE PUY	INFINEON	11318
AIX-LD-C02-93	POP AIX	GEODIS Vitrolles	32980
AIX-LD-C02-94	POP AIX	DGFIP Aix sud	6598
AIX-LD-C02-95	POP AIX	DGFIP Aix Nord	4700
AIX-LD-C02-96	POP AIX	Ynov	4450
AIX-LD-C02-97	POP AIX	Prison de Luynes	18512
AIX-LD-C02-98	POP AIX	Flexatrans	25481
AIX-LD-C02-99	POP AIX	GMC Vitrolles	28772
AIX-LD-C02-100	POP AIX	Treeptik La Palette	9366
AIX-LD-C02-101	POP AIX	NETAFIM	20438
AIX-LD-C02-102	POP LE PUY	EPC Eguilles	59244
AIX-LD-C02-103	POP LE PUY	CitéGestion Eguilles	59475
AIX-LD-C02-104	POP AIX	ADVENIS	16221
AIX-LD-C02-105	POP AIX	ICADEMIA	25512
AIX-LD-C02-106	POP AIX	BOSCH Bachassons	12954
AIX-LD-C02-107	POP AIX	IMMUP Venelles	14454
AIX-LD-C02-108	POP AIX	SABATIER Vitrolles	35919
AIX-LD-C02-109	POP AIX	Provence Huile Vitrolles	35839
AIX-LD-C02-110	POP AIX	Prixtel	18789
AIX-LD-C02-111	POP AIX	Europhins	18990
AIX-LD-C02-112	POP AIX	Lidl2	25270

AIX-LD-C02-113	POP AIX	Gaillard	23655
AIX-LD-C02-114	POP AIX	IGA	16074
AIX-LD-C02-115	POP EUROPOLE	DARWIN	5193
AIX-LD-C02-116	POP LE PUY	EPD	10021
AIX-LD-C02-117	KSB Perrin	KSB Berton	2550
AIX-LD-C02-118	POP AIX	DUCOURNAU	23740
AIX-LD-C02-119	POP LE PUY	MY INTERNSHIP	11246
AIX-LD-C02-120	POP EUROPOLE	RIVIERA	4633
AIX-LD-C02-121	POP AIX	SIGMA	7558
AIX-LD-C02-122	ADR03 DUR	GERWIN	2216
AIX-LD-C02-123	ADR03 MIL	SFINX SOL 13	835
AIX-LD-C02-124	ADR03 MIL	MEDIANE (Offre CECA)	835
AIX-LD-C02-125	ADR03 DUR	BEST WESTERN ARBOIS	925
AIX-LD-C02-126	POP AIX	STUDIA	13151
AIX-LD-C02-127	POP AIX	ARTEPROM BACHASSONS	13297
AIX-LD-C02-128	POP AIX	SII LA PALETTE	7909
AIX-LD-C02-129	POP AIX	FRANCE ARROSAGE	20971
AIX-LD-C02-130	POP LE PUY	CITY CARE	11750
AIX-LD-C02-131	POP AIX	ANDRIEU INVEST	19700
AIX-LD-C02-132	POP AIX	GRIFFI	24706
AIX-LD-C02-133	POP AIX	HIGH CO	33783
AIX-LD-C02-134	POP LE PUY	APAEP	37479
AIX-LD-C02-135	POP AIX	STADE MAURICE DAVID	4559
TOTAL			2 851 766
VIATEL AIX-LD-D02-01	POP AIX	Réaltor 1 interco Viatel	14404
VIATEL AIX-LD-D02-02		baie capaix Netcenter	48170
VIATEL AIX-LD-D02-03	VIATEL	Acropolis	9238
CPTL AIX-LD-D01-01	POP AIX	Waid	346
CPTL AIX-LD-D01-02	POP AIX	porte de collecte	
ACRO AIX-LD-D03-01	POP AIX	Acropolis	4762
PCW AIX-LD-D04-01	POP AIX	PACWAN	14541
SFR AIX-LD-D05-01	POP AIX	POP SIRIS tronc FT	9642
PCW AIX-LD-D04-02	POP AIX	PACWAN	14541
PCW AIX-LD-D04-03	Pacwan	TDF (réaltor1)	10241
PCW AIX-LD-D04-04	POP AIX	PACWAN Porte de collecte	14541
TOTAL			140 426
FDJ AIX-LD-B12-01	française des jeux av J Monnet Vitrolles	completel 1	8410
FDJ AIX-LD-B12-02	française des jeux av J Monnet Vitrolles	completel 2	
FDJ AIX-LD-B12-03	française des jeux av J Monnet	Interroute	10677

	Vitrolles		
Softway AIX-LD-B12-04	Z.A Ste Victoire Canet de Meyreuil	POP Aix	12777
SFR AIX-LD-B12-05	FTTS NODE B Pennes Mirabeau Giraudets	FTTS NODE B Pennes Mirabeau Repos	3765
SFR AIX-LD-B12-06	FTTS NODE B Pennes Mirabeau Repos	FTTS NODE B Vitrolles Griffon	3824
SFR AIX-LD-B12-07	FTTS NODE B Vitrolles Griffon	FTTS NODE B Vitrolles V2	1424
SFR AIX-LD-B12-08	FTTS NODE B Vitrolles V2	MSC SFR L'Anjoly	6533
SFR AIX-LD-B12-09	DSI Vitrolles Amsterdam	DSI Vitrolles Europe	2834
SFR AIX-LD-B12-10	Central de contrôle CPA plan d'Aillane	T06S02CH06 SAS BUS CPA	7015
SFR AIX-LD-B12-11	Central de contrôle CPA plan d'Aillane	T06S02CH06 SAS BUS CPA	3675
SFR AIX-LD-B12-12	DSI Vitrolles Amsterdam	caméra 1 et 2 Av Europe Estroublans	960
SFR AIX-LD-B12-13	Quatuor	TDF NORD	17987
SFR AIX-LD-B12-14	Quatuor	TDF SUD	17917
SFR AIX-LD-B12-15	TDF NORD ORANGE	Arbois ORANGE	6264
AIX-LD-B12-16	COMINDUS	ROBOLE	1706
AIX-LD-B12-17	COMINDUS	COLLECTE PARADE	19311
AIX-LD-B12-18	QUATUOR	DECISIUM	7077
AIX-LD-B12-19	COLLECTE ROUSSET	DECISIUM	25760
AIX-LD-B12-20	BOADES	SEXTIUS	350
AIX-LD-B12-21	QUATUOR	CARDINALE	4100
AIX-LD-B12-22	BOADES	QUATUOR	3550
AIX-LD-B12-23	TDF SUD	COLLECTE AGAVON	13470
AIX-LD-B12-24	QUATUOR	CFA	1750
AIX-LD-B12-25	QUATUOR	POP EUROPOLE	15873,72
AIX-LD-B12-26	Médiathèque Pertuis	COLLECTE PERTUIS	4920
AIX-LD-B12-27	POP AIX	STADE	3830,90
AIX-LD-B12-28	GRAND SITE SAINTE-VICTOIRE	QUATUOR	18560,32
AIX-LD-B12-29	COLLECTE PARADE	QUATUOR	5409,09
AIX-LD-B12-30	BATIMENT HORLOGE	QUATUOR	16860
AIX-LD-B12-31	CENTRE DE TRI	TDF	4603
	TOTAL		83 357
	TOTAL		93060
précablage	le Patio	Ip NRJ	2435
précablage	CROSSROAD	Ip NRJ	6159
précablage	l'Olivier	Ip NRJ	6139
précablage	Campus Arteprom	POP AIX	
	TOTAL		14733

Résumé

Total POP et Supervision	551 411
Total lien NRA CAFO	476 017
Total lien de SFR, PFON et WIFI	633 598
Total lien Client	2 851 766
Total lien Opérateur	140 426
Total Fibre Noire	83 357
Total précablage	14 733
TOTAL ROP GLOBALE RESEAU CAPAIX	4 751 308

POP & Chambre Télécom

N° Tronçon	chambre	geoloc N	geoloc E
POP puy	<u>Pop Le puy</u>	43°39'27.11"N	5°29'47.22"E
POP Aix	<u>Pop Aix</u>	43°30'21.50"N	5°24'26.09"E
POP IP NRJ	<u>Pop l'Arbois</u>	43°29'33.34"N	5°20'1.21"E
<u>R02S00</u>	R02S00CH01	43°38'40.29"N	5°14'52.90"E
<u>R02S00</u>	R02S00CH02	43°38'6.89"N	5°14'23.68"E
<u>R02S00</u>	R02S00CH05	43°37'18.85"N	5°14'21.38"E
<u>R02S00</u>	R02S00CH06	43°36'52.34"N	5°13'13.59"E
<u>R02S00</u>	R02S00CH07	43°36'18.24"N	5°13'2.66"E
<u>R02S00</u>	R02S00CH09	43°35'47.38"N	5°13'56.24"E
<u>R02S00</u>	R02S00CH11	43°34'57.77"N	5°13'8.19"E
<u>R02S00</u>	R02S00CH14	43°34'12.88"N	5°13'40.43"E
<u>R02S00</u>	R02S00CH16	43°33'42.96"N	5°14'40.80"E
<u>R02S00</u>	R02S00CH17	43°33'43.43"N	5°14'49.85"E
<u>R02S00</u>	R02S00CH18	43°33'49.12"N	5°15'51.59"E
<u>R02S00</u>	R02S00CH19	43°33'48.24"N	5°16'12.59"E
<u>R02S00</u>	R02S00CH21	43°33'25.44"N	5°17'34.09"E
<u>R02S00</u>	R02S00CH23	43°32'59.23"N	5°18'36.28"E
<u>R02S00</u>	R02S00CH24	43°32'44.39"N	5°19'6.24"E
<u>R02S00</u>	R02S00CH25	43°32'38.61"N	5°19'31.77"E
<u>R03S00</u>	R03S00CH01	43°32'36.14"N	5°19'29.44"E
<u>R03S00</u>	R03S00CH02	43°32'27.01"N	5°19'45.93"E
<u>R03S00</u>	R03S00CH03	43°31'43.26"N	5°19'41.81"E
<u>R03S00</u>	R03S00CH05	43°31'25.08"N	5°19'1.15"E
<u>R03S00</u>	R03S00CH06	43°30'44.80"N	5°18'49.20"E
<u>R03S00</u>	R03S00CH07	43°30'5.41"N	5°18'36.05"E
<u>R03S00</u>	R03S00CH10	43°29'8.44"N	5°18'38.37"E
<u>R03S00</u>	R03S00CH11	43°28'25.31"N	5°19'0.34"E
<u>R03S00</u>	R03S00CH13	43°28'1.98"N	5°19'17.68"E
<u>R03S00</u>	R03S00CH13A	43°27'30.20"N	5°19'28.93"E
<u>R03S00</u>	R03S00CH14	43°27'21.67"N	5°19'40.03"E
<u>R03S00</u>	R03S00CH25	43°26'9.11"N	5°20'40.02"E
<u>R03S00</u>	R03S00CH27	43°25'36.64"N	5°19'44.43"E
<u>R03S00</u>	R03S00CH28	43°25'2.40"N	5°20'54.84"E
<u>R04S00</u>	R04S00CH04	43°24'33.77"N	5°19'32.15"E
<u>R04S00</u>	R04S00CH06	43°24'33.12"N	5°19'28.73"E
<u>R04S00</u>	R04S00CH07	43°24'35.94"N	5°19'27.53"E
<u>R04S00</u>	R04S00CH08	43°24'36.12"N	5°19'26.16"E
<u>R04S00</u>	R04S00CH09	43°24'42.19"N	5°19'14.51"E
<u>R04S00</u>	R04S00CH10	43°24'43.28"N	5°19'4.03"E

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20181129-2018_CT2_543-
DE
Date de télétransmission : 11/12/2018
Date de réception préfecture : 11/12/2018

<u>R04S00</u>	R04S00CH11	43°24'40.71"N	5°18'49.93"E
<u>R04S00</u>	R04S00CH12	43°24'38.87"N	5°18'32.68"E
<u>R05S00</u>	R05S00CH01	43°25'40.35"N	5°24'11.99"E
<u>R05S00</u>	R05S00CH02	43°25'41.83"N	5°24'21.13"E
<u>R05S00</u>	R05S00CH03	43°26'13.78"N	5°25'43.80"E
<u>R05S01</u>	R05S01CH01	43°28'31.56"N	5°31'27.11"E
<u>R05S01</u>	R05S01CHxx		
<u>R05S01</u>	R05S01CH02	43°28'22.54"N	5°29'44.65"E
<u>R05S02</u>	R05S02CH01	43°26'48.72"N	5°26'34.33"E
<u>R05S02</u>	R05S02CH02	43°26'49.91"N	5°26'34.79"E
<u>R06S00</u>	R06S00CH01	43°29'43.40"N	5°22'3.78"E
<u>R06S00</u>	R06S00CH02	43°29'39.95"N	5°22'6.38"E
<u>R06S00</u>	R06S00CH03	43°29'54.37"N	5°21'54.93"E
<u>R06S00</u>	R06S00CH04	43°30'10.57"N	5°20'51.76"E
<u>R06S00</u>	R06S00CH06	43°30'14.73"N	5°20'14.29"E
<u>R06S00</u>	R06S00CH08	43°30'5.52"N	5°19'42.20"E
<u>R06S00</u>	R06S00CH10	43°29'22.87"N	5°19'22.42"E
<u>R06S00</u>	R06S00CH13	43°28'1.41"N	5°19'19.39"E
<u>R06S01</u>	R06S01CH01	43°30'21.46"N	5°24'25.98"E
<u>R06S01</u>	R06S01CH02	43°30'20.23"N	5°24'34.70"E
<u>R06S01</u>	R06S01CH03	43°31'6.17"N	5°25'43.71"E
<u>R06S01</u>	chbre cptl	43°30'29.16"N	5°24'22.77"E
<u>R06S02</u>	R06S02CH01	43°30'54.96"N	5°25'39.26"E
<u>R06S02</u>	R06S02CH02	43°31'30.98"N	5°25'35.05"E
<u>R06S02</u>	R06S02CH03	43°31'46.42"N	5°25'40.29"E
<u>R06S02</u>	R06S02CH04	43°33'10.44"N	5°26'6.16"E
<u>R06S02</u>	R06S02CH05	43°33'50.87"N	5°27'43.65"E
<u>R06S03</u>	R06S03CH01	43°31'30.89"N	5°25'31.80"E
<u>R06S04</u>	R06S04CHsulky	43°30'53.29"N	5°26'3.08"E
<u>R06S04</u>	SFR NIOLLON	43°31'37.76"N	5°26'37.21"E
<u>R06S04</u>	R06S04CHven	43°35'11.08"N	5°28'38.73"E
<u>R06S05</u>	R06S05CHEch	43°29'39.87"N	5°22'6.33"E
<u>R06S05</u>	R06S05CH26pt	43°29'30.04"N	5°22'24.21"E
<u>R06S06</u>	R06S06CH01	43°31'35.51"N	5°26'47.86"E
<u>R06S06</u>	R06S06CH02	43°31'35.34"N	5°26'45.53"E
<u>R06S06</u>	R06S06CH03	43°31'35.51"N	5°26'47.86"E
<u>R06S07</u>	R06S07CH01	43°31'34.56"N	5°26'45.81"E
<u>R06S07</u>	R06S07CH02	43°31'37.46"N	5°27'7.64"E
<u>R06S07</u>	R06S07CH03	43°31'43.55"N	5°27'2.94"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH01	43°42'30.75"N	5°45'51.20"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH02	43°42'4.63"N	5°44'49.52"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH03	43°42'2.39"N	5°44'35.95"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH04	43°41'58.00"N	5°44'19.23"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH05	43°41'37.78"N	5°44'8.44"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH06	43°41'37.47"N	5°44'7.97"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH07	43°40'50.90"N	5°43'57.14"E

<u>R09S00</u>	R09S00CH08	43°40'13.81"N	5°44'7.78"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH09	43°39'19.57"N	5°44'17.82"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH10	43°38'18.27"N	5°44'36.71"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH11	43°37'33.82"N	5°44'42.69"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH12	43°36'32.83"N	5°44'56.06"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH13	43°35'37.92"N	5°44'55.76"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH14	43°34'45.05"N	5°45'28.17"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH15	43°34'13.96"N	5°46'5.37"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH16	43°33'39.21"N	5°44'58.25"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH17	43°33'19.75"N	5°43'41.52"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH18	43°32'39.04"N	5°42'51.42"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH19	43°32'3.83"N	5°42'29.64"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH20	43°31'36.38"N	5°41'17.96"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH21	43°31'18.22"N	5°40'28.45"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH22	43°31'10.94"N	5°40'22.71"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH23	43°30'15.65"N	5°40'10.37"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH24	43°29'23.88"N	5°39'26.70"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH25	43°28'21.16"N	5°39'31.22"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH26	43°28'13.63"N	5°39'29.42"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH27	43°27'44.90"N	5°39'27.17"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH28	43°27'30.62"N	5°39'8.27"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH29	43°26'55.35"N	5°38'36.11"E
<u>R10S00</u>	R10S00CH01	43°42'0.92"N	5°44'20.64"E
<u>R10S00</u>	R10S00CH02	43°39'27.15"N	5°29'46.97"E
<u>R11S00</u>	R11S00CH01	43°30'53.85"N	5°26'3.44"E
<u>R11S00</u>	R11S00CH02	43°30'53.84"N	5°26'3.99"E
<u>R11S00</u>	R11S00CH07	43°30'41.64"N	5°26'33.62"E
<u>R11S00</u>	R11S00CH14	43°30'43.63"N	5°27'43.78"E
<u>R11S00</u>	R11S00CH19	43°30'46.55"N	5°28'16.95"E
<u>R11S00</u>	R11S00CH27	43°30'44.78"N	5°29'5.70"E
<u>R11S00</u>	R11S00CH32	43°30'43.50"N	5°29'38.76"E
<u>R11S00</u>	R11S00CH46	43°30'9.16"N	5°31'5.23"E
<u>R11S00</u>	R11S00CH56	43°29'32.39"N	5°31'34.44"E
<u>R11S00</u>	R11S00CH63	43°29'4.14"N	5°32'5.62"E
<u>R11S00</u>	R11S00CH65	43°29'2.80"N	5°32'10.08"E
<u>R11S01</u>	R11S01CH09	43°28'54.67"N	5°33'24.83"E
<u>R11S01</u>	R11S01CH13	43°28'53.45"N	5°34'8.71"E
<u>R11S01</u>	R11S01CH18	43°28'48.30"N	5°35'22.04"E
<u>R11S01</u>	R11S01CH23	43°28'38.10"N	5°37'1.95"E
<u>R11S01</u>	R11S01CH24	43°28'34.32"N	5°37'18.53"E
<u>R11S01</u>	R11S01CH26	43°28'12.63"N	5°39'29.39"E
<u>T01AS00</u>	T01AS00CH01	43°38'40.61"N	5°15'14.49"E
<u>T01AS00</u>	T01AS00CH02	43°38'44.17"N	5°15'20.25"E
<u>T01AS00</u>	T01AS00CH03	43°38'48.45"N	5°15'25.03"E
<u>T01AS00</u>	T01AS00CH04	43°38'54.02"N	5°15'53.95"E
<u>T01AS00</u>	T01AS00CH05	43°39'11.55"N	5°15'55.42"E

<u>T01BS00</u>	T01BS00CH01	43°39'20.30"N	5°16'46.07"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH02	43°39'24.56"N	5°17'31.75"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH03	43°39'21.86"N	5°19'9.28"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH04	43°39'14.87"N	5°19'33.79"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH05	43°39'45.84"N	5°20'20.92"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH06	43°39'47.77"N	5°20'55.06"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH07	43°39'39.68"N	5°21'8.13"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH08	43°39'36.81"N	5°21'11.36"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH09	43°39'44.84"N	5°22'6.99"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH10	43°40'7.14"N	5°22'6.29"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH11	43°40'34.80"N	5°23'12.22"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH12	43°41'8.00"N	5°23'40.01"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH12B	43°41'5.97"N	5°23'46.45"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH13	43°40'50.50"N	5°24'18.97"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH14	43°40'42.69"N	5°24'54.35"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH15	43°40'19.27"N	5°25'51.18"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH16	43°40'1.14"N	5°26'39.24"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH17	43°39'51.77"N	5°28'29.08"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH18	43°39'46.43"N	5°29'41.53"E
<u>T01S01</u>	T01S01CH01	43°39'27.06"N	5°29'47.15"E
<u>T01S01</u>	T01S01CH02	43°39'28.99"N	5°29'58.04"E
<u>T01S01</u>	T01S01CH03	43°39'12.70"N	5°30'42.83"E
<u>T01S01</u>	T01S01CH04	43°38'34.91"N	5°31'24.74"E
<u>T01S01</u>	T01S01CH05	43°38'33.32"N	5°31'26.03"E
<u>T01S01</u>	T01S01CH06	43°38'26.44"N	5°31'33.79"E
<u>T01S01</u>	T01S01CH07	43°38'17.26"N	5°31'35.45"E
<u>T01S01</u>	T01S01CH08	43°38'15.71"N	5°31'38.10"E
<u>T01S02</u>	T01S02CH01	43°38'16.98"N	5°31'32.83"E
<u>T01S02</u>	T01S02CH02	43°38'8.16"N	5°31'25.58"E
<u>T01S02</u>	T01S02CH03	43°38'9.38"N	5°31'19.37"E
<u>T01S03</u>	T01S03CH02	43°39'44.91"N	5°29'45.37"E
<u>T01S03</u>	T01S03CH03	43°39'47.23"N	5°29'44.23"E
<u>T01S03</u>	T01S03CH04	43°39'51.23"N	5°29'47.12"E
<u>T01S03</u>	T01S03CH04B	43°39'51.96"N	5°29'44.64"E
<u>T01S03</u>	T01S03CH05	43°40'7.87"N	5°29'48.33"E
<u>T01S03</u>	T01S03CH06	43°40'14.92"N	5°29'50.85"E
<u>T01S03</u>	T01S03CH07	43°40'24.48"N	5°29'51.93"E
<u>T01S03</u>	T01S03CH08	43°40'30.08"N	5°29'54.02"E
<u>T01S03</u>	T01S03CH09	43°40'37.13"N	5°29'54.76"E
<u>T01S03</u>	T01S03CH10	43°40'40.85"N	5°29'55.95"E
<u>T01S03</u>	T01S03CH11	43°40'46.54"N	5°29'58.70"E
<u>T01S03</u>	T01S03CH12	43°40'53.91"N	5°30'2.55"E
<u>T01S03A</u>	T01S03ACH01	43°40'27.27"N	5°30'12.18"E
<u>T01S03A</u>	T01S03ACH02	43°40'30.78"N	5°30'10.75"E
<u>T01S03A</u>	T01S03ACH03	43°40'35.82"N	5°30'10.39"E
<u>T01S03A</u>	T01S03ACH04	43°40'35.97"N	5°30'9.01"E

<u>T01S03A</u>	T01S03ACH05	43°40'41.57"N	5°30'13.31"E
<u>T01S03A</u>	T01S03ACH06	43°40'40.93"N	5°30'15.98"E
<u>T01S03A</u>	T01S03ACH07	43°40'43.69"N	5°30'14.05"E
<u>T01S03A</u>	T01S03ACH08	43°40'46.15"N	5°30'15.21"E
<u>T01S03A</u>	T01S03ACH09	43°40'46.65"N	5°30'18.79"E
<u>T01S04</u>	T01S04CH01	43°39'43.13"N	5°26'22.68"E
<u>T01S05</u>	T01S05CH01	43°39'50.64"N	5°25'18.42"E
<u>T01S06</u>	T01S06CH01	43°39'19.94"N	5°15'52.25"E
<u>T01S06</u>	T01S06CH02	43°39'37.35"N	5°15'46.36"E
<u>T01S06</u>	T01S06CH03	43°40'25.13"N	5°16'21.22"E
<u>T01S06</u>	T01S06CH03bis	43°41'8.27"N	5°16'47.78"E
<u>T01S06</u>	T01S06CH04	43°41'31.64"N	5°17'1.94"E
<u>T01S06</u>	T01S06CH05	43°42'30.38"N	5°17'16.38"E
<u>T01S06</u>	T01S06CH06	43°42'59.15"N	5°18'16.05"E
<u>T01S06</u>	T01S06CH07	43°43'16.61"N	5°18'8.31"E
<u>T01S06</u>	T01S06CH08	43°43'19.07"N	5°18'3.30"E
<u>T01S06</u>	T01S06CH09	43°43'20.23"N	5°17'58.41"E
<u>T01S06</u>	T01S06CH10	43°43'14.58"N	5°17'21.09"E
<u>T01S06</u>	T01S06CH11	43°43'18.39"N	5°17'3.17"E
<u>T01S07</u>	chbre FT	43°39'36.82"N	5°21'11.15"E
<u>T01S08</u>	T01S08CH01	43°39'18.23"N	5°15'45.09"E
<u>T01S09</u>	T01S09CH01	43°37'56.74"N	5°16'57.28"E
<u>T01S09</u>	T01S09CH02	43°37'27.50"N	5°17'49.45"E
<u>T01S09</u>	T01S09CH03	43°36'59.73"N	5°18'50.38"E
<u>T01S09</u>	T01S09CH04	43°36'43.02"N	5°19'23.13"E
<u>T01S09</u>	T01S09CH05	43°36'41.87"N	5°19'12.28"E
<u>T01S10</u>	T01S10CH01	43°42'55.23"N	5°18'24.58"E
<u>T01S11</u>	T01S11CH01	43°37'25.98"N	5°17'48.03"E
<u>T01S12</u>	chbre FT	43°39'18.23"N	5°15'45.09"E
<u>T02S01</u>	T02S01CH01	43°33'34.11"N	5°15'14.94"E
<u>T02S01</u>	T02S01CH02	43°33'30.60"N	5°15'15.57"E
<u>T02S01</u>	T02S01CH03	43°33'29.22"N	5°15'44.14"E
<u>T02S02</u>	T02S02CH01	43°32'42.30"N	5°17'44.22"E
<u>T02S02</u>	T02S02CH02	43°32'18.49"N	5°18'4.40"E
<u>T02S02</u>	T02S02CH03	43°32'30.71"N	5°19'2.94"E
<u>T02S03</u>	T02S03CH01	43°32'45.96"N	5°19'46.82"E
<u>T02S03</u>	T02S03CH02	43°32'45.82"N	5°19'53.78"E
<u>T02S03</u>	T02S03CH03	43°32'40.40"N	5°20'52.49"E
<u>T02S03</u>	T02S03CH04	43°32'38.17"N	5°21'32.15"E
<u>T02S03A</u>	T02S03ACH01	43°32'41.71"N	5°21'32.63"E
<u>T02S03A</u>	T02S03ACH02	43°32'46.55"N	5°21'32.94"E
<u>T02S03A</u>	T02S03ACH02B	43°32'46.48"N	5°21'29.67"E
<u>T02S03A</u>	T02S03ACH03	43°32'49.05"N	5°21'30.91"E
<u>T02S03A</u>	T02S03ACH04	43°32'49.11"N	5°21'33.26"E
<u>T02S03A</u>	T02S03ACH05	43°32'50.46"N	5°21'42.61"E
<u>T02S03A</u>	T02S03ACH06	43°32'50.59"N	5°21'47.18"E

<u>T03S01</u>	T03S01CH01	43°27'41.08"N	5°21'4.17"E
<u>T03S01</u>	T03S01CH02	43°27'42.55"N	5°20'55.04"E
<u>T03S01</u>	T03S01CH02A	43°27'41.39"N	5°20'21.28"E
<u>T03S01</u>	T03S01CH02B	43°27'40.04"N	5°20'18.12"E
<u>T03S01</u>	T03S01CH03	43°27'41.09"N	5°20'13.02"E
<u>T03S01</u>	T03S01CH04	43°27'23.61"N	5°19'43.50"E
<u>T04S00</u>	T04S00CH00	43°24'39.57"N	5°18'28.02"E
<u>T04S00</u>	T04S00CH01	43°25'4.54"N	5°17'33.41"E
<u>T04S00</u>	T04S00CH02	43°25'12.60"N	5°17'21.71"E
<u>T04S00</u>	T04S00CH02b	43°25'46.66"N	5°16'12.72"E
<u>T04S00</u>	T04S00CH02C	43°25'47.15"N	5°16'18.44"E
<u>T04S00</u>	T04S00CH02D	43°25'47.00"N	5°16'19.94"E
<u>T04S00</u>	T04S00CH02E	43°25'46.57"N	5°16'13.07"E
<u>T04S00</u>	T04S00CH02F	43°25'48.20"N	5°16'12.07"E
<u>T04S00</u>	T04S00CH02G	43°25'49.66"N	5°16'8.75"E
<u>T04S00</u>	T04S00CH03	43°25'53.01"N	5°15'54.62"E
<u>T04S00</u>	T04S00CH03B	43°26'5.88"N	5°15'35.61"E
<u>T04S00</u>	T04S00CH04	43°26'18.29"N	5°15'16.15"E
<u>T04S00</u>	T04S00CH05	43°26'24.04"N	5°15'7.03"E
<u>T04S00</u>	T04S00CH06	43°26'37.85"N	5°14'43.94"E
<u>T04S00</u>	T04S00CH06B	43°26'42.93"N	5°14'41.56"E
<u>T04S00</u>	T04S00CH07	43°26'59.20"N	5°14'25.87"E
<u>T04S00</u>	T04S00CH08	43°27'40.77"N	5°14'32.77"E
<u>T04S00</u>	T04S00CH09	43°28'6.64"N	5°14'5.18"E
<u>T04S00</u>	T04S00CH10	43°28'6.25"N	5°13'59.70"E
<u>T04S00</u>	T04S00CH11	43°28'33.80"N	5°14'2.62"E
<u>T04S01</u>	T04S01CH11	43°28'6.36"N	5°13'56.30"E
<u>T04S01</u>	T04S01CH12	43°28'3.33"N	5°13'56.20"E
<u>T04S01</u>	T04S01CH13	43°27'59.23"N	5°13'55.66"E
<u>T04S01</u>	T04S01CH14	43°27'27.91"N	5°13'59.82"E
<u>T04S01</u>	T04S01CH15	43°26'53.90"N	5°13'51.89"E
<u>T04S01</u>	T04S01CH15A	43°26'49.34"N	5°14'3.02"E
<u>T04S01</u>	T04S01CH15B	43°26'38.23"N	5°14'1.74"E
<u>T04S01</u>	T04S01CH16	43°26'21.26"N	5°14'5.25"E
<u>T04S01A</u>	T04S01ACH01	43°26'38.34"N	5°14'2.02"E
<u>T04S01A</u>	T04S01ACH02	43°26'39.42"N	5°14'2.78"E
<u>T04S02</u>	T04S02CH01	43°26'3.30"N	5°14'34.10"E
<u>T04S02</u>	T04S02CH01B	43°25'58.88"N	5°14'45.10"E
<u>T04S02</u>	T04S02CH02	43°25'33.77"N	5°15'0.39"E
<u>T04S02</u>	T04S02CH03	43°25'21.09"N	5°15'6.67"E
<u>T04S02</u>	T04S02CH04	43°25'24.54"N	5°15'30.80"E
<u>T04S02</u>	T04S02CH05	43°25'15.25"N	5°16'4.35"E
<u>T04S02</u>	T04S02CH06	43°25'3.07"N	5°16'18.11"E
<u>T04S02</u>	T04S02CH07	43°24'58.07"N	5°16'21.99"E
<u>T04S02A</u>	T04S02ACH01	43°26'3.30"N	5°14'33.19"E
<u>T04S02A</u>	T04S02ACH02	43°25'56.90"N	5°14'33.02"E

<u>T04S02A</u>	T04S02ACH03	43°25'51.66"N	5°14'25.46"E
<u>T04S02A</u>	T04S02ACH04	43°25'47.01"N	5°14'19.19"E
<u>T04S02A</u>	T04S02ACH05	43°25'49.57"N	5°14'15.82"E
<u>T04S02A</u>	T04S02ACH06	43°25'45.09"N	5°14'9.81"E
<u>T04S02B</u>	T04S02BCH01	43°25'37.85"N	5°14'33.24"E
<u>T04S02C</u>	T04S02CCH01	43°25'43.08"N	5°15'22.11"E
<u>T05S00</u>	T05S00CH02	43°25'9.69"N	5°21'25.93"E
<u>T05S00</u>	T05S00CH03	43°25'19.78"N	5°22'0.31"E
<u>T05S00</u>	T05S00CH04	43°25'34.31"N	5°23'14.71"E
<u>T05S00</u>	T05S00CH05	43°25'32.70"N	5°23'35.85"E
<u>T05S00</u>	T05S00CH06	43°25'37.07"N	5°24'3.95"E
<u>T05S01</u>	T05S01CH01	43°25'28.84"N	5°23'31.08"E
<u>T05S01</u>	T05S01CH02	43°25'19.89"N	5°23'8.46"E
<u>T05S01</u>	T05S01CH03	43°25'10.02"N	5°22'53.30"E
<u>T05S02</u>	T05S02CH01	43°25'55.25"N	5°23'43.99"E
<u>T05S02</u>	T05S02CH01B	43°26'5.42"N	5°23'50.09"E
<u>T05S02</u>	T05S02CH02	43°26'36.01"N	5°23'51.50"E
<u>T05S03</u>	T05S03CH01	43°26'12.97"N	5°25'45.07"E
<u>T05S03</u>	T05S03CH02	43°25'51.66"N	5°26'12.94"E
<u>T05S055</u>	T05S055CH01	43°24'56.03"N	5°21'5.30"E
<u>T05S055</u>	T05S055CH02	43°24'55.56"N	5°21'6.19"E
<u>T05S06</u>	T05S06CH01	43°28'17.60"N	5°29'47.89"E
<u>T05S06</u>	T05S06CH02	43°28'6.94"N	5°29'48.99"E
<u>T05S06</u>	T05S06CH03	43°28'5.40"N	5°29'52.15"E
<u>T05S08</u>	T05S08CH01	43°28'37.63"N	5°32'19.84"E
<u>T05S08</u>	T05S08CH02	43°28'36.79"N	5°32'11.33"E
<u>T05S09</u>	T05S09CH01	43°28'17.67"N	5°29'28.77"E
<u>T05S09</u>	T05S09CH02	43°28'16.22"N	5°29'29.76"E
<u>T05S09</u>	T05S09CH03	43°28'16.37"N	5°29'32.72"E
<u>T05S09</u>	T05S09CH04	43°28'16.72"N	5°29'35.40"E
<u>T05S09</u>	T05S09CH05	43°28'17.16"N	5°29'36.94"E
<u>T05S09</u>	T05S09CH06	43°28'17.08"N	5°29'39.45"E
<u>T05S09</u>	T05S09CH07	43°28'17.11"N	5°29'42.15"E
<u>T05S09</u>	T05S09CH08	43°28'17.11"N	5°29'43.60"E
<u>T06S01</u>	T06S01CH01	43°29'23.28"N	5°19'59.88"E
<u>T06S01</u>	T06S01CH02	43°29'24.32"N	5°20'8.22"E
<u>T06S01</u>	T06S01CH03	43°29'31.12"N	5°20'7.14"E
<u>T06S01</u>	T06S01CH04	43°29'30.61"N	5°20'1.62"E
<u>T06S01A</u>	T06S01ACH01	43°29'39.00"N	5°20'33.38"E
<u>T06S01A</u>	T06S01ACH02	43°29'45.50"N	5°20'46.98"E
<u>T06S01A</u>	T06S01ACH03	43°29'40.83"N	5°20'45.65"E
<u>T06S01A</u>	T06S01ACH04	43°29'37.74"N	5°20'56.71"E
<u>T06S01B</u>	T06S01BCH01	43°29'27.38"N	5°20'24.39"E
<u>T06S01B</u>	T06S01BCH01B	43°29'24.91"N	5°20'21.82"E
<u>T06S01B</u>	T06S01BCH02	43°29'26.30"N	5°20'25.33"E
<u>T06S01B</u>	T06S01BCH03	43°29'23.01"N	5°20'28.02"E

<u>T06S01B</u>	T06S01BCH04	43°29'17.89"N	5°20'28.09"E
<u>T06S01B</u>	T06S01BCH05	43°29'9.72"N	5°20'30.35"E
<u>T06S01C</u>	T06S01CCH01	43°29'45.99"N	5°21'9.24"E
<u>T06S01C</u>	T06S01CCH02	43°29'38.99"N	5°21'22.10"E
<u>T06S01C</u>	T06S01CCH03	43°29'31.02"N	5°21'17.35"E
<u>T06S01C</u>	T06S01CCH04	43°29'19.56"N	5°21'23.49"E
<u>T06S01C</u>	T06S01CCH04B	43°29'19.59"N	5°21'23.57"E
<u>T06S01C</u>	T06S01CCH04C	43°29'19.66"N	5°21'23.44"E
<u>T06S01C</u>	T06S01CCH05	43°29'9.86"N	5°21'39.71"E
<u>T06S01C</u>	T06S01CCH06	43°29'7.05"N	5°21'42.13"E
<u>T06S01C</u>	T06S01CCH07	43°29'6.40"N	5°21'43.47"E
<u>T06S01C</u>	T06S01CCH08	43°28'49.44"N	5°21'59.83"E
<u>T06S01C</u>	T06S01CCH09	43°28'44.26"N	5°22'16.46"E
<u>T06S01C</u>	T06S01CCH10	43°28'40.05"N	5°22'30.39"E
<u>T06S01C</u>	T06S01CCH11	43°28'44.41"N	5°22'35.65"E
<u>T06S01C</u>	T06S01CCH12	43°28'52.23"N	5°22'47.57"E
<u>T06S01C</u>	T06S01CCH13	43°29'1.31"N	5°22'58.28"E
<u>T06S01C</u>	T06S01CCH14	43°29'7.94"N	5°22'52.78"E
<u>T06S01C</u>	T06S01CCH15	43°29'13.37"N	5°22'44.15"E
<u>T06S01D</u>	T06S01DCH01	43°28'55.42"N	5°23'8.01"E
<u>T06S01D</u>	T06S01DCH02	43°29'2.85"N	5°23'17.79"E
<u>T06S01D</u>	T06S01DCH03	43°28'58.04"N	5°23'26.10"E
<u>T06S01D</u>	T06S01DCH04	43°28'51.89"N	5°23'41.83"E
<u>T06S01D</u>	T06S01DCH05	43°28'55.66"N	5°23'45.46"E
<u>T06S02</u>	T06S02CH01	43°29'55.71"N	5°22'21.66"E
<u>T06S02</u>	T06S02CH02	43°29'56.09"N	5°22'27.73"E
<u>T06S02</u>	T06S02CH03	43°29'48.80"N	5°22'36.41"E
<u>T06S02</u>	T06S02CH04	43°29'53.97"N	5°22'52.10"E
<u>T06S02</u>	T06S02CH05	43°30'7.91"N	5°23'35.69"E
<u>T06S02</u>	T06S02CH06	43°30'21.03"N	5°24'17.42"E
<u>T06S03</u>	T06S03CH01	43°29'5.19"N	5°25'5.96"E
<u>T06S03</u>	T06S03CH02	43°29'8.59"N	5°24'53.58"E
<u>T06S03</u>	T06S03CH03	43°29'23.03"N	5°24'56.09"E
<u>T06S03</u>	T06S03CH04	43°30'2.62"N	5°24'13.14"E
<u>T06S04</u>	T06S04CH01	43°35'11.50"N	5°28'38.27"E
<u>T06S04</u>	T06S04CH02	43°35'9.88"N	5°28'31.13"E
<u>T06S04</u>	T06S04CH03	43°34'58.57"N	5°28'22.80"E
<u>T06S04</u>	T06S04CH04	43°34'57.84"N	5°28'20.96"E
<u>T06S05</u>	T06S05CH01	43°35'17.36"N	5°28'36.43"E
<u>T06S05</u>	T06S05CH02	43°35'28.08"N	5°28'45.72"E
<u>T06S05</u>	T06S05CH03	43°35'39.02"N	5°28'56.06"E
<u>T06S05</u>	T06S05CH04	43°35'51.48"N	5°29'5.30"E
<u>T07S02</u>	T07S02CH01	43°30'37.00"N	5°29'32.63"E
<u>T07S02</u>	T07S02CH02	43°30'31.93"N	5°29'33.06"E
<u>T07S03</u>	T07S03CH01	43°30'52.50"N	5°29'58.38"E
<u>T07S03</u>	T07S03CH02	43°31'17.13"N	5°30'33.23"E

<u>T07S04</u>	T07S04CH01	43°29'36.04"N	5°31'21.88"E
<u>T07S04</u>	T07S04CH02	43°29'32.19"N	5°31'23.03"E
<u>T07S05</u>	T07S05CH01	43°29'42.64"N	5°31'22.31"E
<u>T07S05</u>	T07S05CH02	43°29'43.72"N	5°31'24.13"E
<u>T07S07</u>	T07S07CH01	43°29'32.20"N	5°31'41.43"E
<u>T07S07</u>	T07S07CH02	43°29'27.64"N	5°31'50.45"E
<u>T08S01</u>	T08S01CH01	43°28'39.57"N	5°32'19.49"E
<u>T08S01</u>	T08S01CH02	43°28'38.25"N	5°32'20.76"E
<u>T08S01</u>	T08S01CH03	43°28'37.60"N	5°32'26.05"E
<u>T08S04</u>	T08S04CH01	43°28'36.25"N	5°37'11.35"E
<u>T08S04</u>	T08S04CH02	43°28'40.03"N	5°37'18.74"E
<u>T08S04</u>	T08S04CH03	43°28'48.22"N	5°37'23.13"E
<u>T08S05</u>	T08S05CH01	43°28'17.39"N	5°37'0.99"E
<u>T08S05</u>	T08S05CH02	43°28'5.10"N	5°36'49.54"E
<u>T08S05</u>	T08S05CH03	43°28'4.09"N	5°36'47.73"E
<u>T08S05</u>	T08S05CH04	43°27'55.02"N	5°36'42.69"E
<u>T08S05</u>	T08S05CH04B	43°27'55.32"N	5°36'41.89"E
<u>T08S05</u>	T08S05CH05	43°27'50.15"N	5°36'41.35"E
<u>T08S05</u>	T08S05ACH01	43°28'9.14"N	5°36'29.32"E
<u>T08S05</u>	T08S05ACH02	43°28'13.00"N	5°36'6.08"E
<u>T08S05</u>	T08S05BCH01	43°28'17.27"N	5°36'31.89"E
<u>T08S08</u>	T08S08CH01	43°27'49.92"N	5°36'38.75"E
<u>T08S08</u>	T08S08CH02	43°27'48.78"N	5°36'38.46"E
<u>T08S08</u>	T08S08CH03	43°27'44.31"N	5°36'36.40"E
<u>T08S09</u>	T08S09CH01	43°27'48.32"N	5°36'42.79"E
<u>T08S12</u>	T08S12CH01	43°28'39.07"N	5°38'54.48"E
<u>T08S12</u>	T08S12CH02	43°28'38.02"N	5°38'49.97"E
<u>T08S13</u>	T08S13CH01	43°27'5.06"N	5°40'40.15"E
<u>T08S13</u>	T08S13CH02	43°27'2.46"N	5°41'2.34"E
<u>T08S13</u>	T08S13CH03	43°27'6.17"N	5°41'2.44"E
<u>T08S14</u>	T08S14CH01	43°27'3.24"N	5°41'2.93"E
<u>T08S14</u>	T08S14CH02	43°26'55.27"N	5°40'51.54"E
<u>T10S01</u>	T10S01CH01	43°41'59.94"N	5°44'19.09"E
<u>T10S01</u>	T10S01CH02	43°41'48.60"N	5°43'54.05"E
<u>T10S02</u>	T10S02CH01	43°41'43.97"N	5°43'49.93"E
<u>T10S02</u>	T10S02CH02	43°41'35.37"N	5°43'40.07"E
<u>T10S02</u>	T10S02CH03	43°41'29.27"N	5°43'28.81"E
<u>T10S03</u>	T10S03CH01	43°42'5.92"N	5°44'49.63"E
<u>T10S03</u>	T10S03CHxx	43°43'1.30"N	5°44'54.43"E
<u>T10S04</u>	T10S04CHxx		
<u>T10S05</u>	T10S05CH01	43°39'30.44"N	5°34'46.26"E
<u>T10S05</u>	T10S05CH02	43°39'25.42"N	5°34'46.76"E
<u>T10S05</u>	T10S05CH03	43°39'21.46"N	5°34'47.23"E
<u>T10S05</u>	T10S05CH04	43°39'17.89"N	5°34'48.93"E
<u>T10S05</u>	T10S05CH05	43°39'6.51"N	5°34'50.61"E
<u>T10S05</u>	T10S05CH06	43°38'58.52"N	5°34'51.91"E

<u>T10S05</u>	T10S05CH07	43°38'53.09"N	5°34'53.75"E
<u>T10S05</u>	T10S05CH08	43°38'47.38"N	5°34'56.86"E
<u>T10S06</u>	T10S06CH01	43°31'26.56"N	5°40'14.52"E

nombre de
chambres CAPAIX

407

2 MAINTENANCE DU RESEAU

2.1 RAPPORT D'ETAT DES CHAMBRES

Il est prévu de visiter 33% du réseau à l'année.

La cadence a été fixée à 30 chambres par trimestre.

Certaines chambres ont été nettoyées.

Par ailleurs, le niveau d'enfouissement du réseau construit sur Vitrolles à 20 cm de profondeur a été déclaré.

2.2 RAPPORT D'ETAT DES LOCAUX TECHNIQUES

2.2.1 LES SHELTERS

Les 2 shelters du réseau CAPAIX ont été visités 78 fois et une intervention de paysagiste a été effectuée sur chacun d'eux également.

Une maintenance annuelle est effectuée par Emerson et Eltek depuis 2015.

Interventions supplémentaires :

Remplacement des servomoteurs des armoires clim du POP de Meyrargues.

Remplacement des batteries de la baie Energie sur le POP de l'Europole.

Mise en place d'un chemin de câble pour les baies CECA sur les 2 shelters.

2.2.2 LES ARMOIRES OUTDOOR ET POP ZA

16 armoires de rue (ADR) sont en service.

En détail, 3 ADR sur Vitrolles, 8 ADR sur les Milles, 3 ADR sur la Duranne, 1 ADR sur Rousset et 1 ADR sur Pertuis.

8 points de raccordements mutualisés (PRM) sont également en service.

Rajout de 2 switchs Client CIENA supplémentaire sur la ZA de Rousset de la ZA de Pertuis.

2.3 LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE CORRECTIVE

Le délai moyen d'intervention lors d'une astreinte est de 2h00.

Le délai moyen de rétablissement lors d'une astreinte est de 3h00.

Incidents significatifs signalés sur le réseau :

Date	ADR	Cause	Impacts	
07/12/2017	ADR 5-Pio	Coupure du lien entre l'ADR5 des Milles et le POP Pioline	Aucun car la zone des milles est bouclée.	
29-30/11/2017	ADR 2	Coupure électrique de l'ADR2 des milles	GridTélécom	
27/10/2017	ADR 2	Coupures de fibre dues à des travaux	Seuls les clients & ISP présents sur cette ADR car la zone de Vitrolles est bouclée	
14/10/2017	ADR2	Non identifié	Seuls les clients & ISP présents sur cette ADR car la zone de la Duranne est bouclée	
11/10/2017	ADR2	Non identifié	Seuls les clients & ISP présents sur cette ADR car la zone de Vitrolles est bouclée	
06-11/10/2017	ADR2-3	Travaux	Aucun car la zone est bouclée	
21/09/2017	ADR1 & ADR2	Non identifié	Pacwan	
12-13/09/2017	ADR1	Coupure de l'ADR1	Seuls les clients & ISP présents sur cette ADR car la zone des milles est bouclée	
05/09/2017	ADR1 & ADR2	Tavaux	Pacwan	
30-31/08/2017	ADR1 & ADR2	Non identifié	Pacwan	
30-31/08/2017	Lien ADR3-ADR2	Non identifié	Pas d'impact client	
31/08/2017	Pop Puy	Mise en service	Pas d'impact client hormis Altitude	
21/08/2017	ADR1 & ADR2	Travaux	ISP	Pacwan
31-01/08/2017	Lien ADR2-ADR3	Travaux - intervention planifiée	Aucun	
31/07/2017	ADR1 & ADR2	Travaux	Clients	SARL Papalino
25/05/2017	ADR3	électricité		
06/02/2017	ADR2	Problème physique mise en service	ISP : Pacwan // Client Eurovia 140	
26/01/2017	ADR1	Un rat qui a rongé la fibre	ISP : Pacwan // Client MB Recyclage	
23/01/2017	ADR1	Jarrettière ADR défectueuse	ISP : Pacwan // Client Morelex	

3 TRAVAUX REALISES SUR LE RESEAU EN 2017

Montée en puissance des raccordements CECA.

Raccordement du centre de tri de la Ville d'Aix en Provence.

Lien FON Altitude NETCENTER Marseille – Saint Paul lez Durance.

Raccordement Bâtiment Horloge à l'Europole de l'Arbois.

Raccordement du site Sainte Victoire à Beaurecueil.

3.1 TRAVAUX D'EXTENSION REALISES EN 2017

Extension réseau CECA - rue Denis Papin à la Duranne.

Extension du réseau CECA sur la zone d'activité de Couperigne (rattachée à Vitrolles).

Déploiement de la Zone d'activité du Grand Pont à la Roque d'Anthéron.

3.2 TRAVAUX DE DEVOIEMENT REALISES EN 2017

Dévoiement du réseau Backbone 144 FO sur le boulevard de l'Europe à Vitrolles.

(Travaux de réaménagement Métropole)

3.3 TRAVAUX DE RACCORDEMENTS REALISES EN 2017

Cette année 2017, nous avons raccordé 8 clients L2L et 72 clients CECA.

L2L
STUDIA
STADE MAURICE DAVID
FRANCE ARROSAGE
HIGJ CO A7-A8 VITROLLES
GRIFFI
ANDRIEU INVEST
APAEP
CITY CARE

CECA
INTERIM PLACEMENT
EUROVIA 640
CORALIS
CABINET DENTAIRE TURCAN
COGISYS
MARLEX
SOPROTEC
MEDIACO VRAC
IMASUD
GROUPE EDMOND BINHAS
CTM
ICONE INFORMATIQUE
NORCA
KART UP
MB RECYCLAGE
CIACAM
Alpha service 33 SAS
SCI MLP
CABINET EXELIO
VERMILLON
EUROVIA 140
TRANSCARGO
GACHES CHIMIE
CNAM
ABAUQUE FINANCE
WATT&WELL
CHANTIERS MODERNES SUD
YOGAN DEVELOPPEMENT
SERN BALL VALVES
POP UP FACTORY
CTM LISBONNE
PREPA SPORT
MMI FORMATION
ACTEO INTERIM
Logiq Systemes
MIND FRUITS
Air Liquide Santé France
SGC CONSTRUCTION
Nutrisaveurs
Groupe ASAP
MOUNTAIN LEGACY
Schenck process
CITIC

SEL LES JARDINS
Heliopure
TBC France SAS
OREQUIP
OKO SOLUTION SITE2
GROUPE SEDEL
CPI
MINTAIX
AQUILA
CASINCAISE
ALVEEN
PROVIRIDIS
EURODIA
AGROSEMENS
GRIFFI
BATYCOM PERTUIS
GROUPE GENOYER
GROUPE GENOYER
SERPIKOM
WORLD SAT
CALL PACT France
NOVACERT
DYNAMIC CREATIVE
ELYTHE FORMATION
KP CONSULTING
METAL LASER
BUSINESS COMMUNICATION SOLUTIONS
COPPERNIC
Bhakti Ong Consulting

3.4 TRAVAUX EN COURS

Raccordements client CECA et L2L.

Lien FON Bouygues Telecom site TDF Besson.

Mise en œuvre de 2 Montées en débit (Couteron et La Lauzière).

Couteron :

Les travaux de Génie Civil sont terminés.

Le Fournisseur (Actia) a posé l'armoire.

Nous avons signé l'annexe de recette de l'infrastructure Génie Civil avec Orange (Annexe 14).

Le tirage est en cours (tronçon saturé à voir).

La Lauzière :

Les travaux de Génie Civil sont terminés.

Le Fournisseur (Actia) attend la fin des travaux de la Métropole pour poser l'armoire.

Les travaux de déplacement de la SR sont planifiés pour Juin 2018.

Le tirage est effectué.

3.5 TRAVAUX EN PROJET POUR 2018

Extension de l'offre CECA sur les Zones d'Activités du Puit Morandat, du Canet de Meyreuil, du carreau de la Mine et Venelles.

Poursuite du raccordement CECA dans les 5 ZA initiales et les 5 nouvelles ZA.

3.6 DEVOIEMENT EN PROJET POUR 2018

Travaux : BHNS (Bus à haut niveau de service) AIX

MOA : Métropole Aix Provence Marseille

Impact : Dévoiement Réseau CAPAIX dans Conduite Orange (12FO Client DSITAE et 36FO PRM)

Emplacement : rond-point du colonel Jean Pierre Jas de Bouffan AIX-EN-PROVENCE

Planning dévoiement : du 01/04/18 au 30/04/18

Travaux : Réhabilitation et Réaménagement Voirie LA LAUZIÈRE

MOA : Métropole Aix Provence Marseille

Impact : Dévoiement Réseau CAPAIX dans Conduite Orange (144 FO Backbone)

Emplacement : Avenue Jean-René Guilibert de la Lauzière LES MILLES

Planning dévoiement : du 01/03/18 au 31/03/18

Travaux : Aménagement d'un rondpoint PEYNIER

MOA : CD13

Impact : Dévoiement Réseau CAPAIX dans Conduite Orange (48 FO Client CECA)

Emplacement : Départementale 6 Zone Verdalai PEYNIER

Planning dévoiement : 26 Février - 2 Mars 2018

Travaux : Aménagement d'un rondpoint ST PONS

MOA : CD13

Impact : Dévoiement Réseau CAPAIX (144 FO Backbone)

Emplacement : RD65 / RD 543 secteur de St Pons

4 REPONSES AU DT/DICT

Après analyse du traitement des DR/DT/ DICT reçues en 2017, nous comptabilisons 2171 demandes de DR/DT/DICT.

	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc	Total
ATU	11	10	5	2	6	7	14	12	11	9	6	4	97
DT	48	38	75	101	49	45	41	25	47	69	59	32	629
DICT	32	48	63	14	4	10	38	25	67	74	57	31	463
DT_DICT	46	52	81	159	109	80	51	39	64	77	90	37	885
Concerné	84	89	147	183	101	93	104	84	122	151	143	91	1392
Non concerné	53	59	77	93	67	55	44	64	67	78	69	57	783
Total	137	148	224	276	168	148	144	148	189	229	212	148	2171

OBJET : Développement économique et emploi - Interventions économiques - AVIS - Délégation de Service Public Très Haut Débit du Pays d'Aix - Examen du rapport annuel du délégataire

Après avoir pris connaissance du rapport, le Conseil de Territoire en prend acte et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents
Maryse JOISSAINS MASINI

Signé, le 07 DEC. 2018